SOMMAIRE

Abréviations 3

Etudes 4-55

La monnaie lagide entre tradition et dynamisme?
Essai numismatique à propos de quelques séries liées à Cléopâtre I, II et III
par *Nicolas Consiglio*.....4-18

Le Mormont archéologique et numismatique: site charnière de la Protohistoire 19-42

Un site d'exception de la fin de l'âge du Fer: Le Mormont
par *Caroline Brunetti* 20-25

Le faciès monétaire chrono-typologique recueilli en 2006-2011 dans les fosses à dépôts, structures fermées du Mormont
par *Anne Geiser* 26-42

Une boîte monétaire énigmatique
par *Carine Raemy Tournelle* 43-55

Musée monétaire, rapport annuel:

Editorial 56-58

Missions scientifiques 58-73

Recherches en cours 58-60

Cours, conférences 61

Collections, gestion des inventaires 61-68

Collections, gestion par secteur 69-70

Collections, atelier de restauration et de photographie.....71-72

Rédactions et publications 72-73

Missions en direction des publics 74-78

Exposition permanente 74

Communication et médiation 74-76

Bibliothèque 76-77

Informatique, archives et documentation, site Web 77-78

Fonctionnement 79

Administration.....79

Comités et Commissions 79

Organes de l'Association 80

Assemblée générale (2013).....80-83

Procès-verbal 80

Rapport présidentiel à l'Assemblée générale.....81

Les comptes.....82

Rapport du réviseur 83

Membres de l'Association.....84-87

ADRESSES DES AUTEURS

Nicolas Consiglio
Anne Geiser
Julia Genechesi
Cosette Lagnel
Yves Muhlemann
Carine Raemy Tournelle
Stéphane Ramseyer

Musée monétaire cantonal
Palais de Rumine
Place de la Riponne 6
1014 Lausanne

Caroline Brunetti

Archeodunum SA
En Crausaz
1124 Gollion

Pierre Ducrey

Université de Lausanne
Professeur honoraire d'histoire ancienne
Bâtiment Géopolis
Bureau 4431
1015 Lausanne - Dorigny

ABREVIATIONS

Musées, institutions et collections:

AFEAF	Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Paris.
ASSH	Académie suisse des sciences humaines et sociales, Berne.
DABC	Dépôt et Abri des Biens Culturels de l'Etat de Vaud, Lucens.
ENS/CNRS (AOROC)	Ecole normale supérieure, Paris/Centre national de la recherche scientifique (Archéologie d'Orient et d'Occident).
FIDEM	Fédération internationale de la médaille d'art, Londres.
IASA	Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne.
IFS/ITMS/IRMS	Inventar der Fundmünzen der Schweiz/Inventaire des trouvailles monétaires suisses/Inventario dei ritrovamenti monetali svizzeri, Berne.
MMC	Musée monétaire cantonal, Lausanne (ancien Cabinet des médailles, CMCL).
SERAC	Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud, Lausanne.
UNIL	Université de Lausanne.

Ouvrages de référence et périodiques:

BACM	*Bulletin de l'Association des Amis du Cabinet des médailles*. Lausanne. 1(1988)-16(2003).
BAMM	*Bulletin de l'Association des Amis du Musée monétaire cantonal.* Lausanne. 17(2004)->.
CAR	*Cahiers d'archéologie romande.* Lausanne.
CRN	*Cahiers romands de numismatique*. Lausanne.
GNS	*Gazette numismatique suisse*. Berne.
RBN	*Revue belge de numismatique et de sigillographie.* Bruxelles.
RIC	MATTINGLY, H., SYDENHAM, E.A. *et al. The Roman Imperial Coinage*. London.
RRC	CRAWFORD, M.H. *Roman Republican Coinage.* London, 1974. 2 vol.
RSN	*Revue suisse de numismatique.* Berne.
SFMA	*Studien zu Fundmünzen der Antike*. Berlin.

N.B. *Les abréviations ne figurant pas dans cette liste peuvent être retrouvées dans l'Année philologique.*

ETUDES

Nicolas Consiglio

La monnaie lagide entre tradition et dynamisme? Essai numismatique à propos de quelques séries liées à Cléopâtre I, II et III

Introduction

Plusieurs souveraines ont marqué l'histoire de la monarchie lagide. Peu enclines à jouer un rôle secondaire auprès de leurs époux ou de leur fils, les reines du IIe siècle – Cléopâtre I (194-177 av. J.-C.), Cléopâtre II (172-116 av. J.-C.) et Cléopâtre III (142-101 av. J.-C.) – se sont particulièrement illustrées. Au sein d'une société où le pouvoir est un apanage masculin, elles sont parvenues à occuper des rôles politiques de premier plan. Leur implication dans les affaires publiques a d'ailleurs laissé des traces tangibles tant épigraphiques, littéraires que papyrologiques dans l'histoire lagide.

Publié en 1904, l'ouvrage des monnayages lagides de I.N. Svoronos a longtemps fait autorité et demeure la référence pour la citation des types[1]. Des recherches récentes ont modifié le classement des monnaies lagides du IIe siècle av. J.-C.[2]. Elles révèlent que les reines ont également laissé des témoignages numismatiques. Ceux-ci oscillent entre tradition, par l'usage de types immobilisés, et audace dans le choix des monogrammes. La production monétaire lagide aurait donc servi d'outil de propagande à Cléopâtre I entre 180 et 176, à Cléopâtre II entre 150 et 145 et à Cléopâtre III entre 116 et 101, illustrant de ce fait aussi bien les changements politiques du IIe siècle av. J.-C. que les nouvelles prérogatives des reines[3].

I. Une émancipation des reines au IIe siècle av. J.-C.?

Le IIe siècle av. J.-C. est une période charnière marquée par le repli

1. Svoronos 1904-1908.
2. Pour l'or, voir Kyrieleis 1975, pp. 113-114 et Troxell 1983, p. 67. Pour le classement de l'argent, voir Mørkholm 1975, pp. 19-21; Mørkholm 1975-1976, pp. 50-52; Mørkholm 1983a, pp. 75-79; Mørkholm and Kromann 1984, pp. 149-170 et Noeske 2000, nos 197-199. Pour le classement du monnayage de bronze, voir Faucher and Lorber 2010, pp. 35-80 et Picard et Faucher 2012, pp. 74-104.
3. Sur les prérogatives des reines à l'époque hellénistique, voir Pomeroy 1984, pp. 11-13 et Bielman Sànchez 2003, pp. 41-61. Sur l'émancipation des reines lagides au IIe siècle av. J.-C., voir Pomeroy 1984, pp. 23-24.

des ambitions extraterritoriales lagides, par l'affaiblissement du pouvoir royal miné par des luttes fraternelles et par des tensions socio-économiques (crises monétaires, inflations, usurpations et révoltes populaires). Trois souveraines Cléopâtre I, Cléopâtre II et Cléopâtre III – se succèdent sur le trône d'Egypte aux côtés des rois Ptolémée V (204-180 av. J.-C.), Ptolémée VI (180-145 av. J.-C.), Ptolémée VIII (150-163 et 145-116 av. J.-C.), Ptolémée IX (116-107 et 88-80 av. J.-C.) et Ptolémée X (107-88 av. J.-C.).

Fille d'Antiochos III (223-187 av. J.-C.), mariée à Ptolémée V en 194 après la défaite égyptienne du Panion (cinquième guerre de Syrie), Cléopâtre I est la mère de Ptolémée VI, de Ptolémée VIII et de Cléopâtre II. A la mort de son époux en 180, elle joue un rôle déterminant aux côtés de Ptolémée VI, trop jeune pour régner seul. Longtemps considérée comme une simple régente, la reine bénéficie néanmoins de tous les titres et attributs d'un souverain en exercice. Bien que les décisions soient prises au nom de Ptolémée VI, c'est elle qui dirige le royaume jusqu'à sa mort en 177/6. Sa gestion des intérêts publics reste méconnue. En politique extérieure, elle adopte des mesures d'apaisement envers les Séleucides alors que son époux avait commencé à réarmer ses troupes et noué de nouvelles alliances en vue de reprendre les hostilités[4].

Fille de Cléopâtre I et Ptolémée V, Cléopâtre II épouse successivement ses frères Ptolémée VI et Ptolémée VIII. Elle joue à plusieurs reprises un rôle politique aux côtés de ses deux époux. Durant la sixième guerre de Syrie, entre 170 et 168, elle co-règne avec Ptolémée VI et Ptolémée VIII afin de renforcer l'unité dynastique. Dès la fin de la guerre, elle gouverne aux côtés de Ptolémée VI qui, dès 160, l'associe politiquement au pouvoir. Ses fonctions officielles la conduisent parallèlement à développer un puissant empire économique. En 145, à la mort de Ptolémée VI, elle tente de s'emparer du pouvoir. Finalement, elle est contrainte de le céder à son frère cadet Ptolémée VIII, revenu en Egypte à la demande de la population alexandrine. A défaut de détenir le pouvoir seule, Cléopâtre II épouse alors son frère survivant[5]. Entre 145 et 132, elle règne aux côtés de son époux et de sa fille devenue la seconde femme de Ptolémée VIII en 143. Après la fuite de Ptolémée VIII contraint à l'exil par la population, elle gouverne seule entre 132 et 127. La guerre civile qui oppose ses partisans à ceux de son frère la contraint à demeurer enfermée dans Alexandrie. En 127, après la défaite de ses partisans, elle fuit en Asie. Elle y reste jusqu'en 124, puis retourne en Egypte[6]. Elle meurt en 116 en laissant le pouvoir à sa fille Cléopâtre III et à ses petits-fils.

4. Whitehorne 1994, pp. 86-92; Ogden 1999, pp. 82-83 et Will 2007, p. 302.

5. Ogden 1999, p. 86; Veïsse 2004, pp. 45-46 et Will 2007, p. 425.

6. Whitehorne 1994, p. 146; Ogden 1999, pp. 90-93; Veïsse 2004, pp. 48-64 et Will 2007, pp. 430-433.

Fille de Cléopâtre II et Ptolémée VI, Cléopâtre III épouse son oncle Ptolémée VIII en 143. Elle règne à ses côtés, l'accompagne durant sa fuite en 132 et revient avec lui au pouvoir en 127. En 116, peu avant sa mort, Ptolémée VIII lui octroie le choix de son héritier. La reine désigne son fils cadet Ptolémée X comme roi à la place de l'aîné, Ptolémée IX, qui occupe la charge de vice-roi à Chypre. La population d'Alexandrie s'y oppose et réclame la venue au pouvoir de Ptolémée IX. Finalement, Ptolémée X est envoyé à Chypre à la place de son frère. Le règne de Ptolémée IX et Cléopâtre III dure jusqu'en 107. Cette période est fortement marquée par la guerre, la dislocation du royaume d'Egypte et les querelles intestines. D'un point de vue géopolitique, le royaume lagide est amputé de l'île de Chypre dès 114, date à laquelle Ptolémée X se fait couronner pharaon à Chypre et proclame l'indépendance de l'île. Lorsque Ptolémée IX décide en 107 de se soustraire à la férule maternelle et gagne la Syrie, puis Chypre, Ptolémée X en profite pour regagner Alexandrie et prendre la place que son frère a laissé vacante. Dès 106, Cléopâtre III et Ptolémée X règnent ensemble. Chypre est devenu la base arrière de Ptolémée IX depuis laquelle il tente de se rétablir en Egypte[7]. Dans ce dessein, Ptolémée IX apporte un soutien à Antiochos IX (114-95) tandis que Cléopâtre III et Ptolémée X envoient des troupes en Coélé-Syrie afin de soutenir Antiochos VIII (125-96). A Alexandrie, Cléopâtre III s'arroge les prérogatives royales au détriment de son fils. En 101, las de partager le trône, Ptolémée X décide d'écarter sa mère et la fait assassiner.

II. Un nouveau classement monétaire

Un siècle de recherches sur le monnayage lagide du II^e^ siècle av. J.-C. a remis en cause la classification traditionnelle de I.N. Svoronos. Plusieurs pièces peuvent dorénavant être attribuées non plus au roi seul, mais spécifiquement aux couples royaux formés par Ptolémée VI et Cléopâtre I, Ptolémée VI et Cléopâtre II, Cléopâtre III et Ptolémée IX, puis Cléopâtre III et Ptolémée X. Ces séries monétaires témoignent du nouveau statut des reines. Sur ces pièces, les reines associent leur nom ou une marque distinctive à celles du roi sur les monnaies. Le tableau ci-dessous offre une vision synthétique de ces types monétaires attribués désormais au couple (fig. 1). Les monnaies sont désignées d'après le numéro que leur avait attribué I.N. Svoronos. Le classement du monnayage en or est moins précis que celui des pièces en bronze et en argent, en raison des difficultés à dater précisément ces types monétaires[8].

7. Will 2007, p. 44; Ogden 1999, p. 94 et Whitehorne 1994, pp. 132-146.

8. Voir Svoronos 1904-1908 pour l'ancien classement. Pour l'or, voir Kyrieleis 1975, pp. 113-114 et Troxell 1983, p. 67. Pour le classement de l'argent, voir Mørkholm 1975, pp. 19-21; Mørkholm 1975-1976, pp. 50-52; Mørkholm 1983a, pp. 75-79; Mørkholm and Kromann 1984, pp. 149-170 et Noeske 2000, n^os^ 195-199. Pour le classement du monnayage de bronze, voir Faucher and Lorber 2010, pp. 35-80 et Picard et Faucher 2012, pp. 74-104.

Souverain	Datation	Ateliers	Monnaies en or	Monnaies d'argent classées par Svoronos	Monnaies de bronze classées par Svoronos
Cléopâtre I et Ptolémée VI	Entre 180 et 177/6	Chypre		N° 1308 N° 1312	N° 1375 N° 1376 N° 1377 N° 1378 N° 1379
		Alexandrie		N° 1489 N° 1490	
Cléopâtre II et Ptolémée VI	Entre 150 et 145	Alexandrie			N° 1380 N° 1381 N° 1382 N° 1383 N° 1384 N° 1385 N° 1386 N° 1387 N° 1424 B N° 1235 N° 1237 N° 1239 N° 1240
		Paphos	N° 1447 N° 1576		
Cléopâtre III et Ptolémée IX	Entre 116 et 107	Alexandrie		N° 1659 N° 1660 N° 1663 N° 1665 N° 1666 N° 1667 N° 1669 N° 1670 N° 1671	N° 1190 N° 1190 var. N° 1191
		Chypre		N° 1759 N° 1775 N° 1776 N° 1777	N° 1694 N° 1695 N° 1706/1707 N° 1716 N° 1717
Cléopâtre III et Ptolémée X	Entre 107 et 101 av. J.-C.	Alexandrie		N° 1727 N° 1728 N° 1729 N° 1730 N° 1731	N° 1426 N° 1732/1733
Cléopâtre I, II ou III		Alexandrie	N° 1242 N° 1374 N° 1498 N° 1499 N° 1500		

Fig. 1: Les types monétaires lagides liés à Cléopâtre I, Cléopâtre II et Cléopâtre III.

Une mise au point sur ces questions a été réalisée dans le cadre de notre mémoire de maîtrise intitulé «Des monnaies pour les reines. Essai numismatique, économique, politique et géopolitique sur les frappes monétaires liées aux règnes de Cléopâtre I, II et III» défendu à l'Université de Lausanne (IASA) en août 2014.

III. Le type «immobilisé», preuve de l'ancienneté et de la stabilité de la monnaie

	Or	Argent	Bronze
Cléopâtre I et Ptolémée VI	Av.: Tête d'Arsinoé II; grènetis périphérique. Rv.: ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ; corne d'abondance; grènetis périphérique.	Av.: Tête de Ptolémée I; grènetis périphérique. Rv.: ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; aigle sur foudre; grènetis périphérique.	Av.: Tête de Zeus Ammon ou tête d'Héraclès ou tête de Nil ou buste de guerrier; grènetis périphérique. Rv.: ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; aigle sur foudre avec sceptre ou deux aigles; grènetis périphérique.
Cléopâtre II et Ptolémée VI	Av.: Tête d'Arsinoé II; grènetis périphérique. Rv.: ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ; corne d'abondance; grènetis périphérique.	Av.: Tête de Ptolémée I; grènetis périphérique. Rv.: ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; aigle sur foudre; grènetis périphérique.	Av.: Diverses légendes; tête de Zeus; tête d'Alexandrie; tête d'Isis; tête d'Héraclès. Rv.: ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; aigle sur foudre avec sceptre ou deux aigles; grènetis périphérique
Cléopâtre III et Ptolémée IX	Av.: Tête d'Arsinoé II; grènetis périphérique. Rv.: ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ; corne d'abondance; grènetis périphérique.	Av.: Tête de Ptolémée I; grènetis périphérique. Rv.: ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; aigle sur foudre; grènetis périphérique.	Av.: Tête de Zeus Ammon ou tête d'Héraclès barbu. Rv.: ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; aigle sur foudre; grènetis périphérique.
Cléopâtre III et Ptolémée X	Av.: Tête d'Arsinoé II; grènetis périphérique. Rv.: ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ; corne d'abondance; grènetis périphérique.	Av.: Tête de Ptolémée I; grènetis périphérique. Rv.: ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; aigle sur foudre; grènetis périphérique.	Av.: Tête de Zeus Ammon avec corne de bélier. Rv.: ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; aigle sur foudre ou deux aigles; grènetis périphérique.

Fig. 2: Tableau synoptique présentant les types monétaires liés à Cléopâtre I, Cléopâtre II et Cléopâtre III.

Les monnaies lagides se rattachent à une pratique traditionnelle des monétaires antiques: l'usage de types immobilisés[9]. Celle-ci consiste à utiliser le même répertoire iconographique d'avers et de revers pendant plusieurs années ou plusieurs règnes (fig. 2). Ces types immobilisés ont été introduits en deux phases: l'or et l'argent au cours du III^e^ siècle av. J.-C., puis le bronze au début du II^e^ siècle av. J.-C.

Le type monétaire caractéristique du monnayage en or est créé par Ptolémée II (283-246 av. J.-C.) en l'honneur de son épouse Arsinoé II (277-270 av. J.-C.)[10]. Il présente, à l'avers, le buste d'Arsinoé II à droite, portant un diadème, un voile et un sceptre sur l'épaule et, au revers, une double corne d'abondance garnie de guirlandes entourée de la légende ΑΡΣΙΝΟΗΣ ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ. Un grènetis périphérique orne les deux faces. Ce monnayage

9. Cette expression empruntée à la numismatique médiévale nous apparaît plus précise que celle de «types figés».

10. Kahrstedt 1910, pp. 270-271 et Tondriau 1948, p. 25.

répond à un devoir de mémoire et a été frappé en l'honneur de la reine décédée. La corne d'abondance est un symbole de prospérité.

Le type monétaire en usage pour le monnayage d'argent a été frappé pour la première fois par Ptolémée I (305-282 av. J.-C.) vers 300[11]. Il présente, à l'avers, la tête de Ptolémée I à droite, portant l'égide et un diadème et, au revers, un aigle à gauche debout sur un foudre entouré de la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ. Les deux faces portent un grènetis périphérique. Cette nouvelle monnaie visait à remplacer les Alexandres frappées auparavant par le pouvoir. L'aigle renvoie directement au dieu Zeus sous la production duquel se place le descendant de Lagos.

Les types immobilisés en bronze sont nettement plus récents. Ils ont été émis par Ptolémée V lors de la grande réforme monétaire de 197 qui a vu l'abandon du système drachme-obole-chalque pour l'adoption d'un système décimal[12]. A l'avers, ce monnayage présente l'effigie d'une figure divine ou historique et au revers, un ou deux aigles debout sur un foudre entouré de la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ[13]. A nouveau, un grènetis figure à l'avers et au revers.

L'usage d'un type immobilisé est motivé par des objectifs politiques, économiques et monétaires. Le monnayage insiste ainsi sur la continuité du pouvoir et sur la légitimité du souverain. Celui-ci se proclame de cette façon comme le successeur des fondateurs de la dynastie. Les portraits de Ptolémée I et d'Arsinoé II ainsi que la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ dépersonnalisent le monnayage[14].

Du point de vue économique, les types immobilisés frappés durant cette période s'intègrent dans le système monétaire en vigueur depuis des décennies et en soulignent ainsi la stabilité. Le texte du papyrus BGU 6.1249, probablement rédigé en 136, atteste de cet attachement aux effigies monétaires stéréotypées comme gage de la qualité des monnaies. Il mentionne qu'une somme doit être versée «(…) καὶ ἱ]ερᾶς τ[ο]ς βασιλεῦσιν [άργυρίου έπισήμ]ου δρ[αχμάς (…)», soit «en drachmes d'argent portant l'effigie des rois»[15]. Il révèle que le scribe privilégie un monnayage d'argent ptolémaïque à des pièces indéterminées dont il se méfie.

D'un point de vue monétaire, un type peut être associé à un module et à une valeur déterminée. Cette volonté de simplifier le système monétaire

11. Le Rider et Callataÿ 2006, p. 50.
12. Picard et Faucher 2012, pp. 64-69.
13. Picard et Faucher 2012, p. 68.
14. von Reden 2007, pp. 56-57.
15. Papyrus BGU 6.1249. Texte disponible en ligne à l'adresse http://www.trismegistos.org/tm/detail.php?tm=4540.
Papyrus conservé à l'Ägyptisches Museum de Berlin sous la cote P. 11309.

semble se manifester dans la grande réforme du monnayage de bronze de 197. A cette date, huit nouvelles valeurs monétaires de bronze ont été introduites pour remplacer les drachmes de bronze, les oboles et les chalques. La nouvelle comptabilité du bronze suit un système décimal. A chacune des valeurs monétaires (10, 20, 40, 50, 60, 70, 80 unités) correspond un module caractérisé par une combinaison de revers et d'avers spécifique, un poids et un diamètre déterminés[16].

Ce souci politique de simplifier le système monétaire et de convaincre la population de la qualité de la monnaie peut être lié aux crises monétaires qui touchèrent la monnaie lagide et entraînèrent la baisse des poids et l'affaiblissement de l'alliage. Les crises monétaires du IIe siècle frappèrent le monnayage d'argent dévalué en 148 et le monnayage de bronze qui fut dévalué à plusieurs reprises[17].

IV. Des monogrammes témoins de l'émancipation des reines au cours du IIe siècle av. J.-C.

Souverain	Atelier	Or (?)	Argent	Bronze
Cléopâtre I et Ptolémée VI	Alexandrie	Monogramme K	-	Monogramme K
	Chypre	KI ou ΠA Datation	Marque d'atelier Datation	-
Cléopâtre II et Ptolémée VI	Alexandrie	Monogramme K	-	ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ et monogramme ΠA ou monogramme ΠA ou absence de marque distinctive
	Chypre	KI ou ΠA Datation	-	-
Cléopâtre III et Ptolémée IX	Alexandrie	Monogramme K	ΠA Datation	Monogrammes K et ΣΩ Datation
	Chypre	KI ou ΠA Datation	Marque d'atelier Datation	Monogramme ΣΩ
Cléopâtre III et Ptolémée X	Alexandrie	Monogramme K	ΠA Datation double	Monogramme ΚΛ (ou BA ou BΛ?)
	Chypre	KI ou ΠA Datation	-	-

Fig. 3: Les marques spécifiques (dates, monogrammes, légendes) présentes sur les monnayages étudiés.

L'examen des monnaies attribuées aux quatre couples royaux révèle que le discours politique propre à chaque souverain n'a aucune incidence sur le choix iconographique. Il se traduit par l'utilisation de plusieurs signes particuliers dans

16. Picard et Faucher 2012, pp. 62-66.

17. Picard et Faucher 2012, tableau, p. 66 et Hazzard and Brown 1984, p. 234.

le champ monétaire: le monogramme, le système de datation et la légende[18]. Le troisième tableau ci-dessus reproduit les signes présents sur l'ensemble des monnaies étudiées (fig. 3) à l'exception de la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ propre à toutes les monnaies lagides. Quatre types de symboles peuvent être distingués: la marque d'atelier, une ou plusieurs datations, les monogrammes liés au roi et les monogrammes liés à la reine. Sur les monnaies en bronze de Ptolémée VI et Cléopâtre II apparaît également une légende spécifique au nom de la reine, la légende ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ. Les monogrammes désignant le roi ou la reine sont des formes abrégées de leur prénom comme Κ ou ΚΛ pour Cléopâtre ou renvoient à leur épiclèse comme ΣΩ pour Ptolémée IX Σωτήρ. La datation suit le calendrier officiel des années de règne du souverain et l'indique grâce à la numérotation grecque précédée du signe démotique désignant l'année. Ces marques nuancent l'immobilisation des types et concourent à l'attribution précise des pièces.

Ces marques dépendent de l'atelier responsable de la frappe et de l'autorité qui la commande[19]. Les villes chypriotes et Alexandrie usent de pratiques différentes. En effet, les ateliers chypriotes affichent des marques d'atelier (ΠΑ pour Paphos, ΚΙ pour Kition et ΣΑ pour Salamine) et un système de datation sur l'avers des monnaies d'or et d'argent. Contrairement à l'atelier d'Alexandrie, ils n'utilisent jamais de symboles liés aux rois et aux reines en sus de la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ présente sur tout le monnayage lagide et du monogramme ΣΩ sur le monnaies de bronze de Cléopâtre III et Ptolémée IX[20]. A partir de 155/4, l'atelier d'Alexandrie affiche une datation et une marque d'atelier (ΠΑ comme Paphos). Cette différence de pratique est d'ordre historique. A Chypre, l'usage de dater les monnaies et à en indiquer l'atelier par un monogramme est antérieur à la conquête de l'île par les Lagides. Cette pratique a ensuite perduré. A Alexandrie, ville fondée par Alexandre, les monétaires lagides ont développé de nouveaux paradigmes dans une région où la monnaie est apparue tardivement. Frappées à Chypre, en Cyrénaïque ou en Egypte, les monnaies partagent, dès 155/4, un ensemble commun de monogrammes et de légendes: la marque de l'atelier, la légende ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ et un système de datation par l'année de règne du souverain. Toutefois, à Alexandrie, le roi ajoute des marques personnalisées tandis qu'à Chypre et en Cyrénaïque, le vice-roi, représentant de l'autorité royale, ne peut indiquer sa marque sur le monnayage[21]. L'absence de protocole royal à Chypre ne permet pas de préciser

18. Meadows 2012, pp. 86-88.

19. Le Rider et Callataÿ 2006, p. 59.

20. Noeske 2000, n° 314.

21. Le Rider et Callataÿ 2006, pp. 63-64.

si cet usage était propre à la monnaie insulaire ou d'ordre plus général.

Sur les monnayages alexandrins des trois premières Cléopâtre, plusieurs marques témoignent de changements politiques mis en place à Alexandrie, notamment l'évolution des prérogatives de la reine.

Av.: Buste à droite d'Arsinoé coiffé d'un diadème et d'un voile, portant un sceptre sur l'épaule; dans le champ, à gauche, le monogramme K; grènetis périphérique.

Rv.: ΑΡΣΙΝΟΗΣ à gauche, ΦΙΛΑΔΕΛΦΟΥ à droite; double corne d'abondance décorée de deux guirlandes, grènetis périphérique.

Svoronos 1904-1908, n° 1374.
AV; 27.81 g.
Bibliothèque nationale de France, département Monnaies, médailles et antiques, 1966.453.3063.

Fig. 4: Ptolémée VI et Cléopâtre I, Alexandrie, 180-177 av. J.-C., octodrachme, or.

Entre 180 et 177, Cléopâtre I règne aux côtés de son fils mineur. Les monnayages d'or et de bronze signalent d'une manière discrète la présence de la reine au pouvoir (fig. 4 et 5). Ces frappes monétaires portent en effet le monogramme K qui peut se développer en ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ[22]. Ce monogramme est la signature d'une reine lagide sur le monnayage et inaugure un usage qui marquera le IIe siècle av. J.-C. A l'origine, il a été ajouté sur le monnayage en or par Ptolémée V après son mariage avec la princesse séleucide Cléopâtre[23]. Du vivant de son époux, la monnaie au type d'Arsinoé II est ainsi associée à la reine. A la mort de Ptolémée V et durant le règne conjoint entre Ptolémée VI et Cléopâtre I, le monogramme K de la reine est ajouté sur les types monétaires de bronze. Ces frappes insistent sur la continuité du pouvoir entre le règne précédent et celui de Ptolémée VI. La souveraine fait également frapper un monnayage d'argent qui reprend les types et les canons stylistiques en usage sous Ptolémée V. Au sein des ateliers de Paphos et de Salamine, plusieurs séries de Ptolémée VI et Cléopâtre I sont frappées avec des coins de Ptolémée V. Un même coin de droit (A7) est utilisé à Paphos pour frapper la dernière série de Ptolémée V

22. Picard et Faucher ont étudié le monnayage de bronze; Troxell le monnayage en or. Ils ne proposent pas d'explication pour le monogramme. Voir Troxell 1983, p. 67 et Picard et Faucher 2012, pp. 74-75.

23. Svoronos 1904-1908, pp. 252-253.

et la première série de Ptolémée VI et Cléopâtre I, tandis qu'à Salamine, un coin identique (A%) sert à frapper la série de l'année 24 de Ptolémée V et celle de la seconde année de Ptolémée VI et Cléopâtre I[24].

A la mort de Cléopâtre I en 177/6, le monogramme ΕΥΛ remplace le K sur les monnaies de bronze[25]. Il désigne Eulaios qui assure la tutelle de Ptolémée VI avec son homologue Lenaios. La présence d'un monogramme désignant le régent vise également à proclamer la stabilité et la pérennité d'une dynastie dont le descendant légitime est mineur et dont la garante, Cléopâtre I, est décédée.

Av.: Tête à droite d'Héraclès barbu et coiffé de la peau de lion; grènetis périphérique.

Rv.: ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; aigle à gauche, tête à droite, ailes fermées, debout sur un foudre; Kerykeion en arrière-plan; entre les pattes monogramme K; grènetis périphérique.

SVORONOS 1904-1908, n° 1376; PICARD et FAUCHER 2012, série 6d, module 6.
AE; 11.76 g.
Bibliothèque nationale de France, département Monnaies, médailles et antiques, Fonds général 657.

Fig. 5: Cléopâtre I et Ptolémée VI, Alexandrie, 180-176 av. J.-C., module à 60 unités, bronze.

Le nouveau statut des reines est affirmé plus clairement sur les monnaies de la fin du règne de Ptolémée VI. Entre 150 et 145, le roi lagide entreprend plusieurs raids à la tête de ses troupes en Coelé-Syrie afin de déstabiliser les Séleucides déjà affaiblis par des querelles de succession. Les affaires courantes sont gérées par les ministres, probablement sous supervision de la reine. En 150, en l'absence du roi, des troubles éclatent à nouveau en Haute-Egypte. Au cours de cette période, la série de bronzes émise par l'atelier d'Alexandrie est marquée par le nouveau statut de la reine. La première phase de l'émission porte la légende ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ[26] (fig. 6).

24. L'étude des coins monétaires des ateliers de Paphos, de Kition et de Salamine a été réalisé par Mørkholm et Kromann. Dans ce cas, voir MØRKHOLM and KROMANN 1984, pp. 156 et 163.
25. MØRKHOLM 1961, pp. 32-43.
26. Pour un regard détaillé sur ces monnayages, voir PICARD et FAUCHER 2012, p. 77-81.

Av.: ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ; tête d'Alexandrie à droite, portant une coiffe en peau d'éléphant et l'égide; grènetis périphérique.

Rv.: ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; aigle à gauche, ailes éployées, debout sur un foudre; à gauche, dans le champ, monogramme ΠΑ; grènetis périphérique.

Svoronos 1904-1908, n° 1381; Picard et Faucher 2012, série 7, groupe A, module 5; Noeske 2000, nos 197-199.

AE; 6.12 g.

Bibliothèque nationale de France, département Monnaies, médailles et antiques, Fonds général 389.

Fig. 6: Cléopâtre II et Ptolémée VI, Alexandrie, dès 150 av. J.-C., module à 50 unités, bronze.

Elle doit répondre à une triple nécessité: rappeler aux Séleucides leurs liens avec la dynastie lagide[27], montrer au peuple que le pouvoir n'est pas vacant et financer les besoins en numéraire de l'Etat et de la société civile. La légende monétaire au nom de la reine peut être associée aux prérogatives politiques que Cléopâtre II a obtenues dès 160. Par ailleurs, la campagne de Ptolémée VI a demandé d'importants efforts financiers et le pays a probablement souffert d'une pénurie de monnaies d'argent. Le nouveau numéraire était probablement destiné à pallier ce manque et à payer les mercenaires lagides. Découverts dans des zones qui étaient des viviers pour le recrutement des mercenaires à l'époque hellénistique, les trésors de Corinthe et de Mazin composés de ces bronzes illustrent peut-être cette réalité[28]. Ils révèlent que cette mesure exceptionnelle, à laquelle Timothée d'Athènes avait déjà été contraint, a également dû être prise par le pouvoir lagide[29]. Il est difficile de déterminer si Ptolémée VI et Cléopâtre II ont fait frapper des monnaies d'argent en commun, en plus de cette nouvelle série de bronze. Le papyrus BGU 6. 1249 pourrait faire référence à la dévaluation du monnayage d'argent caractérisée par l'ajout de cuivre qui aurait eu lieu en 148[30]. Cette réforme monétaire est probablement liée à la frappe des nouvelles émissions de bronze au nom de Cléopâtre II et dont l'alliage est également affaibli. L'utilisation du pluriel τ[οῖ]ς βασιλεῦσιν pour désigner le souverain pourrait se référer au couple royal Cléopâtre II-Ptolémée VI et à une série monétaire frappée à leurs deux noms et qui aurait encore eu cours à cette période.

27. Il est important de rappeler ici que la mère de Ptolémée VI et de Cléopâtre II était la fille du souverain séleucide Antiochos III. De même, leur fille, Cléopâtre Théa épousa tour à tour Alexandre I Balas, puis Démétrios II Nicator qui se disputaient le trône séleucide. Cléopâtre II et Ptolémée VI sont doublement concernés par les querelles de succession séleucides.

28. Pour le trésor de Corinthe, voir Thompson 1951, pp. 355-367. Le trésor de Mazin a fait l'objet d'une ancienne publication aujourd'hui introuvable.

29. Aristote, *Economique,* II, 23a. Pour une analyse, voir Callataÿ 2012, p. 96.

30. Hazzard and Brown 1984, p. 234.

Le monnayage frappé durant les règnes de Cléopâtre III et de ses deux fils témoigne du rapport complexe de la reine avec le pouvoir. Entre 116 et 107, elle règne avec Ptolémée IX. Le monnayage de cette période ne porte le monogramme K de la reine que sur les émissions d'or et de bronze. Sur les monnaies d'or, il remplit la même fonction que sous ses prédécesseurs Cléopâtre I et Ptolémée VI. Ainsi, Cléopâtre III s'approprie la monnaie au type d'Arsinoé qui devient une frappe en son honneur. Le monogramme de la reine figure également sur les bronzes frappés à l'atelier d'Alexandrie où il est associé à un monogramme indiquant la date de règne de son fils et au monogramme ΣΩ, forme abrégée de l'épiclèse ΣΩΤΕΡ de Ptolémée IX[31]. Durant son règne avec Ptolémée IX, la reine s'efface derrière son fils. Cependant, en 107, elle le contraint à fuir la capitale pour Chypre. Ptolémée X, le cadet qui s'était proclamé roi à Chypre en 114, revient à Alexandrie et s'empare du pouvoir. Il règnera aux côtés de sa mère jusqu'en 101. Cléopâtre III lui impose un contrôle politique ferme qui se traduit par une nouvelle stratégie monétaire. Durant cette période, la frappe d'octodrachmes en or au K s'est probablement poursuivie, bien que les données archéologiques et les trouvailles monétaires ne permettent pas de l'affirmer. L'atelier alexandrin opte pour de nouveaux monogrammes et instaure un nouveau système de datation. Durant ce règne conjoint, le monnayage d'argent porte une double datation: celle de la reine et celle du roi[32] (fig. 7). Le monnayage de bronze porte le monogramme ΚΛ que I.N. Svoronos interprétait comme l'abréviation de ΚΛΕΟΠΑΤΡΑΣ[33]. Ces nouveaux usages contrastent avec ceux du règne précédent et prouvent que Cléopâtre III cherche dorénavant à marquer son rôle politique aux côtés de son fils. La présence d'une double datation sur le monnayage d'argent rappelle que la reine se considère comme une souveraine régnante dont le pouvoir est égal à celui de son fils.

Av.: Tête de roi (Ptolémée I?) à droite, portant un diadème et l'égide; grènetis périphérique.
Rv.: ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ; aigle à gauche, ailes fermées, debout sur un foudre; à gauche, monogramme ΛΙ[sur ΙΓ; à droite, monogramme ΠΑ; grènetis périphérique.
Svoronos 1904-1908, n° 1731; Noeske 2000, n° 321.
AR; 13.41 g.
Bibliothèque nationale de France, département Monnaies, médailles et antiques, Fonds général 236.

Fig. 7: Cléopâtre III et Ptolémée X, Alexandrie, 102-101 av. J.-C., tétradrachme, argent.

31. Picard et Faucher 2012, pp. 88-90.
32. Mørkholm 1975, pp. 7-24.
33. Picard et Faucher 2012, p. 91.

Conclusion

Un large échantillon de certaines séries monétaires frappées au cours du IIe siècle av. J.-C a été examiné. Les monnaies étudiées se caractérisent tant par l'immobilisme de l'imagerie que par leurs légendes et monogrammes variés. Le monnayage en usage au cours de cette période reprend des thèmes iconographiques anciens, introduits au cours des règnes de Ptolémée I, Ptolémée II et Ptolémée V. Ce choix est défini par les impératifs de la politique lagide du IIe siècle: le renforcement de la légitimité de la dynastie et le maintien de la stabilité du système économique. Ainsi, le monnayage en or reprend le type à l'effigie d'Arsinoé II et celui en argent le type de Ptolémée I. Les émissions en bronze suivent les canons définis lors de la réforme monétaire de Ptolémée V de 197. Cette stratégie vise à en montrer la pérennité.

Certaines séries monétaires de l'atelier d'Alexandrie peuvent être liées aux trois premières Cléopâtre. Elles se distinguent des autres frappes des IIIe et IIe siècles av. J.-C. par l'usage de légendes, monogrammes ou dates qui s'ajoutent aux types iconographiques en vigueur. Rompant avec les usages traditionnels, le monnayage alexandrin contribue ainsi à illustrer l'affirmation lente du rôle politique féminin: Cléopâtre I est une reine régnant aux côtés de son fils mineur; Cléopâtre II, à la tête d'un empire économique, s'occupe des affaires courantes aux côtés ou en l'absence de son époux tandis que Cléopâtre III règne successivement aux côtés de ses deux fils et impose sa marque sur leur politique. Par l'usage de légendes à leur nom ou de monogrammes personnels, les trois reines Cléopâtre semblent influer sur la frappe monétaire, autrefois apanage du souverain. Elles révèlent ainsi leur nouveau statut, non plus compagnes et secondes au sein d'un couple régnant, mais souveraines politiquement actives auprès de leurs époux ou de leurs fils.

Les frappes monétaires des ateliers chypriotes se distinguent des alexandrines. Elles sont exemptes de ces marques, car la frappe est ordonnée par le représentant lagide en place qui a le titre de vice-roi et qui a probablement cette prérogative. La distance entre les ateliers chypriotes et celui d'Alexandrie explique ici la différence des usages. Cette absence d'unification des pratiques au sein du royaume lagide montre également que la démonstration du pouvoir politique des reines par le monnayage est encore un épiphénomène. Il est probablement lié à la personnalité des reines, mais surtout aux réalités politiques de l'Egypte et de l'Alexandrie du IIe siècle qui permirent aux souveraines de se mettre en avant.

Bibliographie et abréviations

Aristote, *Economique*	Aristote, *Economique*, texte établi et traduit par B.A. van Groningen, A. Wartelle, Paris, Les Belles Lettres, 2003.
Bielman Sànchez 2003	A. Bielman Sànchez, «Régner au féminin. Réflexions sur les reines attalides et séleucides», dans: F. Prost, *L'Orient méditerranéen de la mort d'Alexandre aux campagnes de Pompée: cités et royaumes à l'époque hellénistique,* Rennes, 2003, pp. 41-61.
Callataÿ 2012	F. de Callataÿ, «Les fabuleuses richesses des rois hellénistiques: monnayages et Weltmachtpolitik», dans: *Les mots et les monnaies: de la Grèce ancienne à Byzance,* Ghent, 2012, pp. 91-101.
Faucher and Lorber 2010	T. Faucher, C. Lorber, «Bronze Coinage Ptolemaic Egypt in the Second Century», *American Journal of Numismatics* 22, 2010, pp. 35-80.
Hazzard and Brown 1984	R.A. Hazzard, I.D. Brown, «The silver standard of the Ptolemaic coinage», *Revue numismatique* 26, 1984, pp. 231-239.
Kahrstedt 1910	U. Kahrstedt, «Frauen auf antiken Münzen», *Klio* 1, 1910, pp. 261-280.
Kyrieleis 1975	H. Kyrieleis, *Bildnisse der Ptolemäer,* Berlin, 1975.
Le Rider et Callataÿ 2006	G. Le Rider, F. de Callataÿ, *Les Séleucides et les Ptolémées: l'héritage monétaire et financier d'Alexandre le Grand,* Paris, 2006.
Meadows 2012	A. Meadows, «Le monnayage et l'écriture de l'histoire grecque antique», dans: *Les mots et les monnaies: de la Grèce ancienne à Byzance,* Ghent, 2012, pp. 81-90.
Mørkholm 1961	O. Mørkholm, «Eulaios and Lenaios», *Classica et Mediaevalia* 22, 1961, pp. 32-43.
Mørkholm 1975	O. Mørkholm, «Ptolemaic Coins and Chronology: the Dated Silver Coinage of Alexandreia», *American Numismatic Society Museum Notes* 20, 1975, pp. 7-24.
Mørkholm 1975-1976	O. Mørkholm, «The Ptolemaic 'Coins of an Uncertain Era'», *Nordisk Numismatik Arsskrift,* 1975-1976, pp. 26-58.
Mørkholm 1983a	O. Mørkholm, «The Last Ptolemaic Silver Coinage in Cyprus», *Chiron* 13, 1983, pp. 69-79.
Mørkholm and Kromann 1984	O. Mørkholm, A. Kromann, «The Ptolemaic Silver Coinage on Cyprus (192/1-164/3 B.C.)», *Chiron* 14, 1984, pp. 149-173.
Noeske 2000	H.-C. Noeske, *Die Münzen der Ptolemäer,* Frankfurt am Main, 2000.
Ogden 1999	D. Ogden, *Polygamy, prostitutes and death: the hellenistic dynasties,* London, 1999.
Picard et Faucher 2012	O. Picard, T. Faucher, «Les monnaies lagides», dans: O. Picard *et al., Les monnaies des fouilles du Centre d'Études Alexandrines: les monnayages de bronze à Alexandrie de la conquête d'Alexandre à l'Égypte moderne,* Alexandrie, 2012, pp. 17-108.
Pomeroy 1984	S.B. Pomeroy, *Women in hellenistic Egypt: from Alexander to Cleopatra,* New York, 1984.
Svoronos 1904-1908	I.N. Σβορώνου, *Τα νομίσματα του κράτους των Πτολεμαίων,* Εν Αθήναις, 1904-1908.
Thompson 1951	M. Thompson, «A Ptolemaic Bronze Hoard from Corinth», *Hesperia* 20, 1951, pp. 355-367.
Tondriau 1948	J. Tondriau, «Princesses ptolémaïques comparées ou identifiées à des déesses (III^{e}-I^{er} siècles avant J.-C.)», *Bulletin de la Société royale d'archéologie* 37, 1948, pp. 12-33.
Troxell 1983	H.A. Troxell, «Arsinoe's non-era», *American Numismatic Society Museum Notes* 28, 1983, pp. 35-70.

VEÏSSE 2004 — A.-E. VEÏSSE, *Les «Révoltes égyptiennes»: recherches sur les troubles intérieurs en Égypte du règne de Ptolémée III à la conquête romaine,* Leuven, 2004.

VON REDEN 2007 — S. VON REDEN, *Money in Ptolemaic Egypt: from the Macedonian Conquest to the End of the Third Century BC,* Cambridge, 2007.

WHITEHORNE 1994 — J. WHITEHORNE, *Cleopatras,* London/New York, 1994.

WILL 2007 — E. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.),* Paris, 2007 (1ère éd. 1966-1967).

Le Mormont archéologique et numismatique: site charnière de la Protohistoire

La découverte en 2006 des vestiges exceptionnels du Mormont a constitué «un véritable séisme» dont l'étude s'avère d'ores et déjà fructueuse[1]. L'exposition réalisée en 2014 par le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire au Château de La Sarraz et le dossier publié à cette occasion par le périodique *Archéo-théma,* illustrent l'ampleur que prendra le Mormont dans le domaine de la connaissance de la Protohistoire et, pour notre part, de la numismatique des Celtes[2].

Fig. 1: Vue aérienne de la colline du Mormont en juillet 2010 avec en surimpression les fosses à dépôts de la fin de l'âge du Fer. Photo: C. Cantin, Archeodunum SA.

1. N. Pousaz, dans: *Mormont* 2014, pp. 4-5. Le site est fouillé par la société Archeodunum SA sous la direction de Caroline Brunetti, *infra* p. 20.
2. *Mormont* 2014, pp. 64-65 et *infra* p. 26.

Caroline Brunetti
Archéodunum SA, responsable des fouilles

Un site d'exception de la fin de l'âge du Fer: Le Mormont[3]

Un site nouveau

Le Mormont est ce que l'on nomme en archéologie un site nouveau, c'est-à-dire qu'aucune observation ou trouvaille ancienne ne laissait présager l'existence de vestiges au sommet de la colline, si ce n'est la topographie d'un lieu perché, souvent privilégiée à la fin de l'âge des métaux pour y établir des habitats fortifiés (*oppida)*.

La principale occupation qui s'est développée sur la colline du Mormont remonte à la fin de l'âge du Fer, aux alentours de 100 avant notre ère. Interprétée comme un site d'habitat lors de sa découverte, l'occupation est représentée par plus de 200 fosses contenant des dépôts de mobilier, de nombreux trous de poteau et quelques foyers.

Bien que 6 hectares aient été explorés, le gisement n'est toujours pas circonscrit. La partie orientale du site a disparu lors de l'extraction du calcaire, bien avant l'intervention des archéologues, alors que des vestiges ont été mis au jour en bordure de la zone menacée. Seule la limite ouest pourrait être atteinte, peut-être lors de la prochaine étape d'extension de la carrière, prévue en 2015.

Plus de 200 fosses à dépôts...

206 fosses ont été dégagées entre 2006 et 2013, sur plus de 750 anomalies répertoriées, toutes natures et époques confondues. La densité des fosses varie en fonction des secteurs. La majorité d'entre elles sont concentrées dans une cuvette naturelle située *grosso modo* au centre du secteur fouillé et, dans une moindre mesure, le long des failles du calcaire, soit dans des zones où la couverture sédimentaire permet de creuser profondément.

Le niveau de circulation contemporain de ces structures n'est que très rarement conservé, au mieux sur quelques mètres carrés dans la zone centrale et plus au nord sous une voie romaine qui a préservé les vestiges. Un niveau de réduction matérialisé par un fin liseré de graviers et de cailloux de petites dimensions a toutefois été observé dans les sondages. La mise en évidence de ce niveau d'érosion permet d'estimer la profondeur réelle des fosses, car le sommet des structures n'a que très rarement été reconnu, leur comblement ne se distinguant en rien du terrain encaissant avant l'apparition des niveaux de dépôts. Il faut donc souvent ajouter un mètre aux profondeurs réellement observées.

3. D'après *Mormont* 2014.

... aux formes variables

La morphologie des fosses est à l'image de ce qu'elles contiennent: la variété est de mise!

La forme originelle des structures n'est pas toujours facile à appréhender, car les parois sont souvent déformées suite à un effondrement du terrain encaissant et le comblement généralement marqué par un effet de cuvette induit par la différence de densité entre le terrain naturel et les remplissages, plus meubles, de la fosse, sans compter avec les phénomènes de sous-tirage. Ces derniers peuvent être liés à la décomposition de matières organiques, d'humains ou d'animaux, mais aussi lors de l'effondrement de récipients entiers, qui se brisent sous le poids des remplissages supérieurs.

Les fosses du Mormont sont généralement cylindriques, plus rarement quadrangulaires, avec des diamètres compris entre 0.80 m et près de 5 m, pour une profondeur qui varie dans les mêmes proportions. Un essai de classification a été entrepris sur les fosses dégagées entre 2006 et 2011. Les critères retenus sont la forme en plan, la profondeur et la configuration des parois et du fond de la structure: ainsi plus du 90 % des fosses étudiées présentent une forme circulaire, alors qu'une césure nette, située à 2.70 m, permet de les répartir en deux groupes en fonction de leur profondeur. On observe une légère prédominance des fosses aux parois évasées, par rapport aux parois verticales, et en toute logique ces dernières sont en moyenne les plus profondes.

... souvent creusées dans le calcaire

De nombreuses fosses ont été creusées jusqu'au substrat calcaire, qui a parfois été entaillé. Ces cavités se déclinent également en de nombreuses variantes: il peut s'agir de simples surcreusements circulaires de quelques dizaines de centimètres de diamètre, dont la profondeur varie en fonction de l'objet qui y a été déposé. C'est le cas de la fosse 554, où l'espace creusé suffit au seul dépôt d'une situle en bronze. Le cas extrême est fourni par la fosse 559 où près de 5 m^3 de calcaire ont été excavés.

Au fond des fosses, les anfractuosités naturelles du calcaire ont été mises à profit pour y déposer du mobilier et ont même été élargies en fonction de la taille du dépôt. Des traces de taille sont encore clairement visibles sur le rocher. Les outils utilisés sont des broches en fer, dont deux exemplaires ont d'ailleurs été retrouvés dans des fosses qui n'atteignent pas le calcaire. Une corrosion très localisée de type lapiaz, dont la genèse pourrait être favorisée par des jus acides issus de la décomposition des cadavres, a en outre été observée au fond de certaines structures.

Le remplissage des fosses

La majorité des fosses présentent un même mode de comblement. En général, les dépôts d'objets sont séparés par des niveaux stériles ou contenant des

objets épars, dont l'épaisseur varie de quelques dizaines de centimètres à plus d'un mètre, mais certains dépôts sont accumulés directement les uns sur les autres. A plusieurs reprises des niveaux de cailloux ont été observés entre les différents remplissages. Il est possible de préciser que certaines fosses sont restées ouvertes suffisamment longtemps pour permettre une accumulation de sédiments résultant de phénomènes de décantation.

Les différents dépôts de mobilier

Le site du Mormont a livré un mobilier abondant et diversifié: céramique, ossements, métal, meules, bois, etc., qui peut être caractérisé par:

- son état (entier, incomplet, fragmentaire),
- sa densité (isolé, en petits lots, en amas),
- les associations de diverses catégories,
- sa position stratigraphique dans les fosses,
- sa localisation sur le site.

Histoire des corps et des objets

Pour toutes les catégories de mobiliers, il est possible de mettre en œuvre, jusqu'à un certain stade, une typologie qui va de l'entier au fragment. Mais il faudrait, pour certains d'entre eux, distinguer entre leurs parties (qui peuvent être entières, comme par exemple une lame de hache sans son manche) de l'ensemble fonctionnel dont ils relèvent (outil emmanché, meule, trousse à outils, vaisselier, etc.).

Les corps et les objets ont été mis au jour dans des états divers, fruit des traitements dont ils ont fait l'objet et de l'évolution qu'ils ont subie après leur dépôt (taphonomie). Dans un souci d'uniformisation utile à la synthèse, il est possible de proposer un cadre commun à la description de ces états, même si les difficultés et les limites d'un tel essai sont évidemment très nombreuses. Cela tient d'abord au fait que certains objets nous parviennent sous un aspect proche de l'originel, comme les vases complets ou les fibules, alors que d'autres, plus ou moins altérés (cassure, corrosion, disparition), se limitent à leur partie minérale (les corps réduits à leur squelette, les outils sans leur manche, etc.). Les états sont donc à envisager à travers le filtre des aléas de conservation, avant d'entrevoir les traitements dus à l'homme.

Les humains et les animaux

Divers traitements se traduisent de manière plus ou moins claire dans les dépôts d'ossements. Une typologie commune entre l'homme et l'animal a ainsi pu être établie, avec des squelettes, complets ou non, des ensembles anatomiques et des ossements isolés. Ces catégories se déclinent de diverses manières, avec un vocabulaire différent selon que l'on traite de l'homme ou de l'animal, mais il n'en subsiste pas moins un fond commun qui permet d'envisager

des convergences. C'est ainsi que si certains corps incomplets impliquent un état de décomposition avancé avant leur arrivée dans les fosses, il reste délicat de caractériser l'état des individus représentés par leur squelette: corps frais, décomposé, mais non disloqué, momifié? Il en va de même pour les ensembles anatomiques: sont-ils le fruit d'une décomposition ou d'une découpe? Enfin, la présence de certains os dans des amas culinaires implique-t-elle l'anthropophagie, alors que cette pratique n'est que très rarement attestée en Gaule à cette période? La question des crânes isolés et des têtes coupées se pose également pour l'homme et les animaux, avec les conséquences que cela revêt pour l'interprétation: trophées ou restes de corps décomposés?

Fig. 1: Une amphore vinaire Dressel 1 recouvre des restes animaux dont un grand étalon dans la fosse 205. Photo: C. Cantin, Archeodunum SA.

La céramique

Pour cette catégorie de trouvailles se pose également la question de la nature des dépôts: déchets, dépôts symboliques ou rituels?

La céramique intervient surtout sous la forme de fragments, souvent mêlés à des ossements d'animaux découpés présentant des traces de cuisson. Il s'agit de vases ayant très certainement servi à la préparation et à la consommation d'aliments, qui se présentent comme des déchets, mais à qui on a conféré une valeur suffisante pour les enfouir dans les fosses.

Un bris rituel, attesté aussi bien dans le monde funéraire que sur certains sanctuaires, peut être envisagé, bien qu'il demeure difficile à établir. L'étude étant en cours, il n'est pas encore possible de préciser si les fragments retrouvés dans les fosses ont été sélectionnés.

Une autre catégorie, celles des parties de vases, peut également être considérée autrement que comme déchets. C'est par exemple le cas d'un récipient qui a servi de réceptacle au dépôt d'un squelette humain. Le fond de la fosse est tapissé par d'importants fragments appartenant à un vase de stockage sur lequel a été déposé le squelette incomplet d'un jeune adulte de sexe masculin (corps momifié ou desséché) en position accroupie. Des restes animaux, dont une paire de mandibules et une scapula de bœuf, ainsi qu'un gobelet entier et des fragments appartenant à une bouteille accompagnaient la dépouille. Certaines parties de vases (panses ou fonds) ont pu également servir à contenir des denrées périssables, dont il ne subsiste plus aucune trace (fleurs, graines, etc.).

En ce qui concerne les vases entiers, il peut s'agir d'offrandes pour autant qu'ils contiennent des denrées ou des liquides, ce que révéleront peut-être les analyses à venir.

Le métal, le bois, le verre...

Les récipients métalliques permettent d'observer le même phénomène que pour la céramique, toutes proportions gardées compte tenu de leur nombre nettement plus faible. On trouve également des vases entiers, déposés à l'envers pour certains, des parties de vase, comme l'anse d'oenochoé qui a été arrachée du corps du récipient et porte des traces de coups et torsion, ou des fragments d'anses ou d'attaches en fer.

On peut y ajouter de nombreux fragments interprétés comme des cerclages en fer de seaux en bois. Les innombrables fragments métalliques liés à la métallurgie du bronze ou du fer ont été évoqués plus haut. Bracelets ou perles en verre sont également complets ou fragmentaires. Nous nous bornons ici à ces quelques exemples.

Datation

La typologie des objets recueillis et leur confrontation avec des trouvailles, ensembles de mobiliers et de sites comparables, permet de proposer une fourchette de datation relativement étroite au cours de La Tène finale (ou La Tène D), dernière phase du Second âge du Fer. Plus précisément, la première partie de La Tène finale (La Tène D1), avec une attribution à la sous-phase qualifiée de La Tène D1b, peut être avancée. Quels en sont les arguments typologiques?

Les parures en verre, bracelets de teinte bleue, de section en D ou triangulaire, ainsi que les perles multicolores sont parfaitement compatibles avec cet horizon de la fin de La Tène.

La quasi totalité des quelques 40 fibules complètes, ou identifiables avec certitude (en bronze et en fer), à pied ajouré (la marque de La Tène finale), appartiennent à un type qui a une large distribution européenne, la fibule dite de Nauheim (du nom d'un célèbre site de salines dans la Hesse).

Les importations: les amphores vinaires d'Italie centrale, qui constituent traditionnellement un marqueur chronologique important pour la fin de l'âge du Fer, sont rares au Mormont (une panse et quelques dizaines de fragments d'amphores de type Dressel 1). Ces dernières sont compatibles avec la datation proposée sur la base du petit mobilier et des monnaies. Il en va de même pour les trois petites lampes à huile à vernis noir de provenance italienne également. Quant à la vaisselle en bronze, dont l'origine est débattue, rien ne s'oppose non plus à cette attribution chronologique.

La céramique enfin, certainement le mobilier qui évolue le plus rapidement, présente un faciès très homogène, dont le répertoire est tout à fait similaire à celui mis en évidence sur des sites contemporains de la région (Yverdon-les-Bains, Pomy-Cuarny, Vufflens-la-Ville, etc.).

Pour étayer ces «impressions» allant dans le sens d'une brève durée de l'occupation, renforcées par une dizaine de remontages de fragments de récipients en céramique, issus de fosses parfois distantes de plusieurs mètres, d'un crâne d'ours dont une canine a été recueillie à 20 m, nous introduisons ici les données fondamentales de la dendrochronologie. Seules ces dernières sont à même de fournir des dates d'abattage des arbres dont certaines parties ont été recueillies, pour autant que le dernier cerne de croissance soit conservé.

La séquence du Mormont, établie par le Laboratoire romand de dendrochronologie, repose sur 3 échantillons mesurés et calés sur l'importante série issue du site voisin, et en partie contemporain, d'Yverdon-les-Bains. Des dates d'abattage de l'automne/hiver -107/106, -106/105 et -103/102 sont avancées, avec réserve il est vrai, dates obtenues sur la base de branches de chêne avec écorce. Ces données décisives confirment celles de la typologie et de la chronologie relative, tout en renforçant le sentiment des différents chercheurs impliqués de se trouver en présence d'un «instantané» archéologique, d'un événement qui a duré quelques mois, quelques années au plus, à la fin de la décennie qui précède 100 avant notre ère.

Anne Geiser

Le faciès monétaire chrono-typologique recueilli en 2006-2011 dans les fosses à dépôts, structures fermées du Mormont[4]

Les fouilles de 2006 à 2011 ont permis de recueillir 41 monnaies. Parmi celles-ci, 19 proviennent des fosses à dépôts. Ces structures fermées offrent un mobilier très abondant qui remonte à La Tène finale, plus précisément à La Tène D1b (130/120 à 90/80 av. J.-C.). Les analyses dendrochronologiques pratiquées sur une dizaine de bois issus de ces fosses permettent de proposer une fourchette plus restreinte vers 110 av. J.-C. +/- 10 ans[5]. La production et la circulation des différents types monétaires prélevés précèdent donc ces dépôts. Nous illustrerons ici ces 19 trouvailles par le rappel succinct des recherches qui les caractérisent, tout en soulignant les conséquences chronologiques que ces dépôts conduisent à entrevoir pour leur émission.

La numismatique gauloise dans la région du Mormont

Les collections du Musée monétaire cantonal conservent les pièces gauloises issues de sites de La Tène finale entre le Jura et le Léman: en particulier celles des agglomérations d'Yverdon-les Bains (près de 50)[6] et de Vufflens-la-Ville (inédites), de l'établissement de Pomy-Cuarny[7], de l'*oppidum* tardif de Sermuz (près de 150)[8] ou encore de la nécropole de Saint-Sulpice[9]. Plusieurs monnaies, provenant de sites gallo-romains, témoignent de circulations tardives ou d'occupations précoces (Le Chasseron[10], inédits: Ursins, Orbe, Yvonand). Dans les environs du Mormont, la découverte hypothétique de tétradrachmes de Thasos

4. Littérature et abréviations, voir pp. 41-42.
5. C. Brunetti, *supra,* pp. 20-25 et *Mormont* 2014, pp. 74-75.
6. A. Geiser, «Les trouvailles monétaires des fouilles 1990-1994 à la rue des Philosophes», dans: C. Brunetti, *Yverdon-les-Bains et Sermuz à la fin de l'âge du Fer,* Lausanne, 2007 (CAR 107), pp. 531-539.
7. A. Geiser, Y. Muhlemann, «Les trouvailles monétaires récentes de Cuarny et Pomy», dans: P. Nuoffer, F. Menna, *Le vallon de Pomy et de Cuarny (VD), de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge,* Lausanne, 2001 (CAR 82), pp. 225-231.
8. En dernier lieu: A. Geiser, «Le faciès monétaire des *oppida* de Sermuz et du Bois de Châtel (VD) et la filiation typologique des quinaires à la légende VATICO», *BAMM* 20, 2007, pp. 7-29.
9. H. Polenz, «Münzen in latènezeitlichen Gräbern Mitteleuropas aus der Zeit zwischen 300 und 50 v. Chr. Geburt», *Bayerische Vorgeschichtsblätter* 47, 1982, pp. 83, 85-86.
10. A. Geiser, Y. Muhlemann, «Les monnaies», dans: T. Lüginbühl, C. Cramatte, J. Hoznour (dir.), *Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron: découvertes anciennes et fouilles récentes: essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois,* Lausanne, 2013 (CAR 139), pp. 144-219.

avait déjà retenu notre attention[11].

Certains des ensembles mentionnés renferment des monnaies analogues à celles du Mormont (Yverdon, Vufflens, Pomy-Cuarny, Saint-Sulpice). Hors sites avérés, il faut ajouter un denier de KALETEDOU recueilli à L'Isle (type B.1.3[12]), un dépôt de 60 deniers de ce type découvert à Cossonay (inédit: types A.1, B.1, B.4 notamment), un dépôt de 11 potins dits «à la grosse tête» trouvé dans les forêts de Sainte-Croix (inédit: GT.A.3, A.4, A.5, A.8[13]).

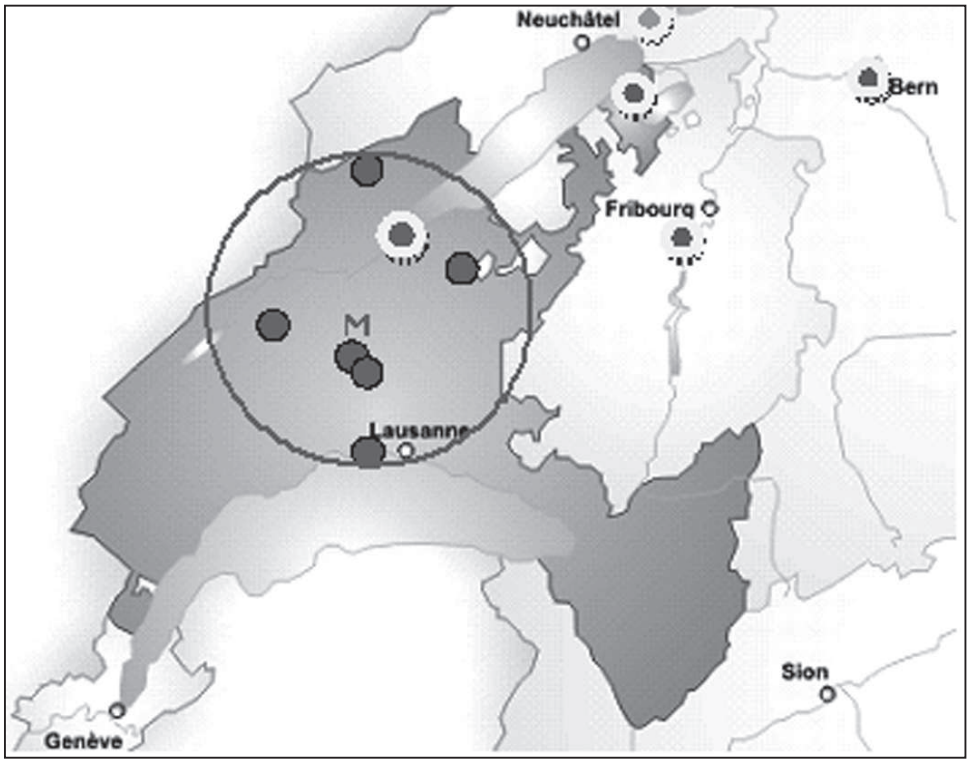

Fig. 1: Répartition des trouvailles numismatiques de La Tène D1 à proximité du Mormont (M).

Un faciès monétaire exceptionnellement homogène[14]

Les 19 monnaies découvertes dans les fosses à dépôts composent un faciès caractéristique. Des pièces de production régionale appartiennent à des séries plus largement issues de Gaule orientale, de la Franche-Comté, des Vosges et du Jura aux Alpes:

11. A. GEISER, «Monnaies grecques de Thasos découvertes dans le canton de Vaud?», *BACM* 5, 1992, pp. 10-18.
12. *GNS* 27/107, 1977, p. 75 (MMC 25216, 1.84 g; 12.6/11.1 mm; 270°). Classement des deniers de KALETEDOU: NICK 2006, *Gabe*, p. 60.
13. Classement des potins «à la grosse tête»: GEISER, GENECHESI, GRUEL, JEUNOT 2009, *GT.*
14. *Dossiers* 2013, pp. 64-67 et *Mormont* 2014, pp. 64-65. GEISER 2014, *Kaenel*, pp. 119-125.

- 7 ou 8 demi-deniers ou quinaires de KALETEDOU (42.1%);
- 6 potins «à la grosse tête» (31.6%);
- 1 potin «aux trois croissants» (5.2%).

Des productions plus méridionales:

- 1 obole d'argent massaliète ou d'imitation (5.2%) et,
- 1 bronze frappé dit «à la gueule de loup/Pégase» (5.2%) attribué aux Bituriges Cubi (région de Bourges).

Cat. n°	*Types / n°*	Fosse n°
	Obole massaliète (OBM 10-11 ou OBP 6)[15]	
1.	**OBM10/OBM11?** n° 159	116
	Denier de KALETEDOU (LT 8178; D.285)[16]	
2.	**B.1.3** n° 865	559
3.	**B.4** n° 183	94
4.	**B.4** n° 182	184
5.	**B.4** n° 44	165
6.	**B.4.2** n° 89	126
7.	**B.4.2** n° 45	63
8.	**Ind.** n° 566	416
	Fragment ind. monnaie? (KALETEDOU?)	
9.	**Ind.** n° 84	96
	Potin «à la grosse tête» (LT5368; D.261.282)[17]	
10.	**A.8** n° 79	85
11.	**A.8** n° 711	499
12.	**B.1** n° 312	266
13.	**B.1** n° 158	160
14.	**B.3.1** n° 78	52
15.	**B.4.1** n° 409	291
	Potin «aux trois croissants» (LT8329; D.292)	
16.	n° 111	339
	Bronze «à la gueule de loup/Pégase» (D.99)	
17.	n° 191	149
	Rome, République	
18.	n° 94 (denier)	196
19.	n° 87 (as)	79

Fig. 2: Les monnaies dans les fosses à dépôts.

15. *Dictionnaire* 2011, pp. 44-45, OBM 10-11 ou p. 170, OBP 6.
16. Classement des KALETEDOU: NICK 2006, *Gabe,* p. 60.
17. GEISER, GENECHESI, GRUEL, JEUNOT 2009, *GT,* pp. 77-89.

Enfin, extérieures au monde celte, deux monnaies de la République romaine complètent ces trouvailles (10.4%). Il s'agit d'un denier fourré, fractionné et tordu (mutilé?), dont la frappe se situe entre 135 et 109/108 av. J.-C.[18] et d'un as daté de 169-158 av. J.-C.[19]

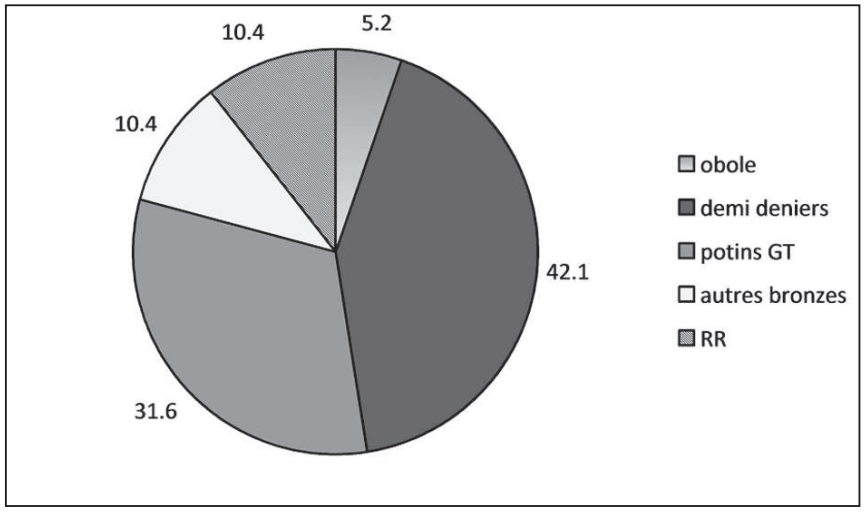

Fig. 3: Pourcentage des différents types gaulois et républicains représentés dans les fosses à dépôts.

Comparaison et nature du faciès

Les 19 monnaies ont été recueillies à raison d'un exemplaire par fosse. Le faciès du Mormont est caractéristique des sites celtiques qui ont mis en évidence l'association des potins et des demi-deniers avec des contextes du tournant du IIe au tout début du Ier s. av. J.-C., remettant en question la chronologie proposée précédemment. Ainsi, de nouvelles études situent le *terminus* archéologique du village ouvert de Bâle-*Gasfabrik* à La Tène D1 (120-100/90 av. J.-C.), l'*oppidum* du Mont-Vully étant peut-être légèrement plus tardif. Ces sites présentent chacun des compositions de potins et de demi-deniers plus ou moins analogues à celle du Mormont. Notre faciès se distingue néanmoins par un pourcentage plus élevé de pièces d'argent (47.3%) que celui des bronzes (42%), en particulier en ce qui concerne les demi-deniers de KALETEDOU et les potins «à la grosse tête» (42/31%). Sur les sites de comparaison, les pièces proviennent de contextes stratifiés (Bâle) ou de prospections fortuites (Mont-Vully) et ont le plus souvent été perdues involontairement. Elles émargent sans doute de circulations courantes où le bronze se perdait plus facilement que l'argent. Cela confirme le geste de dépôt de monnaies au Mormont.

18. Avec ROMA au droit, on peut mentionner les deniers de monnayeurs entre C. Minucius Augurius et C. Flamini Cilo (RRC 242.1; 269.1; 273.1; 275.1; 280.1 et 302.1).

19. Il correspond probablement au type à la légende VAL du catalogue du Kestner-Museum nos 1829-1832.

Typo-chronologie des monnaies recueillies dans les fosses à dépôts

a. Les demi-deniers de KALETEDOU

Les fosses à dépôts du Mormont ont offert six demi-deniers de KALETEDOU bien identifiables. La plupart des chercheurs ont considéré le denier romain de P. CORNELIUS SVLA frappé en 151 av. J.-C. comme prototype de la série[20]. Quelle que soit l'origine géographique des imitations les plus anciennes (Lingons, Séquanes, Eduens?), les disparités typologiques et la très large distribution de ces deniers résultent vraisemblablement de productions multiples (par partage ou imitation), comme d'autres espèces à large spectre. La découverte de plusieurs trésors et surtout de coins pour la frappe de ces monnaies, répartis entre le sud de l'Allemagne les massifs du Jura, des Vosges et le Plateau, en témoignent également[21].

Les deniers de KALETEDOU se subdivisent en deux groupes, dont la spécificité tient de la typologie du cheval et de l'évolution symbolique de la légende au revers[22]. Les trouvailles étudiées ici relèvent du groupe B où le cheval est immobilisé, les jambes avant parallèles. Sous le ventre de l'équidé figurent les symboles caractéristiques du classement: Δ (Nick B.1[23]) ou ⊕ (B.4[24]). L'un et l'autre se superposent parfois à un signe (B.1.2-4 et B.4.2). Dans le cas d'une frappe décentrée ou de l'usage d'un flan plus petit que le coin, ceux-ci sont tronqués. Les pièces recueillies en structures au Mormont appartiennent principalement à B.1 ou B.4.

Ceux-ci sont présents à Bâle-*Gasfabrik* (120/90 av. J.-C.), au Mont-Vully et à Châtillon-sur-Glâne. Ils entrent dans la plupart des dépôts du Jura

20. RRC 205/1: en dernier lieu: K. GRUEL, J.-N. BARRANDON, «Les deniers gaulois du Centre-Est», dans: B. KLUGE, B. WEISSER (dir.), *XII. Internationaler numismatischer Kongress, Berlin 1997: Akten-Proceedings-Actes,* Berlin, 2000, vol. 1, p. 402. NICK 2006, *Gabe,* p. 59, s'est porté en faux quant à ce *terminus post quem,* en évoquant le faible poids des rares exemplaires du groupe à la légende KALETEΔOY SULA et la longue durée de circulation des deniers-prototypes de la République romaine.

21. **Trésors:** notamment: ALLEN 1976, *Houssen;* DEYBER, SCHEERS 1993, *Robache;* FURGER 1985, *Nunningen;* NICK 2012, *Altenburg* et inédits: Füllinsdorf (BL) et Cossonay (VD). **Coins:** notamment AUBERSON, GEISER 2001, *Mont-Vully* (type B.1 prob.) et D. HOLLARD, «L'outillage monétaire gaulois de Valempoulières (Jura), témoin d'une production tardive de quinaires de KALETEDOY», *Cahiers numismatiques* 51/201, 2014, pp. 11-26 (type B.1.3); D. WIGG-WOLT, «The Coins Finds from the Donnersberg Rheinland-Pfalz, Germany» dans J. VAN HEESCH, I. HERREN (éds.), *Coinage in the Iron Age: Essays in Honour of Simone Scheers*, London, 2009, p. 403 (type B.1).

22. Subdivisions proposées par le BMCC et formalisées par NICK 2006, *Gabe*, p. 60. Tab. 10. Le cheval de la série A est montré avec l'antérieure gauche levée entourée de la légende.

23. *BMCC* 1990, VIII g. n^{os} 304-318, S. n^{os} 278-284; DEYBER, SCHEERS 1993, *Robache,* B/5-B/6. n^{os} 84-132; *Bâle* 1994, type 3A-B. L'exemplaire du Mormont du groupe B.1.3 est du même type que le coin recueilli dans le Jura à Valempoulières. Voir note 21.

24. *BMCC* 1990, IX h. n^{os} 319-327, S. n^{os} 286-296; DEYBER, SCHEERS 1993, *Robache,* B.9. n^{os} 145-156; *Bâle* 1994, type 4.

(Houssen, Robache, Nunningen) jusqu'au Plateau septentrional (Altenburg). Leur distribution montre qu'il s'agit des sous-groupes principaux de la série de KALETEDOU, A.1 étant absent des fosses du Mormont[25]. M. Nick relève que leur circulation et sans doute leur popularité dans les dépôts, sont liées au poids élevé des espèces qui ne sont pas fourrées. Sur six pièces identifiées ici, il y a quatre exemplaires lourds du groupe B.4 (entre 1.88 g et 1.80 g, correspondant au poids du demi-denier romain: le quinaire). Les deux autres pièces sont fourrées (groupe B.1 et B.4), parfois brisées ou coupées et ne pèsent que 1.02 g et 0.80 g. La présence des groupes B.1 et B.4 dans les fosses du Mormont caractérise leur production antérieure à 100 av. J.-C., comme celle des pièces fourrées (probablement imitations des premières).

b. Les potins «à la grosse tête»

Traditionnellement attribués aux Séquanes, les potins «à la grosse tête» ont fait l'objet de classifications récentes[26]. La diffusion de ces types et plus particulièrement des types GT.A, s'est en outre avérée beaucoup plus vaste que la seule région du Jura. Elle comprend l'est de la France, le Plateau suisse jusqu'aux Alpes et le sud de l'Allemagne, du bassin rhénan à la Bavière. La typologie des potins a pu être précisée et la distribution de plusieurs types localisée.

Six potins (deux de type A.8, un B.1, deux B.3.1 et un B.4.1) proviennent chacun d'une fosse à dépôts du Mormont. Les exemplaires du type GT.A.8 se rencontrent le plus souvent sur le Plateau suisse occidental (tombe de Saint-Sulpice, Vufflens-la-Ville, dépôt du Jura, Mont-Vully, Marin-La Tène, Marin-Epagnier/Les Bourguignonnes, Cornaux/Les Sauges, Posieux/Châtillon-sur-Glâne, Bâle-*Gasfabrik*) pour ne citer que ces trouvailles. Au Mont-Vully, GT.A.8 est majoritaire parmi les types A (66%). Le *terminus post quem* de production des types GT.A présents au Mormont était connu grâce aux exemplaires recueillis à Bâle-*Gasfabrik* (120-100/90 av. J.-C.).

GT.B révèle une production restreinte et localisée aux départements orientaux de la France et au Plateau suisse occidental actuels[27]. Aucun potin de type B n'aurait été découvert à Bâle-*Gasfabrik*[28], alors que les sites rhénans plus récents en ont offert dès La Tène D2a (80/70 av. J.-C.: Bâle-*Münster,* Altenburg-Rheinau). C'est pourquoi certains ont considéré leur production

25. NICK 2006, *Gabe,* p. 61. Tab. 11 et NICK 2012, *Altenburg,* pp. 503-505. Tab. 2-4.

26. **Typologie:** en dernier lieu, GEISER, GENECHESI, GRUEL, JEUNOT 2009, *GT,* pp. 77-89 avec bibliographie et tables de concordance. **Dispersion:** NICK 2000, *GT* et D. 261.

27. NICK 2000, *GT* et D. 282.

28. FURGER, VON KAENEL 1976, *Bâle,* en mentionnent deux exemplaires qui, finalement, ne proviendraient pas du site selon une publication plus récente de A. FURGER-GUNTI et L. BERGER, *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik,* Derendingen, 1980 (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 7), pl. 156.2421: B.3.1. L'autre pièce (2422) est trop abîmée pour en identifier le type.

et leur circulation comme plus tardives, notamment au Mont-Vully (GT.B.1 et GT.B.4.1)[29]. La trouvaille de deux potins de type B.1 et un exemplaire de chaque type B.3.1 et B.4.1 dans les fosses à dépôts du Mormont, structures fermées datées de 110 av. J.-C. +/- 10 ans, contredirait cette hypothèse et appellerait à en placer la production avant 100 au moins.

Fig. 4: Potins de types GTB.1, GTB.3.1 et GTB.4.1 présents dans les fosses du Mormont (dessins Adrien Bernard-Reymond).

Qui plus est, selon les chercheurs, le potin anépigraphe de type B.4.1 au bandeau en épi aurait précédé les exemplaires épigraphes à la légende DOCI et Q. SAM (B.4. 2-3). Ceux-ci ont été liés à la frappe des deniers aux *tria nomina* Q. DOCI SAM F., situés au plus tôt autour de 60 av. J.-C., soit peu avant ou pendant la guerre des Gaules[30]. A. Furger, à propos du trésor de Nunningen, qui renferme un quinaire à la légende Q. DOCI SAM F. au moins, proposait d'en remonter la datation[31]. On pourra probablement lui donner raison.

c. Le potin «aux trois croissants» ou «aux trois poissons»

Il s'agit d'un bronze coulé dont les jets de cassure sont visibles[32]. Les tentatives d'identification typologiques sont restées vaines. Ce sont trois motifs décoratifs en forme de de croissant ou de poisson et de trois esses réparties autour d'un cercle pointé. Le poids de la plupart des exemplaires connus varie entre 5.00 g et 2.00 g (disparité des monnaies coulées) et les diamètres entre 20.0 mm et 12.5 mm. L'attribution aux Lingons est ancienne et paraît assurée par les nombreuses découvertes à Langres, cité présumée des Lingons.

29. M. Nick, «Zum Ende der keltischen Münzgeldwirtschaft in Südwestdeutschland», dans: J. Metzler, D. Wigg-Wolf (éds.), *Die Kelten und Rom: neue numismatische Forschungen,* Mainz, 2005 (SFMA 19), pp. 148-150 et M. Nick, «Die spätlatènezeitlichen Münzen und Fundstellen in der Region Avenches VD», dans: S. Frey (éd.), *La numismatique pour passion: études d'histoire monétaire offertes à Suzanne Frey-Kupper par quelques-uns de ses amis à l'occasion de son anniversaire 2013,* Lausanne, 2013, p. 180.

30. En particulier, B. Ziegaus, «Ein Münzschatz mit Nauheimer Steg-Rinnen Quinaren aus dem Heidetränke-Oppidum (Hessen)», dans: J. Metzler, D. Wigg-Wolf (éds.), *Die Kelten und Rom: neue numismatische Forschungen,* Mainz, 2005 (SFMA 19), pp. 11-27 (avec bibliographie); *Lyon* 1996, p. 91: «[…] les quinaires portant la même légende sont antérieurs à 52 av. J.-C, mais ne peuvent pas remonter bien avant 57, comme l'atteste l'emploi de Q(uintus) et de F(ilius). La date de fabrication des potins leur est probablement contemporaine».

31. Furger 1985, *Nunningen,* p. 32.

32. Bibliographie ancienne, voir D. 292.

Jusqu'à la découverte de la pièce de la fosse 339 du Mormont, les contextes connus de ce type n'étaient pas antérieurs à 52 av. J.-C. (fossés d'Alésia: 52 av. J.-C.; Besançon: phase 40 à 30 av. J.-C. notamment)[33]. Aucun exemplaire de ce type n'a été recueilli à Bâle-*Gasfabrik* (120/90 av. J.-C.) ou au Mont-Vully, contrairement à un autre potin, dit «à la tête de Janus» (LT8319) également attribué aux Lingons et présent dans les deux sites. M. Nick situe les séries aux trois croissants postérieurement à celles «à la tête de Janus», soit au cours des 2e et 3e tiers du Ier siècle av. J.-C.[34] L'exemplaire recueilli dans la fosse 339 du Mormont invaliderait cette hypothèse et conduirait à proposer une production avant la fin du IIe siècle av. J.-C.

d. Une obole de Marseille et un bronze frappé «à la gueule de loup»

Une obole de Marseille de type OBM 10 ou 11 (ou OBP 6) provient de la fosse 116[35]. Les contextes stratigraphiques observés dans le sud de la France font remonter les oboles à la frappe décentrée dans le dernier quart du IIe siècle av. J.-C. au moins[36]. Le bronze dit «à la gueule de loup» recueilli dans la fosse 149 du Mormont est bien attesté en pays biturige (village ouvert de Levroux, Les Arènes) au tournant de la Tène C2/D1 (150-120 av. J.-C.)[37]. Ici, les datations des dépôts du Mormont et celles de ces productions se valident mutuellement.

Les courants monétaires: une coïncidence avec les phases historiques connues?

Deux événements majeurs rapportés par les textes anciens se succèdent entre la fin du IIe et le Ier siècle av. J.-C. permettant la division de la période: les migrations cimbriques entre 111 et 101 av. J.-C. et la guerre des Gaules entre 58 et 52 av. J.-C. Selon plusieurs chercheurs, les Séquanes occupent ou du moins contrôlent au IIe siècle av. J.-C. le Plateau suisse actuel[38]. Ces hypothèses

33. B. Fischer, «Argent comptant et petite monnaie», dans: C. Allag *et al.* (éds.), *20'000 m³ d'histoire: les fouilles du parking de la Mairie à Besançon: 23 mai – 5 octobre 1992,* Besançon, 1992, p. 123.

34. Nick 2006, *Gabe,* pp. 79-83, cartes 33 et 34 et tableau 14 (chronologie relative).

35. Geiser 2011, *oboles,* p. 1149. P. Jud, S. Ulrich-Bochsler, *Bern, Reichenbachstrasse: neue Gräber aus dem latènezeitlichen Oppidum auf der Engehalbinsel,* Bern, 2014. Notamment, pp. 49-63.

36. *Dictionnaire* 2011, p. 47.

37. K. Gruel, P. Charnotet, M. Troubady, «Comparaison des faciès monétaires d'Orléans (Loiret), Levroux (Indre) et Châteaumeillant (Cher)», dans: *L'âge du Fer dans la boucle de la Loire: actes du XXXIIe colloque de l'AFEAF,* Tours, 2009 (Revue archéologique du centre de la France. Suppl. 35), pp. 121-134.

38. Parmi ceux-ci mentionnons, D. van Berchem et R. Frei-Stolba. En dernier lieu S. Fichtl, *Les peuples gaulois,* Paris, 2012, pp. 68-69, voir aussi *Dossiers* 2013, pp. 64-67 et *Mormont* 2014, pp. 64-65. Geiser 2014, *Kaenel,* pp. 119-125.

qui ne sont pas partagées par tous, se fondent sur un passage de la vie de Marius où les Séquanes livrent les chefs teutons aux Romains dans les Alpes (PLUTARQUE, *Marius* 25.4).

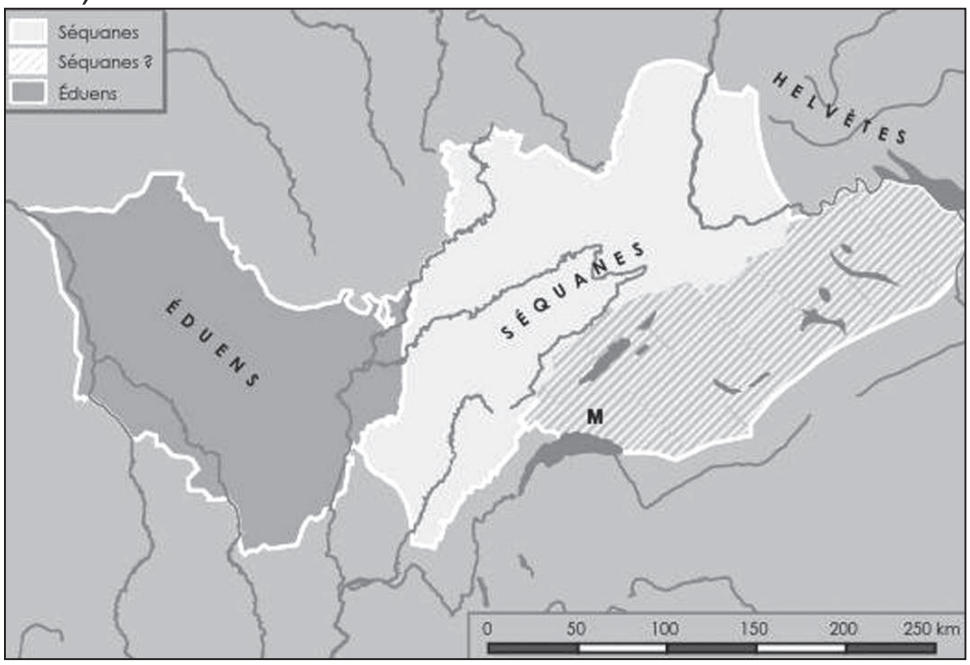

Fig. 5: Territoire des Séquanes vers 120 av. J.-C. (S. FICHTL, *Les peuples gaulois,* Paris, 2012, p. 69) avec l'indication du Mormont (M).

Chaque série monétaire représente un pouvoir émetteur qui en garantit la valeur et l'authenticité en y imprimant sa marque (les types et les légendes). L'attribution des émissions monétaires celtiques est complexe dans la mesure où les territoires des peuples sont souvent mal définis lors des périodes de La Tène antérieures à César.

Quatre courants numismatiques se succèdent sur le Plateau d'après les trouvailles et les faciès monétaires connus. Ils pourraient révéler deux phases historiques d'occupation du territoire. A la première phase, qui s'achève avec les migrations cimbriques, correspondent deux courants monétaires partagés avec les peuples de la Gaule orientale (probablement les Séquanes?). Le premier d'entre eux se compose de pièces produites sur des étalons grecs d'or et d'argent, des imitations des statères et fractions de statères de Philippe II de Macédoine, et des imitations de l'obole de Marseille. Les dépôts en structures fermées (tombes et trésors) et les trouvailles de sites de la fin du III^e^ siècle au milieu du II^e^ siècle av. J.-C. en témoignent. On citera en Suisse occidentale les tombes de Berne, Lausanne et Sion, les dépôts de Berne-*Tiefenau*, les faciès de Bâle-*Gasfabrik* et de Marin-La Tène qui renferment des pièces de ce type[39].

39. Voir A. GEISER, «Comparaison des faciès monétaires du sanctuaire du Grand-Saint-Bernard avec ceux des dépôts à offrandes découverts entre les Alpes Pennines et le Jura», dans: C. HASELGROVE, D. WIGG-WOLF (éds.), *Iron Age Coinage and Ritual Practices,* Mainz, 2005, pp. 287-300, en remontant les datations selon les nouvelles acquisitions archéologiques; *Dossiers* 2013, pp. 64-67; *Mormont* 2014, pp. 64-65; GEISER 2014, *Kaenel,* pp. 119-125.

Le deuxième courant s'arrange autour de nos grandes séries de demi-deniers de typologie romaine, mais dont la légende peut encore être caractérisée de grecque (KALETEDOU) et de bronzes coulés, en particulier les larges séries «à la grosse tête». Les fosses à dépôts du Mormont, à l'instar de Bâle-*Gasfabrik,* marquent la fin de la circulation intensive de ces pièces, même si celle-ci se poursuit encore dans une moindre mesure après 100 av. J.-C.

Les troisième et quatrième courants monétaires comptent de nouvelles pièces et la transformation de celles-ci. Il s'agit en particulier de quinaires au rameau, absents avant 100 av. J.-C., mais présents dans les faciès postérieurs. Les *Büchelquinar,* produits d'abord dans la seconde moitié du 2e siècle av. J.-C. au sud de l'Allemagne actuelle, résidence d'origine présumée des Helvètes, deviennent à l'échelle du Plateau suisse actuel, les principales émissions de ce peuple bien avant la guerre des Gaules. Après la défaite de Bibracte et le retour «forcé» des Helvètes sur le Plateau, les séries de quinaires au rameau évoluent pour devenir parfois épigraphes, formant ainsi un quatrième courant monétaire.

Les deux premiers courants monétaires communs à la Gaule orientale jusqu'au bassin du Rhin pourraient attester de l'influence ou de la mainmise séquane sur le Plateau suisse et du même coup donner raison aux tenants de cette hypothèse. En outre, les dépôts du Mormont se situent à la fin de la phase historique des migrations cimbriques, auxquelles le site pourrait ne pas être étranger. Le passage du deuxième au troisième courant monétaire, dont le Mormont marque sans doute la transition, serait alors significative de l'arrivée des Helvètes sur le Plateau.

Catalogue des monnaies provenant des structures fermées recueillies entre 2006 et 2011

Marseille ou imitation, 110/100 av. J.-C.?, obole

Dictionnaire 2011, p. 44, OBM 10b/c ou OBP 6; Geiser 2011, *oboles,* OBM 10.

Av.: Tête à g.; 3-4 boucles en crochet sur le front.

Rv.: MA au 3e et au 4e canton; lettres bouletées?; roue à quatre rayons.

1.

AR; 0.50 g; 9.4 mm; 160° (frappe sur flans moins larges que les coins).
MMC 43654. EMT06. n° 159 (fosse 116).

Gaule orientale, entre Jura, Plateau suisse actuel et Alpes, 150/100 av. J.-C., denier allégé à la légende Kaletedoy

Groupe au delta sur demi-cercle pointé, B.I.3 Δ

BMCC 1990, 304-318, S. 278-284; Deyber, Scheers 1993, *Robache,* B/5, B/6, 113-132; *Bâle* 1994, 3 A-B, 102-127; *Lyon* 1996, 455-463; Nick 2006, *Gabe,* B.1.3.

Av.: Tête casquée à g.; grènetis périphérique.

Rv.: Cheval sanglé à g., les jambes parallèles; au-dessus: KAΛ; au-dessous: [ETE] Δ [O]Y.

2.

AR+AE; 1.02 g; 14.2/12.4 mm; 200° (flan cassé, fourré).
MMC 43729. EMT10. n° 865 (fosse 559).

Groupe à la roue B.4, et à la roue sur demi-cercle pointé B.4.2

BMCC 1990, 319-332, S. 286-297; Deyber, Scheers 1993, *Robache,* 113-132; *Bâle* 1994, 128-156; *Lyon* 1996, 464-470; Nick 2006, *Gabe,* B.4.

Av.: Tête casquée à gauche; grènetis périphérique.

Rv.: Cheval sanglé à gauche, les jambes parallèles; au-dessus: KAΛ; au-dessous: [ETE] ⊕ ou ⊕ O]Y (légende abrégée ou sous forme de symboles).

3.

AR; 1.87 g; 11.0/10.7 mm; 45°.
MMC 43726. EMT06. n° 183 (fosse 94).

4.

AR; 1.80 g; 11.7/10.7 mm; 195°.
MMC 43725. EMT06. n° 182 (fosse 184).

5.

AR+AE; 0.80 g; 12.0-10.8 mm; 180° (flan cassé, fourré).
MMC 43713. EMT06. n°44 (fosse 165).

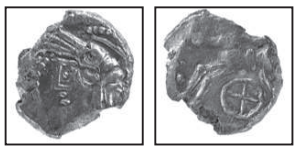

Groupe B.4.2 ⊕

6.

AR; 1. 88 g; 12.8/11.4 mm; 300°.
MMC 43720. EMT06. n° 89 (fosse 126).

7.

AR; 1.84 g; 13.0-10.2 mm; 270°.
MMC 43714. EMT06. n° 45 (fosse 63).

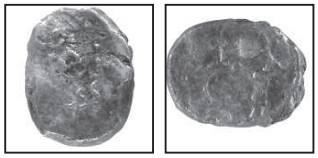

Série et groupe indéterminés

8.

AR+AE; 0.33 g; 13.09/6.76 mm; 0° (fourré et fractionné).
MMC - . EMT 08. n° 566 (fosse 416).

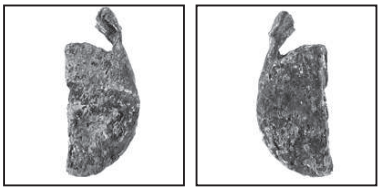

9.

AE; 0.13 g; 11.6/6.1 mm; 0° (défourré? fragment monnaie?).
MMC 43718. EMT 06. n° 84 (fosse 96).

Gaule orientale, entre Jura, Plateau suisse actuel et Alpes, 150/100 av. J.-C., Séquanes?, potins «à la grosse tête»

Av.: Grosse tête à g., à bandeau lisse (GT.A) ou décoré (GT.B)
Rv.: Quadrupède à g. (taureau?), la jambe avant repliée sur l'arrière.

Série GT.A.8

Bâle 1994, 265, 273, 324-327, 331-334; *BMCC* 1995, 323-324, 326, S347; *Lyon* 1996, 539-542; Nick 2000, *GT,* A.2/4; Geiser, Genechesi, Gruel, Jeunot 2009, *GT,* A.8.

Av.: Narine indiquée; œil cerclé d'un annelet; filet périphérique; flan rond.
Rv.: Quadrupède standardisé; jambe avant courte; corne longue et incurvée; échine relevée de 45°; queue formant une esse; filet périphérique.

10.

PO; 5.26 g; 18.5/18.1 mm; 270°.
MMC 43717. EMT 06. n° 79 (fosse 85).

11.

PO; 4.63 g; 19.3/18.6 mm; 270°.
MMC 43956. EMT 10. n° 711 (fosse 499).

Série GT.B.1

Bâle 1994, 361; *BMCC* 1995, 328, S354; *Lyon* 1996, -; Nick 2000, *GT,* B1 et B.2/1; Geiser, Genechesi, Gruel, Jeunot 2009, *GT,* B.1.

Av.: Double bandeau perlé; narine indiquée par un globule; lèvre supérieure marquée par un trait.

Rv.: Jambe avant courte; échine relevée; queue formant une esse; filet périphérique.

12.

PO; 6.21 g; 19.0/18.3; 270°.
MMC 43724. EMT 06. n° 312 (fosse 266).

13.

PO; 5.84 g; 20.2/19.1 mm; 270°.
MMC 43723. EMT 06. n° 158 (fosse 160).

Série GT.B.3.1

Bâle 1994, 355-357; *BMCC* 1995, S353; *Lyon* 1996,-; Nick 2000, *GT,* B.4/2; Geiser, Genechesi, Gruel, Jeunot 2009, *GT,* B.3.1.

Av.: Double bandeau perlé; front large et carré (sourcil); œil indiqué par un globule; nez busqué; narine indiquée par un trait; filet périphérique.

Rv.: Jambe arrière longue; échine relevée; queue formant une esse terminée par un globule; filet périphérique.

14.

PO; 6.52 g; 20.5/20.1 mm; 270°.
MMC 43716. EMT 06. n° 78 (fosse 52).

Série GT.B.4.1

Bâle 1994, 351-353; *BMCC* 1995, 329-330, S355-356; *Lyon* 1996, 529-530; NICK 2000, *GT,* B.2/2; GEISER, GENECHESI, GRUEL, JEUNOT 2009, *GT,* B.4.1.

Av.: Double bandeau en épi; œil marqué par un globule entouré par un annelet; narine indiquée par un trait; lèvres marquées par globules; filet périphérique.

Rv.: Jambe avant courte; échine relevée; queue formant une esse; sabots figuratifs; filet périphérique.

15.

PO; 5.35 g; 18.4/17.5 mm; 270°.
MMC 43955. EMT 07. n° 409 (fosse 291).

Gaule orientale, Lingons?, 150/50 av. J.-C., potin «aux trois croissants» ou «aux trois poissons»

LT XXXIII. 8329; *Bâle* 1994, 594-605; *BMCC* 1995. 451-465, 5488-499; *Lyon* 1996, 481-492; D. 292.

Av.: Trois croissants ou trois poissons en forme de triskèle reliés à un cercle centré; grènetis et bourrelet périphériques.

Rv.: Trois esses et trois globules autour d'un cercle centré; grènetis et bourrelet périphériques.

16.

PO; 3.55 g; 17.9/17.7 mm; 0°.
MMC 43722. EMT 06. n° 111 (fosse 339).

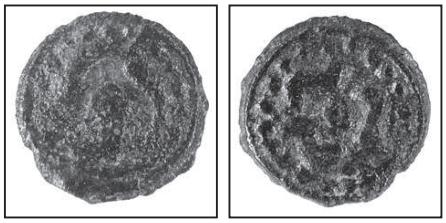

Biturges (Berry), 150/120 av. J.-C., bronze frappé «à la tête de loup»

Bâle 1994; *Lyon* 1996, 636-641; D. 99; *Dossiers* 2013, pp. 58-59.

Av.: Gueule de loup béante à droite; langue pendante; grènetis périphérique.

Rv.: Pégase à droite; aile scaliforme; queue terminée par une volute; volute sous le ventre.

17.

AE; 2.53 g; 17.8/13.3 mm; 340° (monnaie frappée sur flan coulé: 2 tenons).
MMC 43727. EMT 06. n° 191 (fosse 149).

Républicaines

Rome, République, tpq entre 135 et 108 av. J.-C., denier fourré et plié

RRC 242.1; 269.1; 273.1; 275.1; 280.1 et 302.1.

Av.: Rome casquée à dr., derrière ROMA de haut en bas; grènetis périphérique.

Rv.: ind.

18.

AR+AE; 1.21 g; ind. (coupé?, fourré, plié).
MMC 43721. EMT 06. n° 94 (fosse 196).

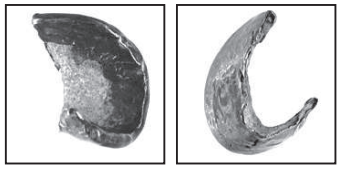

Rome République, milieu du IIe s. av. J.-C. (probablement VAL, 169-158 av. J.-C?) as

Kestner 1989, 1829-1832?

Av.: Janus Bifront; au-dessus I.

Rv.: Proue à dr., au dessus VAL ligaturé; à l'exergue: ROMA.

19.

AE; 25.8 g; 33.2/32.3 mm; 300°.
MMC 43719. EMT 06. n° 87 (fosse 79).

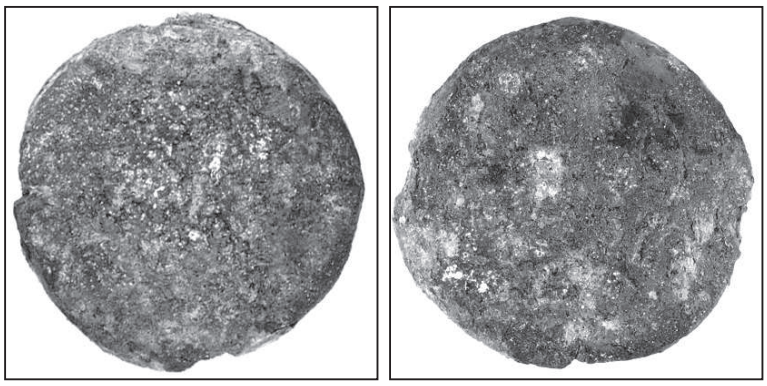

Littérature et abréviations

Allen 1976, *Houssen*	D.F. Allen, «The Houssen Hoard at Colmar», *RBN* 122, 1976, pp. 79-85.
Auberson, Geiser 2001, *Mont-Vully*	Auberson, A. Geiser, «Les trouvailles monétaires et le coin de l'oppidum du Mont-Vully», *RSN* 80, 2001, pp. 59-97.
Bâle 1994	A. Burckhardt, W.B. Stern, G. Helmig, *Keltische Münzen aus Basel: numismatische Untersuchungen und Metallanalysen,* Basel, 1994 (Antiqua 25).
BMCC 1990	D.F. Allen, J. Kent, M. May, *Catalogue of the Celtic coins in the British Museum,* vol. 2, *Silver coins of North Italy, South and Central France, Switzerland and South Germany,* London, 1990.
BMCC 1995	D.F. Allen, J. Kent, M. May, *Catalogue of the Celtic coins in the British Museum,* vol. 3, *Bronze coins of Gaul,* London, 1995.
D.	G. Depeyrot, *Le numéraire celtique,* vol. 4, *Bituriges, Eduens, Séquanes,* Wetteren, 2004.
Deyber, Scheers 1993, *Robache*	A. Deyber, S. Scheers, «Le trésor de Robache», *Archaeologia Mosellana* 2, 1993, pp. 411-428.
Dictionnaire 2011	M. Feugère, M. Py, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 av. notre ère),* Paris, 2011.
Dossiers 2013	Collectif, *Monnaies gauloises: origine, fabrication, usages,* Dijon, 2013 (Dossiers d'archéologie 360).
Furger 1985, *Nunningen*	A. Furger-Gunti, «Nunniger Ärbsli»: 30 ΚΑΛΕΤΕDOY-Quinare aus dem keltischen Schatzfund von Nunningen SO», dans: Circulus Numismaticus Basiliensis (éd.), *Festschrift Herbert A. Cahn, zum 70. Geburtstag,* Basel, 1985, pp. 23-36.
Furger, von Kaenel 1976, *Bâle*	A. Furger-Gunti, H.-M. von Kaenel, «Die keltischen Fundmünzen aus Basel», *RSN* 55, 1976, pp. 35-76.
Geiser 2011, *oboles*	A. Geiser, «Les imitations de l'obole de Marseille de LTD1/LTD2a (II^{e} s. /I^{er} s. av. J.-C.) entre les massifs des Alpes et du Jura», dans: N. Holmes (éd.), *Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress, Glasgow 2009,* Glasgow, 2011.
Geiser 2014, *Kaenel*	A. Geiser, «Courants monétaires celtes entre Alpes et Jura et peuplement: l'apport des faciès monétaires», dans: J. Bulliger, P. Crotti, C. Huguenin (éds.), *De l'âge du Fer à l'usage du verre, mélanges offerts à Gilbert Kaenel, dit «Auguste» pour son 65^{e} anniversaire,* Lausanne, 2014 (CAR 151), pp. 119-125.
Geiser, Genechesi, Gruel, Jeunot 2009, *GT*	A. Geiser, J. Genechesi, K. Gruel, L. Jeunot, «Les potins «à la grosse tête»: une nouvelle évaluation typologique», *GNS* 235, 2009, pp. 77-89.
Kestner 1989	F. Berger, *Die Münzen der Römischen Republik im Kestner-Museum Hannover,* Hannover, 1989.
LT	H. de La Tour, *Atlas de monnaies gauloises,* mis à jour par B. Fischer, 3^{e} éd. revue et corrigée, Paris, 1999.
Lyon 1996	C. Brenot, S. Scheers, *Musée des Beaux-Arts de Lyon: les monnaies massaliètes et les monnaies celtiques,* Louvain, 1996.
Mormont 2014	Collectif, *Les Helvètes au Mormont: une énigme dans le monde celtique,* Chaponnay, 2014 (Archéothéma. Hors-série 7).
Nick 2000, *GT*	M. Nick, *Die keltischen Münzen vom Typ «Sequanerpotin»: eine Studie zu Typologie, Chronologie und geographischer Zuweisung eines ostgallischen Münztyps,* Rahden, 2000 (Freiburger Beiträge zur Archäologie und Geschichte des ersten Jahrtausends 2).

Nick 2006, *Gabe* M. Nick, *Gabe, Opfer, Zahlungsmittel: Strukturen keltischen Münzgebrauchs im westlichen Mitteleuropa,* Rahden, 2006, 2 vols.

Nick 2012, *Altenburg* N. Nick , «Die keltischen und römischen Fundmünzen aus der spätlatènezeitlichen Großsiedlung in der Rheinschleife bei Altenburg (‚Schwaben')», *Fundberichte aus Baden-Württemberg* 32/1, 2012, pp. 497-672.

Carine Raemy Tournelle

Une boîte monétaire énigmatique[1]

La petite boîte dont il est question dans cet article est passée entre les mains de personnalités passionnées d'Histoire. Donnée au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire en 1910 par Mademoiselle Joséphine Chavannes, sœur du peintre vaudois Alfred Chavannes, la boîte de poids est apportée par le non moins célèbre François-Alphonse Forel, chercheur morgien en limnologie et glaciologie[2]. Conservée au Musée monétaire cantonal, elle n'a jamais été publiée jusqu'à ce jour[3].

Quelques notions à préciser

Le terme «poids» est employé dans cet article pour définir les dénéraux, petits objets à l'effigie des monnaies qui servaient à peser celles-ci pour en vérifier la masse. Malgré l'usage dans le vocabulaire courant du terme «poids» pour qualifier la quantité de matière, le mot «masse» l'a remplacé en 1889 dans les domaines scientifiques et techniques. Le kilogramme est alors devenu une unité de masse et non plus une unité de poids[4]. Seule exception, la notion de «poids de tolérance» qui est conservée par souci de compréhension, car elle est stipulée ainsi dans les sources et n'est plus utilisée de nos jours.

Jusqu'au XX^{e} siècle, les monnaies ont une valeur intrinsèque. Celle-ci est donnée par la nature (métal), la masse et le titre du métal (pourcentage du métal noble de l'alliage). Mentionnée dans les ordonnances du souverain émetteur, la masse de chaque pièce doit être contrôlée avant la mise en circulation par les autorités officielles et ensuite lors de son utilisation comme moyen de paiement. Son poids de tolérance est alors pris en considération, car sa masse s'allège inévitablement après des années de manipulations. Cette opération de vérification se déroule donc à l'aide de poids monétaires et d'une petite balance, dite «trébuchet» ou «biquet». Avec la multiplication des espèces en or dans toute l'Europe dès le XIV^{e} siècle et le développement des échanges «internationaux», ces objets ne sont plus l'apanage des Hôtels des monnaies, mais deviennent les outils indispensables des changeurs, banquiers, percepteurs

1. Elles sont souvent désignées sous le nom de «boîte de changeur». Il semble à l'heure actuelle préférable d'utiliser un terme plus général afin de ne pas sous-entendre un emploi réservé à un seul corps de métier. Dans cet article, il sera donc question de boîte monétaire. Voir Pommier 1999, p. 17.
2. Fondateur de la limnologie, il est le premier à présenter le Léman comme un écosystème à part entière. Il est également un précurseur de la sismologie et de la glaciologie. Baptisée à sa mémoire, une montagne du Groenland porte son nom.
3. Dans l'ouvrage de Martin-Campagnolo 1994, seules les boîtes monétaires françaises et italiennes conservées au Musée monétaire sont étudiées.
4. Lors de la première Conférence Générale des Poids et Mesures. Voir Pommier 1999, p. 9.

de taxes, marchands ou orfèvres[5]. Ces utilisateurs emploient alors des étuis en bois afin de rassembler et transporter plus aisément les dénéraux et le trébuchet.

De maigres indices pour la détermination de la boîte et du trébuchet

Le numismate porte beaucoup d'intérêt à ces boîtes offrant par leur aspect et leur contenu des informations essentielles sur leur lieu d'origine, leur fabricant et, par extension, sur la circulation monétaire dans une région ou un Etat. Les premières recherches entreprises pour identifier la boîte du Musée monétaire ont permis de localiser sa fabrication à Cologne. En effet, les dimensions, la forme, les décors géométriques, ainsi que les inscriptions manuscrites en allemand correspondent aux types colonais de la première moitié du XVII^{e} siècle[6] (fig. 1).

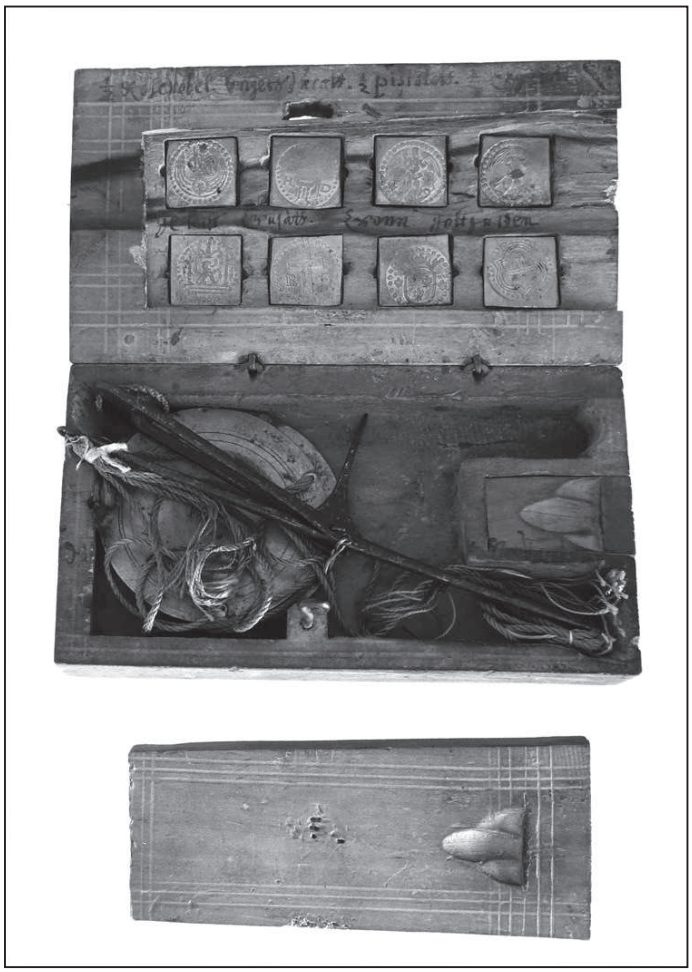

Fig. 1: Allemagne, Cologne, boîte monétaire en bois fruitier, 1ère moitié du XVII^{e} siècle (long. 12 cm x larg. 6.5 cm x haut. 2.5 cm). MMC 43954[7].

5. De Witte 1898, p. 447 et Pommier 1999, p. 9.
6. Numismatica Wien 1974, 1.1, pl. I (mêmes dimensions que notre boîte, balancier Johann Langenberg, 1642-1647); Kisch 1960, p. 81, Abb. 17 (dimensions inconnues, type proche mais pas identique, 1602); Lavagne 1981, pp. 5 et 9, fig. 3.
7. L'ancien numéro d'inventaire du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire était attribué à la boîte et à son contenu (MCAH 30365). Elle est confiée au Musée monétaire dans la seconde moitié du XX^{e} siècle pour la joindre aux collections correspondantes.

Ces boîtes colonaises dévoilent toutes le même système de fermeture assuré par un crochet, deux charnières en fer, des décors géométriques, un couvercle ouvrable avec les dénéraux disposés équitablement sur deux lignes, des inscriptions à l'encre noire au-dessus de chaque alvéole; autant de détails mentionnés par Lavagne comme des caractéristiques colonaises. La grande ville allemande abritait en effet une corporation de balanciers et était considérée comme l'un des trois centres germaniques principaux spécialisés dans la fabrication de boîtes monétaires[8].

Au Bas Moyen Âge et à l'époque moderne, la petite balance monétaire s'articule en trois parties: l'attache centrale ou étrier, la tige horizontale mobile appelée fléau surmontée d'une aiguille et enfin, deux plateaux de laiton suspendus par des cordonnets. En règle générale, l'un des deux plateaux est de forme triangulaire à surface plane et l'autre, rond à fonds concave. Dans certains cas, cette dernière forme peut être utilisée conjointement pour les deux plateaux. Ils sont de surcroît souvent insculpés d'une marque en leur centre permettant l'identification du balancier. Le trébuchet présent dans la boîte allemande conservée au Musée monétaire offre ces caractéristiques, mais le maître d'œuvre n'a pu être identifié en raison d'une usure conséquente. Cet état laisse supposer une utilisation fréquente et probablement de longue durée. Si les attaches des plateaux en soie verte, utilisées pendant plusieurs siècles, ne donnent aucune indication précise, le fléau quant à lui est plus «parlant» (fig. 2). En effet, ses extrémités arrondies et perforées en deux endroits pour permettre l'insertion d'un petit anneau de métal à la base des trois ficelles maintenant le plateau, permet de dater la balance du XVIII^{e} siècle. Cette marque de fabrique se retrouve non seulement en Allemagne, mais également en France à la même époque[9]. Un autre détail d'importance est à prendre en considération: les trous des coupelles sont en relief. D'après Garault, cette finition signe les productions lyonnaises et limousines[10]. Le trébuchet serait donc d'origine française et non allemande. De plus, la datation de l'objet met en évidence un anachronisme notable, puisque la conception de la boîte, rappelons-le, date du XVII^{e} siècle.

8. A l'instar de la région rhénane du Palatinat et de Nuremberg. Voir Lavagne 1981, p. 5.
9. Numismatica Wien 1974, p. XVII, n° 3. Dans Kisch 1965, p. 38, n° 6, seule la France est mentionnée.
10. Garault 2012, pp. 30-31.

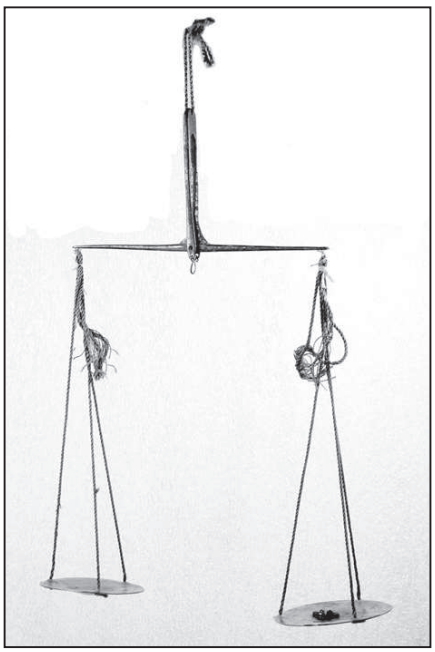

Fig. 2: Lieu de fabrication et balancier inconnu, trébuchet, XVIII[e] siècle, à bras égaux en fer et deux plateaux discoïdes en laiton (long. 12.5 cm x larg. 5 cm x haut. 22 cm). Plateau de droite lesté pour équilibrer la balance.

Une explication peut être aisément fournie. La balance, sensiblement trop grande pour entrer dans son contenant, n'est pas l'outil d'origine. Elle mesure 12.5 cm alors que la boîte en mesure 12. Elle doit donc être placée en diagonale et non parallèle au bord, comme il était d'usage. L'utilisateur s'est donc vu contraint de creuser sa boîte à l'aide d'un ciseau à bois, dont les traces sont encore visibles, afin de pouvoir y insérer son trébuchet (fig. 1). Les traces de taille laissent supposer, sans toutefois le certifier, que l'ouverture réservée aux plateaux était en pointe avec des côtés arrondis pour permettre d'y placer les deux plateaux différents, l'un triangulaire et l'autre circulaire. Cette hypothèse est renforcée par les trébuchets allemands à plateaux mixtes, disposés dans leur étui d'origine, illustrés et décrits dans plusieurs publications[11]. De plus, les empreintes laissées sur le bord par l'aiguille, trop longue, confirment le remplacement de l'outil. Sur les bords épargnés, quelques lettres encore perceptibles témoignent de son apparence primitive. En résumé, la transformation du corps principal nous a privé de la tige en métal permettant l'extraction des poids, des inscriptions, de la marque du menuisier située à proximité du logement réservé aux plateaux du trébuchet, et bien sûr des dénéraux disposés de part et d'autre de la balance originelle. La partie réservée aux lamelles n'a pas été retirée[12]. Toutefois, son contenu ayant disparu, elle n'apporte aucune indication supplémentaire.

11. Voir n. 5.

12. Les lamelles de laiton ou poids en grains sont des poids divisionnaires habituellement au nombre de neuf dont le plus lourd pèse un denier, soit 1.44 g. Ils permettent d'ajuster la pesée, en particulier lorsque la monnaie est rognée ou usée. Le nombre de lamelles, ajoutées aux côtés de la monnaie pour la faire trébucher, est pris en compte lors de la transaction.

Tentative de reconstitution d'une boîte incomplète

La première observation concerne la composition, car la boîte ne comprend que des dénéraux pour les monnaies d'or et non d'argent. En outre, ces derniers ne portent aucune inscription au revers, mais uniquement les traces du support utilisé lors de leur fabrication. Selon Lavagne, les dénéraux de laiton sont frappés, contrairement à ceux de bronze obtenus par un procédé de fusion[13]. Nos exemplaires semblent avoir été coulés pour ensuite recevoir une empreinte au marteau. L'anonymat des poids tend à infirmer deux attributions. Dès 1509, il devient en effet obligatoire pour les balanciers des Pays-Bas de marquer leurs poids aux armes de la ville dans laquelle ils officient[14]. Cette exigence prend également un caractère officiel en France en 1641, date à laquelle chaque artisan doit désormais marquer ses ouvrages d'un poinçon permettant de l'identifier (fig. 3). Il semble néanmoins que peu de villes françaises aient respecté cet usage[15]. En Suisse, la marque ne devient obligatoire qu'au XVIII[e] siècle[16]. Les poids allemands et espagnols ne révèlent en règle générale aucune indication et l'identification du balancier ne devient possible qu'à l'aide d'une étiquette ou d'une inscription manuscrite sur le couvercle, détails absents de la boîte colonaise[17].

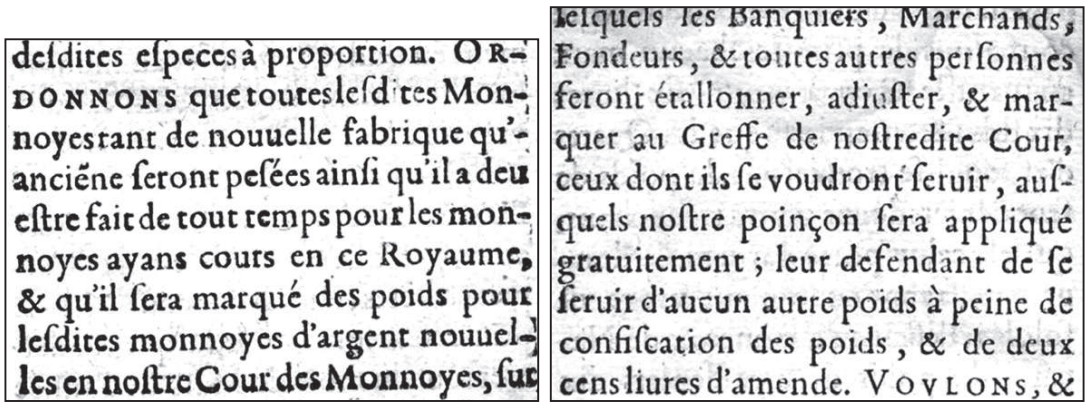
deſdites eſpeces à proportion. ORDONNONS que toutes leſdites Monnoyes tant de nouuelle fabrique qu'ancienne ſeront peſées ainſi qu'il a deu eſtre fait de tout temps pour les monnoyes ayans cours en ce Royaume, & qu'il ſera marqué des poids pour leſdites monnoyes d'argent nouuelles en noſtre Cour des Monnoyes, ſur

leſquels les Banquiers, Marchands, Fondeurs, & toutes autres perſonnes ſeront étallonner, adiuſter, & marquer au Greffe de noſtredite Cour, ceux dont ils ſe voudront ſeruir, auſquels noſtre poinçon ſera appliqué gratuitement; leur defendant de ſe ſeruir d'aucun autre poids à peine de confiſcation des poids, & de deux cens liures d'amende. VOVLONS, &

Fig. 3: Extrait de l'édit du roi de France Louis XIII en 1641 sur l'insculpation obligatoire des poids monétaires français et l'interdiction d'utiliser des exemplaires non marqués sous peine de confiscation et d'amende[18].

13. Lavagne 1974/9, p. 30.
14. De Witte 1898, p. 45.
15. Lavagne 1974/10, p. 18.
16. Martin 1959, pp. 96-98.
17. Voir *supra,* pp. 12 et 19.
18. *Edict du roi portant nouvelle fabrication d'especes d'argent: augmentation du Marc d'argent le Roy, & des Quarts d'escu, Testons, et Francs aux coins* […] (Peronne septembre 1641), chez Sébastien Cramoisy, Imprimeur ordinaire du Roy, & de la Cour des Monnoyes, Paris, 1641, pp. 9-10.

De nombreuses boîtes regroupent des poids marqués de productions diverses, mais celle du Musée monétaire n'est composée que de poids anonymes dévoilant des traces identiques au revers, à une exception près, et un style uniforme soigné. L'hypothèse d'un seul individu à l'origine de cette fabrication semble donc plausible. Les poids sont-ils contemporains de la boîte et par conséquent d'origine? Il est difficile de répondre à cette question, mais ceux correspondants aux inscriptions ne se logent pas si facilement dans les ouvertures prévues à cet effet. Il n'est donc pas impossible que plusieurs propriétaires aient utilisé la boîte allemande et modifié sa composition en fonction des espèces monétaires en circulation. Le fabricant était-il l'un de ces balanciers colonais connus de la première moitié du XVII^{e} siècle: Butger von Essen (1609), Bernhard Odendal (1636), Hans Langenberg (1645) ou encore Hans Lutzenkirchen (1649)?[19] Le trébuchet d'origine, peut-être insculpé par le balancier, aurait pu donner des indications complémentaires s'il n'avait pas disparu. Une autre observation peut être formulée. Il ne s'agit pas ici de poids monétaires étalons, fabriqués par des instances officielles, mais de dénéraux de circulation ou «poids trébuchants» dévoilant un poids de tolérance. En effet, une usure naturelle appelée «frai» est occasionnée par les nombreuses manipulations des monnaies circulant plusieurs décennies après leur émission. Les poids de circulation présents dans la boîte colonaise offrent des masses affaiblies, plus légères que celles de tolérance mentionnées par Dieudonné et Lavagne et citées dans le catalogue ci-après. Elles témoignent ainsi d'une production postérieure à l'émission des espèces monétaires relatives. La forme des poids peut-elle nous fournir des informations supplémentaires? Il n'existe pas de règles générales. Toutefois, certaines formes sont plus souvent adoptées par un Etat ou un autre à l'époque moderne. En Espagne et en Italie, la forme ronde est favorisée, alors que Lyon et Paris préfèrent les poids carrés et taillés en tronc de pyramide inversée ou parfois hexagonaux. Au Pays-Bas, comme en Allemagne, ces objets de vérification sont en règle générale carrés et les tranches coupées verticalement ou en biseau. Les exemplaires de cette étude se présentent ainsi. Toutes ces indications permettent de formuler l'hypothèse d'une boîte composée de poids allemands et d'une balance anachronique d'origine française. Elles n'autorisent toutefois aucune détermination incontestable.

Les poids présents et les inscriptions

La boîte comprend huit poids monétaires de forme carrée qui ne correspondent pas tous aux légendes inscrites à l'encre noire. Celles-ci sont précisées en italique avant la détermination du poids. Dans le cas d'un poids absent, l'inscription «orpheline» est retranscrite, ainsi que le type présumé du dénéral correspondant (fig. 6). Le lieu de fabrication des poids étant incertain

19. Dieudonné 1925, p. 165.

(probablement en Allemagne), les autorités émettrices signalées dans les légendes se réfèrent aux monnaies. Il est important de rappeler que les dénéraux correspondent à des monnaies de plusieurs autorités différentes, mais ne sont pas obligatoirement de même origine. Un poids fabriqué à Cologne peut représenter par exemple un type monétaire royal anglais. Le poids de tolérance est ajouté en bas de légende pour sensibiliser le lecteur aux masses affaiblies des dénéraux présents dans la boîte.

Inscription: ½ Rosenobel.
Av.: Le roi à mi-corps dans une nef, tenant l'épée et l'écu; grènetis périphérique.
LT; 3.66 g; 16.1 x 15.7 mm.
Poids de tolérance: 3.88 g.
Dieudonné 1925, 115.97, pl. VII, 10 var (type du noble à la rose); Lavagne 1976/18, 44. G 405; Pommier 2000, 17.622 var.

Fig. 4: Poids du ½ noble à la rose ou ½ ryal, [Grande-Bretagne, royaume, d'Edouard IV à Elisabeth Ière (1461- 1603)], atelier et balancier indéterminés, XVIIe siècle?

Inscription: Ungers ducats.
Av.: Saint Ladislas debout, tenant le globe de sa main droite et une hache d'armes dans sa gauche; accosté des lettres H-D; grènetis périphérique.
LT; 3.40 g; 16.7 x 15.9 mm.
Poids de tolérance: 3.45 g.
Dieudonné 1925, 147.288, pl. XV, 25; Pommier 2002, 74.30 var.

Fig. 5: Poids du ducat de Hongrie[20], [Hongrie, royaume, de Louis Ier d'Anjou à Rodolphe II (1342-1608)], atelier et balancier indéterminés, XVIIe siècle?

Inscription: ½ pistolets.
Av.: Croix potencée dans un quadrilobe décoré à ses angles rentrants de diverses ornementations possibles; grènetis périphérique.
LT; masse et dimensions du poids disparu inconnues.
Poids de tolérance: 3.35 g.
Dieudonné 1925, 124.146; Pommier 2000, 56.881 ou 882; Garault 2012, 41.23.

Manque: Poids du ½ pistolet appelé aussi pistole ou ½ pistole en France et «escudo» en Espagne, [Espagne, royaume, de Charles Ier (titre de Charles Quint en Espagne, 1517-1556) circule jusque vers 1830], atelier et balancier indéterminés, XVIIe siècle?

Ce dernier est remplacé par le poids suivant:

Inscription disparue (avant modification de la boîte?): Engelots.
Av.: Saint-Michel ailé debout, plongeant des deux mains sa croix dans la gueule du dragon renversé à gauche; grènetis périphérique.
LT; 4.96 g; 15.9 x 15.5 mm.
Poids de tolérance: 5.04 g.
Dieudonné 1925, 113.92, pl. VII, 4; Pommier 2000, 18.628 var.
Parmi les huit poids classés dans l'étui, il est le seul dont le nom n'est pas inscrit à l'encre noire sur le couvercle.

Fig. 6: Poids de l'angelot, [Grande-Bretagne, royaume, de Henri VI à Charles Ier (1470-1649, fin de l'émission en 1632)], atelier et balancier indéterminés, XVIIe siècle?

20. D'abord désigné sous le nom de «florin», il est appelé «ducat» depuis le règne de Wladislas VI (1490-1516). Cette pièce circule jusqu'au début du XIXe siècle d'après Pommier 2002, p. 73.

Inscription presque illisible: ½ Engelots.
Av.: Saint-Michel ailé debout, plongeant des deux mains sa croix dans la gueule du dragon renversé à gauche; grènetis périphérique.
LT; 2.44 g; 16.2 x 16.1 mm.
Poids de tolérance: 2.55 g.
Dieudonné 1925, 114.93, pl. VII, 4 (type de l'angelot); Pommier 2000, 19.638 var.
Ce dénéral n'appartient pas au lot d'origine. Il ne porte aucune trace au revers et l'alliage est plus brillant.

Fig. 7: Poids du ½ angelot, [Grande-Bretagne, royaume, de Henri VI à Charles I[er] (1470-1649, fin de l'émission en 1632)], atelier et balancier indéterminés, XVII[e] siècle?

Inscription: Gl lew pour Goldloewe?
Av.: Lion héraldique assis à droite sous une arcade gothique, accostée de deux briquets sur trèfle et étincelles; grènetis périphérique.
LT; 4.01 g; 16.1 x 16.0 mm.
Poids de tolérance dès 1541: 4.08 g. et dès 1561: 4.03 g.
Dieudonné 1925, 127.163, pl. X, 19; Pommier 2000, 75.- (nb variantes).

Fig. 8: Poids du lion de Flandre, [Flandre, comté, de Philippe le Bon aux Etats de Brabant et de Flandre (1419-1585)], atelier et balancier indéterminés, XVII[e] siècle?

Inscription: E Crusats.
Av.: Croix latine accostée des lettres R-S; grènetis périphérique.
LT; 3.38 g; 16.3 x 16.0 mm.
Poids de tolérance: 3.45 g.
Dieudonné 1925, 120.127b, pl. VIII, 22 var.; Pommier 2000, 38.762 var.

Fig. 9: Poids de la cruzade à la croix latine ou au calvaire, appelée aussi ducat ou écu à la longue croix, [Portugal, royaume, Jean III (1521-1557)], atelier et balancier indéterminés, XVII[e] siècle?

Inscription: E Sonn (Sonnencron).
Av.: Ecu couronné à trois lis, surmonté d'un soleil et accosté de deux lis couronnés; grènetis périphérique.
LT; 3.29 g; 16.2 x 16.0 mm.
Poids de tolérance: 3.39 g, puis dès 1541: 3.34 g.
Dieudonné 1925, 95.22 et 96.27; Lavagne 1974/9, p. 27; Pommier 1999, 55.247 (écu à la couronne).

Fig. 10: Poids de l'écu au soleil à couronne ouverte [France, royaume, de Louis XI à François I[er] (1461-1547)], atelier et balancier indéterminés, XVII[e] siècle?

Ce poids reprend le type plus ancien de l'écu à la couronne «neuf» frappé sous les règnes successifs de Charles VII et Louis XI (1422-1483). Le nom allemand est plus explicite, puisque «Sonnencron» signifie couronne au soleil[21]. Dieudonné remarque que les poids des écus au soleil dévoilant un écu à base arrondie (dit espagnol) sont de fabrication flamande, rhénane ou romaine, mais en tout cas pas française[22].

21. Quelques fois, un poids destiné à peser deux monnaies combine des éléments des deux espèces. Voir Dieudonné 1925, p. 56.

22. Voir *supra,* p. 64.

Inscription: Goldgulden.
Av.: Globe crucigère dans un trilobe anglé; grènetis périphérique.
LT; 3.12 g; 16.4 x 16.1 mm.
Poids de tolérance: 3.28 g.
Dieudonné 1925, 133.187, pl. XI, 22; Lavagne 1974/11, p. 34; Pommier 2002, 67.1 var.

Fig. 11: Poids du florin du Rhin, [Union des électeurs du Rhin (1338-1537)], atelier et balancier indéterminés, XVII^{e} siècle?

Les poids disparus: hypothèses

Il est mentionné plus haut l'absence de plusieurs dénéraux dans le corps principal de la boîte monétaire en raison de sa modification ultérieure. La comparaison avec les autres objets allemands similaires et de même époque permet d'estimer le nombre de poids manquants. En effet, la taille modeste, l'absence de tiroir coulissant annexe inséré parfois dans la partie inférieure, la dimension du compartiment réservé aux lamelles permettent de chiffrer les absents au nombre de cinq. Par conséquent, un lot de treize dénéraux devait être conservé dans la boîte. Quelques types peuvent être proposés pour ces poids disparus grâce à l'étude des boîtes de la même période, mais aussi à l'aide de trois exemplaires datant de la première moitié du XVIII^{e} siècle, tous fabriqués à Cologne[23]. En effet, ceux-ci comprennent également treize dénéraux, dont plusieurs types correspondent aux exemplaires susmentionnés. Les autres poids présents permettent de soumettre les propositions ci-dessous, car ces monnaies sont encore mentionnées dans les livres de changeurs et les ordonnances du XVIII^{e} siècle, comme dans l'ouvrage de Damoreau par exemple[24].

- Poids de l'albertus et du ½ albertus, [Brabant, duché, Albert et Isabelle (1598-1621)].
- Poids du double ducat et du ducat nommé aussi «excelente» [Espagne, royaume, Isabelle et Ferdinand, puis Kampen, ville des Pays-Bas qui frappe monnaie au type espagnol des deux bustes affrontés et enfin Albert et Isabelle (1474 à 1621)][25].
- Poids du souverain et ½ souverain, [Grande-Bretagne, royaume, d'Edouard VI à Jacques I^{er} (1547-1625), fin de l'émission en 1603]. Inscrit comme «soverein» ou sous le nom plus populaire d'«Ombkicker» ou «Umbkicker»[26], le souverain anglais de Jacques I^{er} est fréquent dans les boîtes monétaires.
- Poids du cavalier ou rider de Flandre, [Flandre, comté, Philippe le Bon, 1419-1547].

23. Zavattoni 2003, 230.146 - 233.148.

24. Damoreau 1727.

25. Garault 2012, 42.24.

26. Cette appellation en hollandais et en allemand signifie «qui regarde en arrière» car le portrait de Jacques I^{er} regarde à droite, alors que son prédécesseur était tourné à gauche. Lavagne 1974/10, p. 12.

Cet exercice se révèle néanmoins difficile, car dans la majorité des cas, les légendes ne correspondent plus systématiquement aux poids. Cette constatation peut être interprétée de deux manières. Soit le contenu des boîtes est altéré par des collectionneurs avant d'être mis sur le marché ou déposé dans les musées, soit il subit au fil des années des remaniements par les utilisateurs successifs en fonction de l'usure et de la circulation monétaire. La boîte allemande conservée au Musée monétaire tend à confirmer la seconde hypothèse.

Une sélection pertinente?

Les dénéraux conservés dévoilent des types monétaires frappés entre le XV^e^ et le début du XVII^e^ siècle. Ont-ils été choisis pour vérifier des pièces anciennes encore en circulation au XVIII^e^ siècle? De multiples livres de changeurs conservés au Musée monétaire permettent de répondre à cette question par l'affirmative. Il s'agirait alors d'une boîte d'appoint, une sélection établie par une personne désirant compléter sa collection de dénéraux pour contrôler un maximum d'espèces encore sur le marché. Cette conjecture n'est pas si saugrenue, car aucune inscription manuscrite ni dénéral ne fait référence à des pièces frappées dans la première moitié du XVIII^e^ siècle, comme par exemple le louis mirliton, le louis aux lunettes et le louis de Malte français ou encore la guinée et la ½ guinée anglaises. Ces poids, contemporains de l'utilisateur, devaient être rassemblés dans une autre boîte, probablement pour un usage plus fréquent. Notons que la Grande-Bretagne est représentée en force avec trois poids sur les huit présents dans la boîte, au contraire de l'Italie, totalement absente du corpus. Que peut-on en déduire? Dans les boîtes de chaque Etat, fabriquées aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, les poids «nationaux» sont représentés en majorité[27]. Dans les boîtes françaises s'ajoutent des exemplaires pour les espèces espagnoles et italiennes. Même sélection pour les italiennes avec, en sus, des poids pour les monnaies autrichiennes et portugaises. Les boîtes suisses contiennent des dénéraux français, italiens, portugais et espagnols. Les espagnoles ne comprennent pas de poids étrangers, à l'instar des boîtes anglaises quelques fois augmentées de poids portugais et espagnols. Seuls les balanciers des Pays-Bas et d'Allemagne fabriquent des étuis monétaires pour des espèces plus variées, y compris anglaises. Ces constatations mettent non seulement en évidence une circulation monétaire abondante dans ces contrées, mais aussi des us et coutumes différents. Les propriétaires de ces boîtes peuvent en effet peser et vérifier de nombreuses monnaies et donc les accepter comme moyens de paiement pour leur commerce. La boîte allemande conservée au Musée monétaire complétait peut-être un lot moins diversifié destiné à une circulation plus courante?

27. Martin 1959; Martin-Campagnolo 1994 et 1999; Zavattoni 2003; Pommier 2000, pp. 123-135; Garault 2012.

Au vu des publications synchroniques des autres Etats européens, les monnaies en circulation illustrées et commentées y sont plus variées et plus nombreuses que celles représentées par les poids dans les boîtes des particuliers[28]. Les livres tarifaires très complets des époques moderne et contemporaine sont édités en règle générale par les instances officielles, en revanche les boîtes plus populaires caractérisent les besoins de leur possesseur et sont à leur image. Plus ce dernier fait des transactions commerciales importantes, plus il se trouve confronté à des espèces monétaires de tous horizons et doit par conséquent adapter son outil de travail à la demande. La boîte de Cologne ne comprend-elle pas uniquement des dénéraux réservés aux espèces d'or? Son propriétaire devait donc faire des échanges assez substantiels. Etait-il changeur ou marchand? Rien ne permet de l'affirmer.

Au terme de l'enquête, un mystère presque élucidé

Les premières observations de la boîte monétaire colonaise datée du XVII^{e} siècle ont révélé une modification importante de son corps principal. Les soupçons d'une réutilisation sont de suite apparus lorsque l'étude du trébuchet a révélé un anachronisme notable avec la boîte. L'existence de plusieurs propriétaires, à un siècle d'intervalle, est alors devenue évidente. Ces derniers ont dû, selon toute vraisemblance, adapter le contenu de l'étui pour répondre à la demande de la circulation monétaire hétéroclite de l'époque moderne. La disparition de cinq dénéraux sur treize laisse supposer que ces exemplaires plus anciens ont été sélectionnés avec soin pour compléter le lot de l'utilisateur du XVIII^{e} siècle. En effet, les espèces monétaires correspondantes aux poids circulaient encore à cette époque[29]. Cette observation est par ailleurs confirmée par l'étude des livres de changeurs. En parallèle, la tentative de détermination du trébuchet a porté ses fruits, puisque le fléau et les plateaux ont permis de localiser sa fabrication en France. Le poinçon, rendu illisible par l'usure, n'a pas autorisé l'identification du balancier, mais il est maintenant certain que la boîte allemande a été exportée en France bien avant de finir entre les mains de la donatrice vaudoise, Mademoiselle Joséphine Chavannes. Un tracé «international» pour une petite boîte monétaire sans prétention…

28. Au Musée monétaire, de nombreuses publications mentionnent les tarifs des espèces, leur taille au marc en vigueur dans la région et leur poids de tolérance. Des ouvrages des Pays-Bas par exemple, datés du XVII^{e} siècle, offrent une pléthore de monnaies illustrées provenant de toutes les puissances d'Europe.

29. Voir par exemple: *Impronti peso, e valore delle monete d'oro e d'argento correnti negli stati di S.S.R.M. il re di Sardegna di qua dal mare: 1786,* Torino, [1786].

Bibliographie

Christie's 1996	*Fine Scientific instruments, [auction],* Christie's South Kensington, London, 30 May 1996.
Damoreau 1727	E. Damoreau, *Traité des negociations de banque, et des monnoyes étrangeres; contenant l'analyse du titre de fin, poids & valeur des espèces d'or & d'argent* […], Paris, 1727.
De Witte 1898	A. De Witte, «Les dénéraux et leurs ajusteurs aux Pays-Bas méridionaux», *RBN* 54, 1898, pp. 432-455.
De Witte 1899	A. De Witte, «Les dénéraux et leurs ajusteurs aux Pays-Bas méridionaux (suite)», *RBN* 55, 1899, pp. 78-111, pl. IV.
Dieudonné 1925	A. Dieudonné, *Manuel des poids monétaires,* Paris, 1925.
Garault 2012	B. Garault, *Le pesage monétaire: boîtes, poids, balances et pèse-monnaies en France,* Paris, [2012].
Houben 1978	G.M.M. Houben, *European coin-weights for English coins,* [Zwolle], 1978.
Kisch 1960	B. Kisch, *Gewichte- und Waagemacher im alten Köln (16.-19. Jahrhundert),* Köln, 1960 (Veröffentlichungen des Kölnischen Geschichtsvereins 23).
Kisch 1965	B. Kisch, *Scales and weights: a historical outline,* New Haven/London, 1965 (Yale studies in the history of science and medicine 1).
Lavagne 1971	F.G. Lavagne, «Maîtres-Balanciers de la région rhénane», *GNS* 83, 1971, pp. 76-84.
Lavagne 1974/9 et 10	F.G. Lavagne, «Le pesage monétaire: les poids monétaires», *Archéonumis* 9, 1974, pp. 26-32; 10, 1974, pp. 12-20.
Lavagne 1974/11, 12 et 13	F.G. Lavagne, Le pesage monétaire: catalogue des dénéraux, *Archéonumis* 11, 1974, pp. 33-39; 12, 1974, pp. 31-42; 13, 1974, pp. 40-50.
Lavagne 1975/14	F.G. Lavagne, «Le pesage monétaire: catalogue des dénéraux», *Archéonumis* 14, 1975, pp. 45-57.
Lavagne 1976/18 et 20	F.G. Lavagne, «Le pesage monétaire: catalogue des dénéraux», *Archéonumis* 18, 1976, pp. 42-44; 20, 1976, pp. 45-52.
Lavagne 1981	F.G. Lavagne, *Balanciers étalonneurs: leurs marques, leurs poinçons,* Montpellier, 1981 (Collection de documents relatifs aux poids, balances et mesures).
Lockner 1981	H.P. Lockner, *Die Merkzeichen der Nürnberger Rotschmiede,* München, 1981.
Martin 1958/59	C. Martin, «Les boîtes de changeurs à Genève et à Berne (XVII^{e}-XVIII^{e} s.)», *RSN* 39, 1958/59, pp. 59-106.
Martin-Campagnolo	C. Martin, M. Campagnolo, *Catalogue des balances de changeurs, des dénéraux et des poids,* vol. 1, *La France et l'Italie: collections du Cabinet des médailles de Lausanne,* Lausanne, 1994 (Cahiers romands de numismatique 2).
Martin-Campagnolo 1999	C. Martin, M. Campagnolo, «Encore des balances de changeurs», *BACM* 12, 1999, pp. 33-38.
Numismatica Wien 1974	*Münzwaagen, Münzgewichte aus einer bedeutenden Privatsammlung, Auktion* VI, Numismatica Wien, Wien, 12.10.1974.
Pommier 1999	A. Pommier, *Poids monétaires,* vol. I, *Poids pour monnaies de France,* Paris, 1999 (Les collections monétaires 10).
Pommier 2000	A. Pommier, *Poids monétaires,* vol. II, *Poids pour monnaies non françaises,* Paris, 2000 (Les collections monétaires 10).
Pommier 2002	A. Pommier, «Quelques poids monétaires pour monnaies d'Allemagne et de Hongrie», *Cahiers numismatiques* 153, 2002, pp. 65-75.
Sheppard-Musham 1975	T. Sheppard, J.F. Musham, *Money, scales and weights,* London, 1975.

WITTOP KONING-HOUBEN 1980 — D.A. WITTOP KONING, G.M.M. HOUBEN, *2000 Jaar gewichten in de Nederlanden: stelsels, ijkwezen, vormen, makers, merken, gebruik,* Lochem-Poperinge, 1980.

ZAVATTONI 2003 — G. ZAVATTONI, *Bilance e strumenti per pesare le monete (metà XVII-XX secolo) di una collezione privata,* Milano, 2003 (Collezioni numismatiche 5).

MUSÉE MONÉTAIRE

MÉMENTO

Palais de Rumine,
Salle Colin Martin
mardi à jeudi 11h00 - 18h00
vendredi à
dimanche 11h00 - 17h00

Accès

Métro M2, arrêt Riponne-M. Béjart; Bus nos 1, 2, arrêt rue Neuve; n° 8, arrêt Riponne. Pour les personnes à mobilité réduite, accès par la cour nord du Palais de Rumine depuis la place de la Riponne.

Tél./mail

021/ 316.39.90
musee.monetaire@vd.ch

Site web

www.musees.vd.ch/musee-monetaire

Collections

Consultation sur rendez-vous

Salle de lecture

Palais de Rumine,
Niveau 3 par l'interphone
mardi et jeudi 09h00 - 12h00
14h00 - 17h00

RAPPORT ANNUEL

Editorial

La numismatique, science auxiliaire de l'histoire, se destine à la connaissance des objets monétaires qui, à une époque et dans un territoire donnés, constituent des documents officiels produits par une autorité souveraine. Les chercheurs ont montré que ces objets portent des messages qu'aucun autre vestige de la vie quotidienne ne peut fournir. Ils permettent de traduire certaines stratégies politiques, économiques, sociales, nationales ou internationales des Etats. De par leur origine officielle de production, ces pièces constituent aussi bien un patrimoine régional qu'international, qu'elles soient issues du sol ou de collections anciennes. La spécialisation est reconnue depuis le XVIe siècle, période de la création des premières collections. Qu'elles soient princières ou royales par exemple (des Médicis, des Habsbourg, de France, d'Angleterre, de Russie ou de Suède…), celles-ci fondent les musées numismatiques et les corpus de référence les plus importants. A Lausanne, dès le XVIIIe siècle, les séries du Musée trouvent leur origine dans les collections Secrétan, Baron, Levade, Morel-Fatio, Gaudard, de La Harpe, de Reynier, etc.

Les corpus de référence se construisent par la restitution et la mise en contexte historique des émissions. Ces classements sont aujourd'hui possibles grâce aux progrès des méthodes de la recherche qui permettent de mesurer ou de nuancer de manière parfois spectaculaire les acquis des connaissances et d'en proposer la critique. Pensez aux analyses nucléaires du métal monétaire qui montrent le rôle joué par les pouvoirs anciens dans les dévaluations, rôle qui n'apparaît généralement pas dans les archives (les contrats monétaires par exemple) et pour cause… Sans ce travail de fond, il n'existerait aucun corpus permettant le classement des trouvailles monétaires actuelles. Les dix volumes de *The Roman Imperial Coinage,* l'une des sources principales de l'identification des monnaies romaines, en sont un exemple parmi d'autres.

Les collaborateurs du MMC
Personnel titulaire:
11 personnes (4.55 ETP)

Directrice
PD Dr. Phil. Anne Geiser (AG) (100%)

Conservateurs (par ordre d'ancienneté au Musée):
Lic. Phil. Yves Muhlemann (YM) (35%)
Dr. Phil. William Eisler (WE) (30%) jusqu'au 31.03.2013
Lic. Phil. Carine Raemy Tournelle (CRT) (60%) jusqu'au 31.03.2013, puis 70%
Dr. Phil. Julia Genechesi (JG) (30%) jusqu'au 31.03.2013 puis 50%

Comme la plupart des anciennes institutions de numismatique, le Musée monétaire vaudois dispose d'importantes collections de référence acquises par achats, par dons ou dépôt légal (trouvailles cantonales). Le corpus de l'Evêché de Lausanne par exemple est issu de ce type de fonds anciens. Il en est de même des séries grecques, celtiques, romaines, médiévales ou modernes du Musée qui sont régulièrement complétées. L'importance accordée par les numismates aux trésors et trouvailles monétaires s'est accrue ces dernières décennies avec l'expansion de l'archéologie.

Le Service archéologique du canton, tout comme ses principaux mandataires ou les prospecteurs autorisés par lui, font constamment et systématiquement appel aux services du Musée monétaire pour l'identification et la datation de leurs trouvailles[1]. Les collaborateurs du Musée, universitaires et scientifiques spécialisés (la numismatique est enseignée dans le cadre des *cursus* d'histoire de nos universités) sont appelés à identifier et dater ces découvertes. Grâce à cette collaboration, les pièces sont replacées dans le cadre de leur production et de leurs circulations et en précisent les contextes géopolitiques et la portée historique. Il est donc nécessaire de documenter chacune de ces trouvailles qui enrichissent à leur tour les collections de référence du Musée et soutiennent la constitution de nouveaux corpus raisonnés.

Le bien-fondé de la recherche scientifique, travail le plus conséquent des collaborateurs du Musée monétaire, doit être souligné[2] au moment où la Loi sur le patrimoine mobilier et immatériel (LPMI), longuement préparée par le Département et le SERAC,

1. Les trésors et trouvailles monétaires sont caractérisés par les articles 723 et 724 du Code civil suisse et doivent être identifiés par des professionnels qui évaluent leur valeur scientifique et justifient ou non de leur dépôt dans un musée, moyennant indemnisation équitable du propriétaire du fonds et de leur inventeur.

2. Les missions publiques du Musée (expositions permanente et temporaires, visites guidées relayées par la médiation culturelle) revêtent elles aussi leur importance. Mais elles ne peuvent intervenir qu'après la longue maturation scientifique précédemment énoncée et ne pourraient en aucun cas la remplacer.

Conservatrice-restauratrice:
Martine Prod'Hom
(MPH) (80%) jusqu'au 01.09.2013

Conservateur-restaurateur:
Stéphane Ramseyer
(SR) (80%) depuis le 01.11.2013

Bibliothécaire-documentaliste:
Cosette Lagnel
(CL) (70%)

Médiatrice culturelle:
Ba. Phil. Nicole Beuret
(NB) (30%)

Administration:
Catherine Meystre-van Bogaert
(CMB) (10%)
Ma. Phil. Zahra Ameli
(ZA) (10%)

prévoit la modernisation des musées cantonaux. Que va changer cette loi pour le Musée monétaire et les autres hôtes du Palais de Rumine? A nos autorités de réserver le meilleur pour la longue tradition numismatique vaudoise!

Anne Geiser

MISSIONS SCIENTIFIQUES

Recherches en cours

Culture grecque hellénistique et romaine

Les cistophores de Marc Antoine: une nouvelle recherche

C'est à partir de la première moitié du IIe siècle avant J.-C. que le Royaume de Pergame émet une nouvelle monnaie d'argent fondée sur un étalon modifié. Le cistophore, par référence à la ciste mystique de Dionysos représentée sur ces pièces, marque la volonté des princes attalides de produire leur propre monnayage, à l'instar d'autres dynasties hellénistiques. Après le legs du royaume par Attale III à Rome en 133, le cistophore perdure et est dès lors frappé au nom des proconsuls et des magistrats romains. Les expéditions orientales de Marc Antoine (39-36 avant J.-C.) sont ponctuées de deux séries d'argent. La première autour de 39 est constituée de deux émissions de cistophores produits à Pergame ou à Ephèse. Marc Antoine y modifie les types monétaires en faisant placer son portrait associé à celui de son épouse Octavie, tout en conservant la ciste mystique. Cette démarche pourrait s'inscrire dans les thèmes de propagande choisis par Marc Antoine qui le désignent comme «Nouveau Dionysos» s'opposant à ceux de «Nouvel Apollon» arborés par Octave. La deuxième série de monnaies d'argent est constituée de tétradrachmes frappés à Antioche, où le portrait de Cléopâtre remplace celui d'Octavie. Après sa victoire sur les Parthes, il est possible que Marc Antoine ait caressé l'idée de créer un grand royaume oriental incluant l'Egypte, comme en témoignerait son rapprochement avec Cléopâtre VII (41-40 avant J.-C). Ces émissions monétaires et leur

Personnel temporaire et d'appoint

Assistants scientifiques:
2 personnes (0.46 ETP) (sans les gardiens)

Ba. Phil. Nicolas Consiglio (NC) (23%, février à décembre) (Dépouillement scientifique et rédaction du catalogue de la République romaine)

Ba. Phil. Aude Souillac (AS) (23%, février à décembre) (Enregistrement NUMMUS/ *MuseumPlus* et rédaction du catalogue de la République romaine

Bénévole:

Jindra Christen (classement des sceaux)

Gardiens du «pool Rumine»

contexte historique, leur chronologie, l'ampleur de leur production, leur métrologie et leur titre forment la base d'une étude que mènera à bien Barbara Hiltmann dans le cadre de son mémoire de master en histoire ancienne.

Royaume lagide: les monnaies de Cléopâtre I^{ère} à Cléopâtre III

Nicolas Consiglio, assistant scientifique au Musée monétaire, poursuit l'étude des émissions de Cléopâtre I^{ère} à Cléopâtre III dans le cadre de son mémoire de master. Après avoir identifié les types attribués naguère par Svoronos, il tente de les replacer dans le *cursus* de l'histoire de ces reines, grâce à l'étude des monogrammes, des types codifiés, de la métrologie des monnaies et des trésors monétaires connus.

Culture celtique

Monnaies gauloises entre Alpes et Jura

La préparation du manuel de synthèse voué aux monnaies gauloises entre Alpes et Jura se poursuit. Les corpus raisonnés des principaux dépôts monétaires, classés par faciès typologiques successifs entre Alpes et Jura, dont ceux du Mormont et de Cossonay (volume 2), sont en cours de rédaction.

Les monnayages gaulois et marseillais découverts en vallée du Rhône: circulation monétaire et approche économique

Julia Genechesi poursuit l'édition de son manuscrit de thèse. Elle a particulièrement travaillé en 2013 sur la présentation succincte de son catalogue de sites et a actualisé les données des corpus monétaires d'Essalois et du Pègue à la suite de nouvelles publications.

Catalogue et études des collections et trouvailles celtiques du Musée

Le catalogue des collections celtiques du Musée se poursuit dans le cadre à la fois de leur intégration dans la base de données NUMMUS/*MuseumPlus* et dans une monographie en préparation. En 2013, la restauration et un dépouillement d'archives ont permis

de préparer les catalogues raisonnés de pièces de Gaule orientale et du Plateau suisse actuel (oboles, demi-deniers de KALETEDOU, Eduens à la tête casquée, Q. DOCI, notamment - environ 150 objets). La rédaction du catalogue des pièces de Marseille, de la Cisalpine et de la vallée du Rhône (environ 250 objets) est également en cours d'achèvement.

ETUDES SCIENTIFIQUES EN COURS

10 études d'importance et *ca.* **4'000** objets en cours d'étude

CULTURE ROMAINE

Trésors symptomatiques des mouvements alamans du IIIe siècle de notre ère (doctorat en cours)

Le catalogue du trésor de Villars-sous-Yens a été enrichi de pièces conservées dans la collection du Musée, identifiées par Yves Muhlemann d'après les manuscrits d'Antoine Baron et à partir de l'observation de la couche superficielle de corrosion verte des monnaies.

CULTURE MÉDIÉVALE

«Production et circulation monétaire en Pays de Vaud: le témoignage de l'église St-Martin de Vevey et d'autres édifices religieux du diocèse de Lausanne» (doctorat en cours)

Carine Raemy Tournelle a commencé l'étude de ces trouvailles monétaires dans le cadre d'une thèse de doctorat sous la co-direction de Martine Ostorero et Anne Geiser. Dans le cadre de cette recherche, l'étude d'autres trouvailles monétaires d'églises, de contextes historiques et archéologiques, de l'historiographie numismatique permettront d'approfondir les connaissances actuelles des circulations monétaires au Moyen Âge et à l'époque moderne en Pays de Vaud.

TRÉSORS ET TROUVAILLES MONÉTAIRES

Catalogue raisonné des trésors monétaires conservés au Musée

La documentation d'archives recueillie par Anne Geiser, et plus récemment par Yves Muhlemann et Carine Raemy Tournelle, d'environ 200 trésors antiques, médiévaux et modernes, la plupart découverts dans le canton, se poursuit. Le récolement des pièces du trésor de Cudrefin par Yves Muhlemann et Julia Genechesi est en cours.

Cours, conférences

Cours universitaire

Faculté des Lettres. Institut d'Archéologie et des Sciences de l'Antiquité, *Séminaire de numismatique républicaine romaine*: «Le monnayage de la République romaine» (AG).

Conférences - communications scientifiques

09 mai 2013 - «Le Rhône et les différentes circulations monétaires: une approche économique de l'axe rhodanien». Communication présentée lors du XXXVII[e] Colloque de l'AFEAF, Montpellier, 8-11 mai 2013 (JG).

20 septembre 2013 - «De l'anonymat à la signature: l'exemple des monnaies épiscopales de Lausanne». Communication présentée lors du Colloque international «Héraldique et Numismatique IV» organisé les 19 et 20 septembre 2013 par le Groupe de Recherche Identités et Cultures avec le concours du Conseil scientifique et l'UFR des Lettres et Sciences Humaines de l'Université du Havre. En partenariat avec la Société française d'héraldique et de sigillographie, en collaboration avec le Cabinet des médailles (BNF) et la Société française de numismatique (CRT).

26 novembre 2013 - «Les monnayages gaulois et marseillais découverts en vallée du Rhône, circulation monétaire et approche économique». Freie Vereinigung Zürcher Numismatiker, Landesmuseum Zürich (JG).

Colloques scientifiques internationaux

1[er] février 2013 - Réunion du laboratoire AOROC UMR 8546 à Paris (JG).

2 février 2013 - Journée d'information de l'AFEAF à Paris (JG).

1[er] mars 2013 - Assemblée générale du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires et journée scientifique sur les travaux en cours, Zoug (JG, CRT).

22 juin 2013 - Journées numismatiques suisses à Bâle (NB, JG).

21 novembre 2013 - «L'appropriation du butin dans la Rome républicaine: saccage débridé ou management de la rapacité?», par Monsieur le Professeur Michel Tarpin. Assemblée générale des Amis du Musée monétaire pour 2012 (AG, YM, CRT, JG, NB, CL).

Collections - gestion des inventaires

En 2013, 1960 nouveaux objets sont entrés dans les collections du Musée. Parmi ceux-ci, il faut compter 805 dons apportés par différentes personnes, 325 trouvailles monétaires provenant des chantiers de fouilles du Service archéologique ou de prospections autorisées et enfin, 830 achats de collections de référence. Parmi les donateurs au Musée et à son Association, on relève le nom de particuliers, de chercheurs ou de collectionneurs: Pierre Audisio, Gérard Barraud, Gilles Beneyton (Club numismatique

du Chablais), Albert Blanc, Michel Bugnion, Bernard Chatton, Chérine El Sherbiny, Sylvie Ferrari-de Rham, Pierre Girardet, Lucien Marconi, Jean Louis Martin, Martine Prod'Hom, Béatrice Rouge, Vivianne Schaefer, et ceux d'institutions comme le Service des sports de la Ville de Lausanne et la Banque du Brésil.

Chaque année, le nombre de pièces qui entrent dans les collections varie de plusieurs centaines. Il n'est pas possible d'en mesurer la cadence et donc de planifier les tâches de gestion des inventaires. Les différents types d'acquisitions engendrent des prestations adaptées. Sur la base de leurs identifications et de leurs recherches, les conservateurs gèrent les nouvelles acquisitions du Musée et les «vieux fonds» écartés naguère de l'inventaire, faute de restaurateur permanent avant 2007 et de forces suffisantes à la conservation. Ils introduisent ceux-ci dans la base NUMMUS/*MuseumPlus*. 3065 nouvelles fiches ont été créées en 2013 par les collaborateurs du MMC dans NUMMUS/*MuseumPlus*. Outre les dons et les achats de collections patrimoniales, ils identifient les trouvailles monétaires (toutes les trouvailles du canton, sauf Avenches, apportées par les archéologues, sont identifiées au Musée) et rédigent les catalogues provisoires et les rapports destinés aux fouilleurs. Les collaborateurs scientifiques du Musée sont amenés à renseigner des historiens dans le cadre de leurs recherches et de nombreux particuliers en leur fournissant l'identification de leurs pièces (CRT, JG, YM, AG).

Une gestion par lots

Les trouvailles monétaires et les dons nous parviennent par lots de plusieurs pièces. Il n'est généralement par possible de distinguer chaque objet de ces lots aussitôt entrés au Musée, avant restauration, détermination et classement scientifique. Leur enregistrement individuel dans la base ne se conçoit qu'après ces étapes précises qui permettent de remplir les champs du masque de saisie.

La procédure de gestion des collections se déroule selon les étapes suivantes: les acquisitions entrantes sont d'abord enregistrées par lot en amont du travail d'identification (quittancier et registre annuel). Un dossier d'archives, que précise le numéro de lot, est créé pour conserver les documents papiers, mémoire du lot. Chaque pièce du lot est ensuite pré-identifiée avant d'être déterminée, classée et enregistrée dans NUMMUS/*MuseumPlus*.

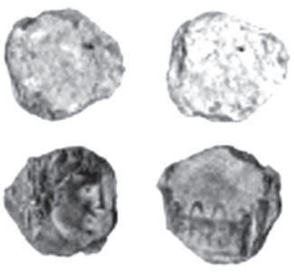

Monnaie non identifiable avant restauration

Trouvailles recensées et/ou reçues en 2013

(T= Trouvaille, dépôt légal du Service archéologique cantonal et de ses mandataires**; JE =** Jeton et méreau; **PB =** Plomb; **PM =** Poids monétaire**)**

	Total	*Antiquité (jusqu'à 498)*	*Ind.*	*Moyen Âge (499-ca. 1536)*	*Epoque moderne/ contemporaine (1537 à nos jours)*	*Ind.*	*Autres objets*
Sites et habitats gaulois ou gallo-romains							
Gressy-Sermuz, 5918 (T2013/282/058) Prospection 2012, P.-A. Capt	**3**	2			1 PM		
La Sarraz, 5498 (T2013/233/002) Le Mormont, dépôts gaulois, fouilles Archeodunum 2012, offrande, C. Brunetti et C. Nitu	**1**	1					
La Sarraz, 5498 (T2013/277/054) Le Mormont, dépôts gaulois, fouilles Archeodunum 2013, offrande, C. Brunetti et C. Nitu	**5**	5					
Lausanne, 5586 (T2013/259/036) Vidy, Boulodrome, fouilles UNIL 2013, (T2013/264/041) M. Demierre (T2013/279/056)	**26** **39** **1**	25 36 1	 1 			1 2 	
Lausanne, 5586 (T2013/271/048) Vidy, tranchée autoroute A1, fouilles Archeodunum 2013, H. Clément	**38**	38					
Sainte-Croix, 5568 (T2013/255/032) Fouilles SIPAL, Section Archéologie cantonale 2013, A.-L. Gentizon Haller, M. Haller	**6**	6					
Sainte-Croix, 5568 (T2013/263/040) Fouilles SIPAL, Section Archéologie cantonale 2013, A.-L. Gentizon Haller, M. Haller	**1**	1					

	Total	Antiquité (jusqu'à 498)	Ind.	Moyen Âge (499-ca. 1536)	Epoque moderne/ contempo-raine (1537 à nos jours)	Ind.	Autres objets
Sainte-Croix, 5568 (T2013/269/045) Prospection Vestigatio 2012, M. Montandon	**16**	11	1	4			
Sainte-Croix, 5568 (T2013/270/047) Fouilles SIPAL, Section Archéologie cantonale 2012, K. Weber	**12**	12					
Ursins, 5932 (T2013/278/055) Prospection 2012, A. Saporito et M. Comparelli	**11**	11					
Yverdon-les-Bains, 5938 (T2013/278/055) Prospection 2012, O. Collet	**1**	1					
Yverdon-les-Bains, 5938 (T2013/278/055) Prospection 2012, D. Tharin	**1**	1					
Yverdon-les-Bains, 5938 (T2013/278/055) Prospection 2012, O. Collet	**1**	1					
Yvonand, 5939 (T2013/278/055) Prospection 2012, A. Saporito et M. Comparelli	**9**	8					1PB
Sites, habitats antiques à modernes							
Baulmes, 5745 (T2013/250/027) Forel, fouilles SIPAL, Section Archéologie cantonale 2012, K. Weber	**2**	2					
Bière, 5425 (T2013/268/044) Prospection 2013, F. et M. Gomez et J. Jaggi	**5**	5					
Bonvillars, 5551 (T2013/256/033) Prospection 2012, A. Saporito et M. Comparelli	**8**	7			1		
Bonvillars, 5551 (T2013/268/044) Prospection 2010, M. Emilov	**1**				1		

	Total	Antiquité (jusqu'à 498)	Ind.	Moyen Âge (499-ca. 1536)	Epoque moderne/ contempo-raine (1537 à nos jours)	Ind.	Autres objets
Bonvillars, 5551 (T2013/268/044) Prospection 2010, R. Monnier	**3**				1 1JE		1 PB
Bonvillars, 5551 (T2013/278/055) Prospection 2012, O. Collet	**1**	1					
Bonvillars, 5551 (T2013/278/055) Prospection 2012, D. Tharin	**2**	2					
Chamblon, 5904 (T2013/278/055) Prospection 2012, D. Tharin	**1**	1					
Champagne, 5553 (T2013/250/027) Prospection 2011, O. Collet	**4**	4					
Les Clées, 5750 (T2013/278/055) Prospection 2013, O. Collet	**1**			1			
Concise, 5554 (T2013/268/044) Prospection 2010, R. Monnier	**3**				2 1JE		
Corbeyrier, 5404 (T2013/260/037) Prospection 2013, J. Moret	**16**	16					
Corcelles-près-Concise, 5555 (T2013/268/044) Prospection 2010, R. Monnier	**2**					1	1PB
Crissier, 5583 (T2013/280/057) Sondages Archeodunum 2013, C. Blomjous et D. Maroelli	**2**			1	1		
Cuarnens, 5479 (T2013/278/055) Prospection 2012, A. Saporito et M. Comparelli	**1**	1					
Eclépens, 5482 (T2013/248/025) Prospection 2013, C. Ansermet	**1**				1		

	Total	Antiquité (jusqu'à 498)	Ind.	Moyen Âge (499-ca. 1536)	Epoque moderne/ contempo-raine (1537 à nos jours)	Ind.	Autres objets
Etoy, 5636 (T2013/250/027) Prospection 2011, A. Saporito et M. Comparelli	**8**	8					
Etoy, 5636 (T2013/278/055) Prospection 2012, A. Saporito et M. Comparelli	**1**	1					
Fey, 5522 (T2013/278/055) Prospection 2013, A. Lozano	**1**	1					
Giez, 5559 (T2013/278/055) Prospection 2012, O. Collet	**1**			1			
Givrins, 5720 (T2013/278/055) Prospection 2012, A. Saporito et M. Comparelli	**1**	1					
Grandson, 5561 (T2013/250/027) Prospection 2011, O. Collet	**2**	2					
Grandson, 5561 (T2013/278/055) Prospection 2012, O. Collet	**4**	3					1
La Chaux, 5474 (T2013/261/038) Prospection 2012, L. Berney	**1**	1					
La Sarraz, 5498 (T2013/249/026) Prospection 2013, C. Ansermet	**20**	8		9 3JE			
La Sarraz, 5498 (T2013/278/055) Prospection 2012, C. Ansermet	**1**	1					
Lausanne, 5606 (T2013/001) Rue Centrale 10, démolition immeuble 1957	**1**			1			
Montagny-près-Yverdon, 5922 (T2013/250/027) Prospection 2011, O. Collet	**2**	2					

	Total	Antiquité (jusqu'à 498)	Ind.	Moyen Âge (499-ca. 1536)	Epoque moderne/ contempo-raine (1537 à nos jours)	Ind.	Autres objets
NYON, 5724 (T2013/250/027) Prospection 2011, F. Tallent	**3**	2			1JE		
NYON, 5724 (T2013/244/021) Petite Prairie, prospections et sondages Archeodunum 2012-2013, C. Henny	**5**	2			3		
NYON, 5724 (T2013/246/022) Petite Prairie, fouilles Archeodunum 2013, C. Henny	**1**	1					
NYON, 5724 (T2013/273/050) Petite Prairie, fouilles et prospections Archeodunum 2013, C. Henny	**3**			1	2		
OLLON, ST-TRIPHON, 5409 (T2013/250/027) Prospection 2010, C. Ansermet	**25**	16		3	6		
ONNENS, 5565 (T2013/278/055) Prospection 2012, O. Collet	**1**	1					
ORZENS, 5925 (T2013/278/055) Prospection 2012, A. Saporito et M. Comparelli	**2**	2					
PAILLY, 5530 (T2013/278/055) Prospection 2012, O. Collet	**1**	1					
POMY, 5926 (T2013/250/027) Prospection 2011, O. Collet	**2**	2					
POMY, 5926 (T2013/278/055) Prospection 2012, O. Collet	**1**	1					
POMY, 5926 (T2013/278/055) Prospection 2012, D. Tharin	**1**	1					
POMY, 5926 (T2013/278/055) Prospection 2012, A. Saporito et M. Comparelli	**1**	1					

	Total	Antiquité (jusqu'à 498)	Ind.	Moyen Âge (499-ca. 1536)	Epoque moderne/ contempo-raine (1537 à nos jours)	Ind.	Autres objets
Sainte-Croix, 5568 (T2013/250/027) Prospection 2009, Caligae, M. Montandon	**4**				4		
Saubraz, 5437 (T2013/268/044) Prospection 2013, F. et M. Gomez, J. Jaggi	**2**	1			1		
Suscévaz, 5930 (T2013/278/055) Prospection 2012, D. Tharin	**1**				1		
Tolochenaz, 5649 (T2013/238/012) La Caroline, fouilles Archeodunum 2009, F. Menna	**2**	2					
Valeyres-sous-Ursins, 5934 (T2013/278/055) Prospection 2012, A. Saporito et M. Comparelli	**2**	1			1		
Vufflens-la-Ville, 5503 (T2013/250/027) Prospection 2012, A. Saporito et M. Comparelli	**1**	1					
Total des monnaies	**325**	**262**	**2**	**24**	**29**	**4**	**4**

Acquisitions de collections

1’960

Dons	**805**
Achats	**830**
Trouvailles	**325**

Marc-Aurèle, Rome, 172-173, sesterce.
RIC III.299.1074.
AE, 28.2 g, 33.6-31.6 mm, 360°.
MMC 43880 (tr. La Sarraz. Prosp. C. Ansermet 2013 - T.2013/249/026).

Collections - gestion par secteur

Antiquité

Le catalogue des monnaies celtiques se poursuit. La révision du classement et le récolement des types monétaires de la Gaule méridionale et orientale sont en cours (AG, JG). La rédaction des collections républicaines se réalise peu à peu (AG, NC).

Yves Muhlemann, Julia Genechesi et Anne Geiser ont travaillé en 2013 sur plusieurs faciès monétaires gaulois et gallo-romains du canton de Vaud.

Les fouilles de la période de La Tène finale ont offert de nouveaux éléments permettant la caractérisation des faciès monétaires du site du Mormont, dont la datation est aujourd’hui assurée par la dendrochronologie: 110 av. J.-C. ± 10 ans. Le faciès monétaire du site correspond à celui de l’oppidum du Mont-Vully. Un dépôt monétaire celtique découvert en 2012 sur un périmètre de moins de 25 m^2 par les collaborateurs du Service archéologique cantonal (Gervaise Pignat) aux environs de Cossonay est en cours de gestion et d’étude. Il est constitué de 60 demi-deniers de KALETEDOU. Les prospections de Pierre-Alain Capt sur l’oppidum tardif de Sermuz ont offert de nouveaux quinaires de VIROS et de TOGIRIX notamment (AG).

Les fouilles archéologiques des sites gallo-romains du canton ont apporté leur lot de monnaies (YM). Le faciès monétaire de Vidy-Boulodrome s’étend actuellement de la République au II^e siècle avec quelques monnaies du III^e siècle. Le site de Lussery-Villars a offert 36 monnaies romaines. Ces espèces, toutes de petite valeur et donc d’usage courant, s’échelonnent entre le I^{er} et le début du V^e siècle. Les émissions de 335 à la fin du IV^e siècle sont particulièrement bien représentées (YM). La trouvaille de Corbeyrier-l’Oujoz, peut-être un petit dépôt, forme un ensemble homogène de la fin du IV^e au début du V^e siècle (12 monnaies sur 16). Les pré-identifications et la restauration de ces objets sont en cours avec les nombreuses trouvailles des prospections du canton (YM, JG, AG, SR).

Moyen Âge

La révision du classement et de l'enregistrement des collections médiévales du Musée progresse. Ce travail réalisé à l'aide des publications scientifiques récentes permet aussi de mettre à jour les dossiers d'archives correspondants (CRT).

Une partie des 343 pièces du trésor du XII^{e} siècle découvert en 1871 à Ferreyres est conservée au Musée. L'identification de l'acquisition de Fritz Aubert (1999) constitue l'occasion du reclassement de ces deniers dits «à la crosse». Le récolement des pièces de la collection de l'Evêché avec celles du trésor est en cours (AG).

L'héraldique épiscopale de Lausanne et le domaine parallèle de la sigillographie font l'objet de recherches qui ouvrent de belles perspectives de collaborations internationales. Les classements des jetons du Musée ont fourni l'occasion de riches échanges avec le Centre national de recherche sur les jetons et les méreaux du Moyen Âge (France) (CRT).

Moderne et contemporain

Le trésor découvert en 1871 à Cudrefin renfermait près de 600 monnaies enfouies en 1619, soit au début de la Guerre de Trente Ans. Cet ensemble essentiellement composé d'espèces de billon d'usage quotidien constitue un précieux témoignage des mutations qui affectèrent la circulation monétaire suisse occidentale au tournant du XVII^{e} siècle. Les pièces éparses au sein de la collection sont en cours de récolement (YM, JG). Près de 2'000 monnaies de la Confédération et étrangères acquises en 2012 ont été déterminées et classées et enregistrées dans la base NUMMUS/*MuseumPlus* (CRT, AS). Il est régulièrement procédé aux enregistrements et au rangement des monnaies émises par Swissmint, des monnaies et médailles contemporaines, des actions, des obligations et des billets de banque (JG).

A la demande d'historiens, plusieurs recherches ont également été menées à bien (JG, YM, CRT, SR,AG).

Lausanne, Evêché, anonyme (Roger Vico Pisano?), 1178-1212, denier.
Dolivo 1961, I.5.
BI, 0.88 g, 18.4-18.1 mm, MMC 43894 (tr. La Sarraz. Prosp. C. Ansermet 2013 - T. 2013/249/026/15).

RESTAURATIONS 918
PHOTOGRAPHIES 947

COLLECTIONS - ATELIER DE RESTAURATION ET DE PHOTOGRAPHIE

Proche des collections et de leur documentation, l'atelier de restauration du Musée monétaire est le corollaire indispensable à toute l'activité scientifique du Musée.

Pendant plus de deux décennies, Martine Prod'Hom a pratiqué la restauration des collections, de concert avec les conservateurs, de la manière la plus rationnelle possible. Ainsi, l'examen d'identification de l'objet et des problèmes des métaux, avant et pendant chaque intervention s'avère particulièrement salutaire, notamment dans le cas des trouvailles monétaires parfois abîmées et à la surface friable. Les déterminations gagnent en précision. Le 1er septembre 2013, Martine Prod'Hom, première personne engagée au Musée monétaire avec le statut de conservateur-restaurateur, a pris sa retraite. Pilier de l'institution, elle a largement contribué à l'évolution du Musée de ces dernières décennies. Outre son activité de conservation active et préventive, elle a assumé la photographie pour publication et l'exécution de fac-similés de monnaies et médailles. La gestion, puis l'extension des dépôts situés au Palais de Rumine et au DABC ont également bénéficié de ses compétences. Elle a exprimé ses talents multiples dans sa fonction et a défini la ligne graphique des publications du Musée et de son Association de soutien: les *Cahiers romands de numismatique* et le *Bulletin de l'Association des Amis du Musée monétaire* notamment. On lui doit la création et la mise à jour du site Web du Musée. Elle a en outre conçu et réalisé la muséographie de l'actuelle exposition permanente et de nombreuses expositions temporaires à l'Espace Arlaud et au Palais de Rumine. Toute l'équipe du Musée salue son engagement infatigable, sa polyvalence et sa bonne humeur communicative et lui souhaite une riche et heureuse retraite.

Stéphane Ramseyer est entré en fonction le 1er novembre 2013. Après une immersion progressive

Commode, Rome, 186, sesterce.
RIC III, 420-464.
AE, 21.5 g, 33.5-32.0 mm, 360°.
MMC 43881 (tr. La Sarraz. Prosp. C. Ansermet 2013 - T. 2013/249/026).

dans l'institution, il s'est engagé dans la conservation des monnaies en attente depuis le départ de Martine Prod'Hom et a tenté de répondre aux demandes des conservateurs. Au total, 286 pièces provenant des collections ou des sites de Corbeyrier, La Sarraz, Bière, Sainte-Croix et Vidy ont été conservées ou dégagées pour détermination. Seule la photographie avers et revers, en lien avec la conservation desdites pièces, a été réalisée. Une base de données informatique de la documentation de conservation est provisoirement mise en place, dans l'attente des modifications du volet conservation de NUMMUS/*MuseumPlus.*

RÉDACTIONS ET PUBLICATIONS

Généralités

A. GEISER, Y. MUHLEMANN, C. RAEMY TOURNELLE, J. GENECHESI «Trouvailles recensées et/ou reçues en 2012», *BAMM* 25, 2012 (2013), pp. 72-76.

IFS, ITMS, IRMS (réd.) d'après A. GEISER, Y. MUHLEMANN, C. RAEMY TOURNELLE, J. GENECHESI «Vaud», *Bulletin IFS, ITMS, IRMS* 20, 2013, pp. 36-38.

Y. MUHLEMANN, «Les monnaies trouvées en prospection», *Archéologie vaudoise* 1, 2012 (2013), p. 17.

Antiquité

S. FREUDIGER, A. GEISER, Y. MUHLEMANN, «Le «trésor» du bâtiment C8», dans: C. MAY CASTELLA (dir.), *La villa romaine du Prieuré à Pully et ses peintures murales,* Lausanne, 2013 (CAR 146), pp. 272-279.

A. GEISER, «Les courants monétaires celtiques entre Alpes et Jura», *Dossiers d'Archéologie* 360, 2013, pp. 64-67.

A. GEISER, J. GENECHESI, «Identification d'une légende de la vallée du Rhône sur un quinaire recueilli en pays helvète», dans: S. KRAUSZ *et. al.* (dir.), *L'Âge du fer en Europe: mélanges offerts à Olivier Buchsenschutz,* Bordeaux, 2013 (Mémoires / Ausonius 32), pp. 521-528.

A. GEISER, Y. MUHLEMANN *et. al.*, «Les monnaies», dans: T. LUGINBÜHL *et al.* (dir.), *Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron: découvertes anciennes et fouilles récentes: essai d'analyse d'un lieu de culte d'altitude du Jura vaudois,* Lausanne, 2013 (CAR 139), pp. 144-219.

J. GENECHESI, «Le développement de la circulation monétaire dans le sud-est de la Gaule», *Dossiers d'Archéologie* 360, 2013, pp. 60-63.

J. GENECHESI, G. GENTRIC, J.-C. PREYNAT, «Les monnaies de l'oppidum d'Essalois (Loire)», *RSN* 92, 2013, pp. 19-68.

J. GENECHESI, «Les monnaies préaugustéennes découvertes en Ardèche», *Ardèche Archéologie* 30, 2013, pp. 72-77.

Y. MUHLEMANN, «Un antoninien exceptionnel de l'empereur Emilien», *BAMM* 25, 2012 (2013), pp. 4-17.

Moyen Âge, Moderne, Contemporain

W. Eisler, «Among the most celebrated engravers: the Dassiers and the art of the print», *Médailles: Magazine of the International Art Medal Federation FIDEM* 2012, 2013, pp. 119-126.

W. Eisler, «La médaille de la fondation de l'église Sainte-Claire à Rome (1582): un important témoignage d'un monument disparu de la Renaissance», *BAMM* 25, 2012 (2013), pp. 54-62.

J. Genechesi, «Le trésor de monnaies royales du Brassus», *BAMM* 25, 2012 (2013), pp. 41-53.

Y. Muhlemann, W. Zaugg, *Drei Bündner Münzgeschichten* (Begleitpublikation zur Sonderausstellung Bluzger, Taler, Grossi. Bündner Münz- und Geldgeschichte), Chur, 2013.

Y. Muhlemann, «Bluzger, Taler, Grossi. Bündner Münz- und Geldgeschichte [exposition, Rätisches Museum, Chur]», *GNS* 250, 2013, p. 66.

Y. Muhlemann, «Bluzger, Taler, Grossi. Bündner Münz- und Geldgeschichte [exposition, Rätisches Museum, Chur]», *Numis-Post* 6, 2013, pp. 71-73.

Y. Muhlemann, «Die Münzen», dans: M. Seifert, *Die Kirchen von Tamins,* Chur, 2013 (Archäologie Graubünden. Sonderheft 2), pp. 42-43.

C. Raemy Tournelle, «L'église Saint-Martin de Vevey livre religieusement ses monnaies et jetons», *BAMM* 25, 2012 (2013), pp. 22-40.

Articles sur le Musée - Bulletins et dépliants des musées lausannois en 2013

F. Augsburger, «Des sous, des sous, des sous… en histoires au musée monétaire cantonal», *Musées lausannois* 64, 2013, p. 19.

A. Grandjean, «Argent, or et menue monnaie peuvent nous parler d'Histoire», *Sammler-Anzeiger / Gazette des Collectionneurs* 4, 2013, pp. 14-15.

A. Grandjean, «Napoléon sujet de médailles et de monnaies», *Sammler-Anzeiger / Gazette des Collectionneurs* 4, 2013, p. 16.

«Napoléon dans l'Histoire: le Musée monétaire de Lausanne expose ses fonds de médailles napoléoniennes: souvenirs très parlants d'une époque mouvementée de l'Histoire européenne», *Accrochages* 146, 2013, p. 35.

«Napoléon, un destin gravé dans le métal», *Musées lausannois* 64, 2013, p. 7.

«Collections monétaires. Histoire monétaire de nos régions et d'ailleurs», *Musées lausannois* 65, 2013, p. 9.

«Collections monétaires. Focus: la monnaie chez les Gaulois», *Musées lausannois* 66, 2013-2014, p. 8.

Infos expos Musées Lausanne et Pully, 2013, avril-septembre.

Infos expos Musées Lausanne et Pully, 2013-2014, octobre-mars.

Recension

C. Winterstein, *Die Basler Medaillen - Kleinkunst aus vier Jahrhunderten,* Basel, 2012 (Schriften des Historischen Museums Basel 19) (W. Eisler, *GNS* 249, 2013, pp. 25-26).

Expositions, animations et consultations en 2013
8'876 personnes

Exposition permanente
8'059 visiteurs

Animations
50 événements
(visites guidées,
contes,
ateliers des enfants,
Passeports vacances,
Pâkomuzé,
Nuit des Musées)

1'656 personnes
(953 enfants et 703 adultes)

MISSIONS EN DIRECTION DES PUBLICS

Exposition permanente

Dans le cadre du futur réaménagement de l'exposition permanente, plusieurs rencontres entre les conservateurs, Madame Maia Wentland, professeur à la faculté des HEC de l'Université de Lausanne et Madame Sabrina Rami, co-auteures de la plateforme «Pile et Face», ont permis de préciser la forme générale du projet. Les différentes périodes numismatiques de l'histoire encadreront le module central consacré à l'économie et à l'argent (module HEC). Les thèmes et les périodes de l'exposition permanente actuelle seront synthétisés dans des modules. Ainsi, par exemple, les deux vitrines consacrées aux paléo-monnaies ne formeront plus qu'un seul module.

Les modules thématiques et historiques consacrés à la production, à la paléomonnaie, à la Grèce antique, à Rome et au Moyen Âge ont fait l'objet d'un premier toilettage. Leur adaptation au nouveau projet est en cours.

Communication et médiation

Intitulé/nom de l'animation	Nb d'événements	Nb de personnes	Enfants	Adultes
Visites guidées	**5**	**110**	**33**	**77**
Contes	**13**	**290**	**203**	**87**
Atelier des enfants/	**10**			
- Mythologie	4	83	74	9
- Sceaux	4	70	61	9
- Vercingétorix	2	40	36	4
Passeport vacances	**1**	**5**	**5**	**0**
Pâkomuzé	**4**	**63**	**63**	**0**
Nuit des Musées	**7**	**995**	**478**	**517**
Total	**50 événements**	**1656**	**953**	**703**

Contes...

Contes

Les séances de contes rencontrent un succès toujours croissant. Animés par les conteurs de l'association «L'Oreille qui parle», les thèmes abordés tournent autour de la notion de trésor.

Cherche et trouve...

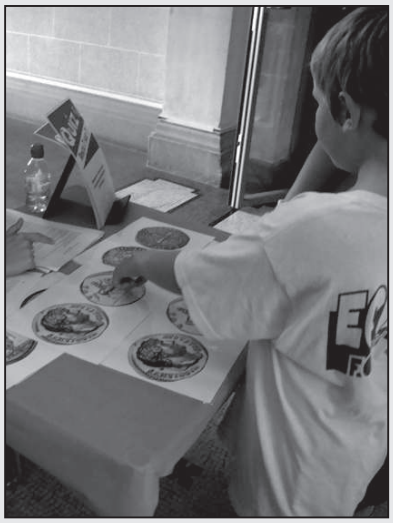

Reçu 7 sur 7!

Sois à la page!

Ateliers des enfants

Dans le cadre d'Ecole-Musée, trois ateliers à thème sont proposés par le Musée monétaire cantonal aux enseignants. «La bourse de Vercingétorix» permet de découvrir l'univers des Gaulois par les thèmes de leurs monnaies. «Sceaux et parchemins» montre comment l'empreinte de cire authentifie l'individu, qu'il soit seigneur laïc ou d'église au Moyen Âge. Ces deux animations, d'une durée d'1h30 à 2h00 s'adressent aux jeunes enfants dès l'âge de 6 ans. L'atelier «Mythologie grecque» s'adapte au programme scolaire et concerne davantage les jeunes adolescents. Il a pour objectif de mieux faire connaître les dieux de la mythologie gréco-romaine et leur rôle comme garants de la cité sur les pièces antiques.

Pâkomuzé et Passeport vacances

Pendant les vacances de Pâques, plus de soixante enfants se sont appliqués à fabriquer des médailles sportives aimantées. Ils ont également pu bénéficier d'une introduction à l'histoire des Jeux Olympiques figurée sur les monnaies et les médailles.

Comme chaque année, le Musée a participé au rallye commun du Palais de Rumine intitulé pour cette édition «En quête de couleurs». Trois ateliers «Médaille «aimante» étaient proposés aux enfants pendant la pause estivale.

La Nuit des Musées

Lors de cet événement annuel, le Musée a proposé trois activités différentes. Deux d'entre elles se sont déroulées dans la salle d'exposition et la troisième dans les jardins sud du Palais de Rumine. «Sois à la page!»: découvrir comment et pourquoi les hommes ont parfois fabriqué des monnaies sans valeur. «Cherche et trouve…»: retrouver des monnaies cachées dans le sable et les identifier, tel un véritable numismate. «Reçu 7 sur 7!»: chercher les sept erreurs qui se sont glissées dans les photos

BIBLIOTHÈQUE ET DOCUMENTATION

Acquisitions de publications et documents d'archives **544**

Publications **484**
Achats 236
Dons 193
Echanges 55

Documents d'archives

Dons **60**

Prêts **142**

Catalogage **80**

Dossiers documentaires **56**

SALLE DE LECTURE ET CONSULTATION DES COLLECTIONS

817 lecteurs
(*ca.* 15'000 livres - 2'500 objets consultés)

de monnaies.

Pour les adultes, un intermède musical de jazz a débuté la soirée, suivi d'une conférence «Gaulois, à vos monnaies!». Pour terminer la soirée en beauté, deux films de David Geoffroy furent diffusés (*Quand les Gaulois perdaient la tête* et *Le vin des festins*).

BIBLIOTHÈQUE

Depuis janvier 2013, le cahier des charges de Cosette Lagnel, bibliothécaire du Musée (90%), comprend également les commandes de livres de la bibliothèque du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, tâche qui correspond, avec celle du catalogage des livres de ce musée, à un taux d'activité de 20%. Cela diminue d'autant son temps de travail au Musée monétaire.

En 2013, les collaborateurs de l'institution, les étudiants du séminaire de numismatique, les chercheurs et les collectionneurs ont consulté plus de 15'000 ouvrages de la bibliothèque du Musée monétaire. 122 volumes ont été prêtés à domicile et 20 en interurbain. La salle de lecture du Musée a accueilli 817 lecteurs et consultants, la plupart des étudiants de l'Université ou des chercheurs. La présentation de la section numismatique de la bibliothèque consacrée à la République romaine a réuni une vingtaine d'étudiants avec leurs professeurs. 18 prêts interurbains ont été demandés pour les usagers du Musée.

En 2013, la bibliothèque s'est enrichie de 484 publications, dont 126 monographies. 193 volumes ont été offerts au Musée, notamment par Chérine El Sherbiny, Lucien Marconi et Béatrice Rouge. Les autres publications sont des dons de conservateurs et chercheurs suisses et étrangers: Dr. William Eisler, Dr. Anne Geiser, Antonio Morello et Yves Muhlemann, et d'institutions comme l'Archéologie cantonale (VD), la Monnaie de Paris et le Cabinet des médailles de Milan. Qu'ils en soient tous remerciés. 55 volumes reçus en échange proviennent de différentes institutions. Citons parmi celles-ci: la Bibliothèque de l'American Numismatic Society; l'Institut für Numismatik

und Geldgeschichte, Wien; l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses; la Münze Oesterreich, Wien; le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne; le Musée romain d'Avenches et le Museo Casa de la moneda, Madrid. On signalera particulièrement le Centre national de recherche sur les jetons et les méreaux du Moyen Âge (France) comme nouveau partenaire d'échange.

En 2013, la bibliothécaire a procédé à l'enregistrement de 80 ouvrages dans la base *Virtua*.

Parmi les tâches les plus importantes de l'année, il faut indiquer l'accueil aux étudiants du séminaire consacré à la République romaine à l'UNIL. Dans ce but, un rayon d'ouvrages de référence relatifs à ce thème a été préparé et mis en place.

L'installation dans le bureau des conservateurs de deux nouvelles étagères réservées aux livres de référence les plus utilisés permettra de pallier un peu le manque de place chronique de la bibliothèque.

Un problème technique dans les armoires roulantes des collections de livres du Musée a nécessité, pour les travaux de réparation, le déplacement d'une partie des ouvrages de la bibliothèque.

Informatique, archives et documentation, site Web

MuseumPlus

La base est désormais opérationnelle, mais requiert des nettoyages multiples qui sont réalisés progressivement (Julia Genechesi). Les champs liés aux Auteurs/Intervenants sont assainis au cas par cas. Des réflexions sont menées autour du thesaurus des autorités émettrices parallèlement à l'unification systématique de son contenu et la vérification des fiches entrées par les collaborateurs du Musée. Les différents problèmes en cours sont évoqués avec Zetcom d'une part et la direction du Musée d'autre part.

Les problèmes d'accès à distance (télétravail) de plusieurs collaborateurs ont été réglés avec le Helpdesk. Les secrétaires du Musée d'archéologie bénéficient dorénavant d'un accès au disque L, afin de disposer d'espace pour la gestion du secrétariat du Musée monétaire.

Archives et documentation

Depuis 2012, Nicolas Consiglio, archiviste assistant au Musée, effectue un dépouillement scientifique des archives sur MuseumPlus. En 2013, il a créé 1949 notices. La base de données archivistiques compte 4'474 notices à fin 2013. La bibliothécaire et les conservateurs ont procédé à l'enregistrement documentaire de 1960 nouveaux objets entrés dans les collections en 2013, apportés par différents publics au Musée, dont 830 achats, 805 dons et 325 trouvailles monétaires. 56 nouveaux dossiers documentaires ont été ouverts et s'enrichiront au cours de l'identification des objets, leur restauration et leur étude par les conservateurs.

Le Musée a eu la très grande chance de recevoir en don soixante documents de Monsieur Jean Sauter. Il s'agit de correspondances de 1827 à 1889 reçues ou adressées par les conservateurs du Musée Pierre-Antoine Baron, Rodolphe Blanchet et Arnold Morel-Fatio. Ces documents retrouvés permettent ainsi de compléter l'histoire du Musée et de ses collections.

Site Web

Julia Genechesi, nouvelle responsable du site du Musée, a bénéficié d'une formation Typo 3 et a procédé à une mise à jour du site.

FONCTIONNEMENT

Administration

Secrétariat

Catherine Meystre-van Bogaert, secrétaire, a progressivement repris à hauteur de 10% la partie comptable du secrétariat du Musée. Zahra Ameli a assuré le secrétariat à raison de 10%.

Comités et Commissions

Association de la Nuit des Musées de Lausanne et Pully (AG,CRT, NB).
Association ÔMUZé (CRT, NB).
Groupe permanent d'exploitation de Rumine (AG).
Groupe de sécurité du Palais de Rumine et Arlaud (CL, MPH).
Groupe technique des utilisateurs du DABC de Lucens (AG).
Comité de l'Association des Amis du Musée monétaire (AG, YM, MPH).
Bibliothèque REro Vaud (CL).
Ecole-Musée (AG, CRT, NB).
Commission de l'Inventaire des trouvailles monétaires suisses – ASSH (AG).
Commission scientifique du catalogue des monnaies gauloises des Musées nationaux de France (AG).
CNRS/ENS collaborateurs associés (AG, JG).
Comité de l'Association Pro Lousonna (AG).
Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (AG, JG, YM, CRT).

ORGANES DE L'ASSOCIATION

Comité:

Bureau:

Pierre Ducrey	président
Léopold Pflug	vice-président
Frédéric Portmann	trésorier
Martine Prod'Hom	secrétaire
Anne Geiser	directrice du Musée monétaire

Membres:

Matteo Campagnolo
Chérine El Sherbiny
Yves Muhlemann
Brigitte Rochat

Vérificateurs aux comptes:

Berney Temko Lausanne SA

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE (2013)

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle, jeudi 21 novembre 2013 à l'Anthropole à Dorigny

Le président Pierre Ducrey ouvre la séance en remerciant les membres présents de leur fidélité et donne la liste des membres excusés.
Le procès-verbal de l'Assemblée générale 2012 est approuvé. Le président présente son rapport annuel.
Madame Anne Geiser, directrice du Musée monétaire cantonal, présente à son tour son rapport sur l'activité du Musée durant l'année écoulée.
L'Assemblée générale prend connaissance des comptes et du bilan pour l'exercice 2012, ainsi que du rapport du réviseur, la fiduciaire Berney Temko à Lausanne. Elle approuve ces documents, exprime sa gratitude au trésorier et donne décharge au Comité pour sa gestion financière.
Monsieur Pierre Ducrey introduit le conférencier Monsieur Michel Tarpin.

Martine Prod'Hom

Rapport présidentiel à l'Assemblée générale du jeudi 21 novembre 2013

Pour sa séance annuelle 2013, l'Association a invité pour son Assemblée générale tenue à l'Université de Lausanne le 21 novembre 2013 M. Michel Tarpin, professeur d'histoire de l'art et d'archéologie des mondes antiques à l'Université Pierre Mendès France (UPMF)-Grenoble II. L'orateur invité présenta une conférence intitulée: «L'appropriation du butin dans la Rome républicaine: saccage débridé ou management de la rapacité?».

Dans leur conquête du monde, les armées romaines se sont souvent montrées extrêmement brutales à l'encontre de leurs vaincus. Ne connaissant pas la reddition sous condition, contrairement aux citées grecques, les soldats romains se livrent à des mises à sac systématiques des villes ennemies prises de force. Les exemples de ce comportement sont nombreux: prise de Carthagène (Polybe, 10, 15), prise de Crémone (Tacite, Histoires, 3, 33), sort réservé par Paul-Emile aux cités d'Epire (Polybe, 30, 15). Non seulement les soldats, mais leurs chefs sont avides de richesses. Se pose cependant la question de la discipline et de l'obéissance des troupes, en particulier pour le partage du butin. Le produit de la victoire est exhibé à Rome dans les triomphes.

En 2014, le Comité de l'Association s'est réuni le 29 septembre 2014. Il a préparé la séance de l'Assemblée générale du 4 décembre 2014, a examiné les comptes et le bilan, ainsi que le rapport des vérificateurs des comptes 2013. Il s'est soucié d'assurer la succession du trésorier sortant de charge, M. Frédéric Portmann. Par la lecture du présent Bulletin, on prendra connaissance des nombreuses activités du musée et de ses collaborateurs, dans le domaine de la recherche, des publications, de l'animation et de la conservation des collections. L'Association s'efforce d'apporter son soutien, année après année, à ces diverses activités.

Pierre Ducrey
président de l'Association des Amis du Musée monétaire

Les comptes

Compte de pertes et profits de l'exercice au 31 décembre 2012

Produits			**Charges**		
Cotisations	fr.	3'205.00	Assemblée générale		2'845.65
Ventes CRN + bulletins	fr.	112.70	Frais administratifs et divers	fr.	10.15
Ateliers pour enfants et médiation culturelle	fr.	934.00	Frais «Nuit des Musées»	fr.	771.10
Ventes Boutique Rumine	fr.	677.45	BAMM	fr.	3'708.05
Divers produits	fr.	91.00	CRN	fr.	4'570.70
Dons	fr.	90.00	Frais de révision/surveillance	fr.	540.00
Intérêts GBUV	fr.	6'172.58	Mandat pour publications	fr.	5'000.00
Plus-value non réalisée s/placements	fr.	15'048.59	Achat pièces numismatiques	fr.	4'375.24
			Moins-value réalisée s/placements	fr.	50.95
			Moins-value non réalisée s/placements	fr.	-.--
			Frais bancaires	fr.	103.74
			Excédent de produits	fr.	4'355.74
	fr.	**26'331.32**		**fr.**	**26'331.32**

Bilan au 31 décembre 2012

Actif			**Passif**		
Disponible			*Exigible*		
Caisse	fr.	2'367.65	Passifs transitoires	fr.	550.00
PostFinance c/n° 10-852-3	fr.	7'112.74			
BCV c/n° T 0900.98.61	fr.	765.95	*Provisions*		
	fr.	10'246.34	Provision pour fluctuation de cours	fr.	44'802.23
Réalisable					
Impôt anticipé à récupérer	fr.	2.44	*Fonds propres*		
Actifs transitoires	fr.	777.79	Capital	fr.	270'985.51
Placement GBUV	fr.	305'311.17			
	fr.	306'091.40			
	fr.	**316'337.74**		**fr.**	**316'337.74**

Rapport du réviseur

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers de l'Association des Amis du Musée monétaire cantonal, Lausanne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de votre comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la *Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) des états financiers.* Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une *review* et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Lors de notre examen succinct, nous n'avons pas constaté d'anomalie significative dont nous devrions conclure que les états financiers ne correspondent pas aux principes comptables décrits dans l'annexe.

Berney Temko Lausanne S.A.

Membres de l'Association

Membres à vie

Monsieur ou Madame

ASSOCIATION DU LIVRE DU MILLENAIRE DE CUDREFIN		Cudrefin
Alain	BARON	Genève
Alain	BESSE	Aigle
Michel	BUGNION	Lausanne
Matteo	CAMPAGNOLO	Genève
Olivier	CHAPONNIERE	Genève
Jean-Luc	COSSY	Berne
Pierre	DEL BOCA	Lausanne
Pierre	DUCREY	Pully
Patrick	ELSIG	Sion
Hubert	EMMERIG	Vienne (A)
Anne	GEISER	Blonay
Danni	HAMMER	Verbier
Claire	HUGUENIN	Renens
Marc	JACCARD	Morges
Marie-Claude	JEQUIER	Pully
Ulrich	KLEIN	Stuttgart (D)
Cosette	LAGNEL	Pully
Banque	LANDOLT et Cie	Lausanne
Claude	MARTIN-AMIEL	St-Prex
Philippe	MARTIN	Veyrier
Catherine	MERCIER	Lausanne
Roland	MICHEL	Jussy
Cécile	MORRISSON	Ville d'Avray (F)
Yves	MUHLEMANN	Trimmis
Léopold	PFLUG	Lavigny
Martine	PROD'HOM	Pully
Brigitte	ROCHAT	Penthalaz
Charles	SCHAEFER	Pully
Emile	SCHNEITER	Lausanne
Marie-José	SCHNEITER	Lausanne
Monique	SERNEELS	Lausanne
Marguerite	SPOERRI	Coventry (GB)
Jean-Pierre	VOUTAZ	Martigny
Barbara	DE WOLFF	Sion

Membres individuels

Monsieur ou Madame

Rahel C.	ACKERMANN	Münchenstein
Romano	AGOLA	Ramsei
Bernth	AHLSTROEM	Divonne-les-Bains (F)

Bernard	ANDENMATTEN	Lausanne
Ermanno	ARSLAN	Milan (I)
Anne-Francine	AUBERSON	Villars s/Glâne
Nicole	BEURET	Lausanne
Marc	BOMPAIRE	Sèvres (F)
Claude	BRENOT	Paris (F)
Jean-Luc	BUATHIER	Marignier (F)
François	DE CALLATAŸ	Bruxelles (B)
Henri Robert	CALÒ	Conches
Maria	CAMPAGNOLO	Genève
Pierre-Alain	CAPT	Cuarny
Françoise	CHAMPOUD	Lausanne
Marie-José	CIOFFI	Lausanne
Marie-Madeleine	CLERC-MONACO	Pully
Alain	CUENCA	St-Prex
Céline	DAVID	Montricher
Michel	DHENIN	Roissy-en-Brie (F)
Michel	DÜRR	Carouge
William	EISLER	Lausanne
Chérine	EL SHERBINY	Ecublens
Pierre-Yves	FAVEZ	Lausanne
Lorenzo	FEDEL	Affoltern am Albis
Robert	FERRARI	Lausanne
Arnold	FINK	Lausanne
Regula	FREI-STOLBA	Aarau
Suzanne	FREY-KUPPER	Coventry (GB)
Charles	FROIDEVAUX	Hauterive
Judith	FUCHS	Brugg
Hans-Ulrich	GEIGER	Zurich
Julia	GENECHESI	Lyon (F)
Colette	GENEUX	Epalinges
Anne-Françoise	GIOVANNONI	Cully
Branko	GLISIC	Princeton (USA)
Marcel	GRANDJEAN	Genève
Michel	GRATIER	Bercher
Roselyne	GROB DE WOLFF	Lausanne
Marie-Françoise	GUEX-GAUTHIER	Pully
Emile	HAUTIER	Lausanne
Christophe	HENNY	Apples
Jana	HOZNOUR	Lausanne
Lucile	JEUNOT	Besançon (F)
Gilbert	KAENEL	Lausanne
Volker	KRICHELDORF	Freiburg i. Br. (D)
Délia	KUGLER	La Tour-de-Peilz
Denis	LEFEBVRE	Begnins

Isabella	LIGGI	Lausanne
Jean-Claude	MAENDLY	Lausanne
Louay	MALATIALY	Lausanne
Lucien	MARCONI	Lausanne
Jean-Daniel	MARTIN	Lausanne
Jacques	MEISSONNIER	Dijon (F)
Raymond	MERMOUD	Gland
Patrick-Ronald	MONBARON	Lausanne
Edward	NASSAR	Lausanne
Virginie	NOBS	Carouge
Daniel	PAUNIER	Vésenaz
Evelyne	PELLATON	Denges
Markus	PETER	Bâle
Nathalie	PICHARD-SARDET	Lausanne
Frédéric	PORTMANN	Cheseaux-sur-Lausanne
Chantal	PROD'HOM	Lausanne
Carine	RAEMY TOURNELLE	Prévondavaux
Pierre	RENAUD	Lausanne
Claude	REYMOND	Prilly
Jean-Pierre	RIGHETTI	Ferpicloz
Hortensia	VON ROTEN	Zurich
Denise	DE ROUGEMONT	Areuse
Lara	SBRIGLIONE	Aigle
Béatrice	SCHÄRLI	Muttenz
Christophe	SCHMIDT	Epalinges
Chantal	DE SCHOULEPNIKOFF	Lausanne
Jean Jacques	SCHWAAB	Lausanne
Maria Rosa	SCOLARI	Lausanne
Sylvie	SEVESTRE	Fontanes (F)
Giovanni Maria	STAFFIERRI	Lugano
Olivier	VERREY	Pully
Dominique	VOLLICHARD	Lausanne
Benedikt	ZÄCH	Winterthur
Pierre	ZANCHI	Prilly

Membres avec cotisation de couple

Monsieur et Madame

Michaël	BERTHOLET	Ollon
Philippe	DE CROUSAZ	Pully
Robert	KRUMMENACHER	Sierre
Danilo	MONDADA	Lausanne
Paul	SIEGENTHALER	Ecublens

Membres collectifs

ASSOCIATION DU MANDEMENT DE BEX
ARCHIVES DE LA VILLE DE LAUSANNE
CABINET DES MEDAILLES, BALE
CABINET DE NUMISMATIQUE, BERNE
CABINET DE NUMISMATIQUE, NEUCHATEL
CABINET DE NUMISMATIQUE, WINTERTHUR
CAHIERS LAUSANNOIS D'HISTOIRE MEDIEVALE, LAUSANNE
CELTIC-COINS.CH, AEFLIGEN
CENTRE NATIONAL DE RECHERCHE SUR LES JETONS ET MÉREAUX DU MOYEN AGE (F)
COMMUNE DE LUTRY
EDITIONS PAYOT, LAUSANNE
KESTNER MUSEUM, HANNOVER (D)
MUSEE BOTTACIN, PADOUE (I)
MUSEE D'HISTOIRE DU VALAIS, SION
MUSEE D'YVERDON ET REGION
MUSEE HISTORIQUE DE VEVEY
MUSEE NATIONAL SUISSE, ZURICH
MUSEE ROMAIN DE LAUSANNE VIDY
MUSEE ROMAIN, NYON
PCL PRESSES CENTRALES SA, RENENS
ROMANDE ENERGIE SA, MORGES

Membre d'honneur

Jean-François	CUENDET	Pully

Membres «sponsor»

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD S.A., LAUSANNE
FAE, FONDATION ASHER EDELMAN, NEW YORK (USA)

Membres «mécène»

BANQUE CANTONALE VAUDOISE, LAUSANNE
LOTERIE ROMANDE, LAUSANNE
24HEURES, LAUSANNE

Les membres de l'Association des Amis du Musée monétaire bénéficient de l'entrée gratuite dans l'exposition permanente et dans les expositions temporaires du Musée monétaire. Ils ont droit également à une réduction de 10% sur les publications et les articles en vente à la Boutique du Palais de Rumine.

✂.....

Formule d'inscription à envoyer à ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE MONÉTAIRE, Palais de Rumine - 1005 Lausanne - CCP 10-852-3.

Les cotisations annuelles sont fixées à :	Membre individuel :	fr.	30.--
	Membre étudiant :	fr.	15.--
	Membre couple :	fr.	45.--
	Membre collectif :	fr.	50.--
	Membre à vie :	fr.	500.--
«Sponsor» dès		fr.	5'000.--
«Mécène» dès		fr.	10'000.--

Je désire adhérer à l'ASSOCIATION DES AMIS DU MUSÉE MONÉTAIRE en qualité de

MEMBRE :.....

NOM :.....PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

DATE .....